



Rapport de gestion 2024



Table des matières

Le Conseil général	2
Le Conseil communal	4
Les Dicastères	
Administration générale	6
Secrétariat général	7
Ressources humaines	8
Conseil juridique	12
Informatique	13
Communication	14
Archives et gestion documentaire	17
Naturalisations	19
Finances	20
Finances et impôts	21
Accueil à la population et ordre public	29
Elections et votations	29
Contrôle des habitants	29
Police	34
Militaire	37
Organe communal de conduite (ORCOC)	37
Urbanisme et patrimoine	38
Police des constructions	38
Bâtiments communaux et scolaires	39
Réalisation et état des travaux	41
Aménagement du territoire	42
Plan de mobilité	43
Eaux, édilité et espaces verts	44
Distribution d'eau	44
Protection des eaux	48
Cours d'eau	50
Edilité et espaces verts	51
Action sociale, vivre ensemble et santé	55
Affaires sociales	55
Santé publique	61
PITSC	63
Cohésion sociale	65
Enfance et formation	70
Enseignement et formation	71
Petite enfance	74
Bibliothèque	79

Le Conseil général

La composition du Conseil général au 31 décembre 2024 est la suivante :

Groupe LC : Beretta Francesco, Brodard Alexandre, Emmenegger Bertrand, Kiner-Renaud Anna, Kuenlin Pierre-André, Lago Séverine, Marco Eva, Mulder Valentin, Navarro Charles, Schellenberg Daniela, Van den Wildenberg Jelle, Widmer-Comment Line.

Groupe PS : Attallah Paul, D'Agostini Julien, Girardin Robert, Grandjean Sylvain, Gremaud Jérôme Csaba, Jaquier Marcel, Khan Rashed, Mollard Daniel, Sahin Umut, Sönmez Özdemir Céline, Wohlhauser Panchard Martine.

Groupe PLR : Adamo Vincent, Biemann Claude, Creak Nicholas, Curty Stéphane, de Reynier Jean-Claude, Defferrard Anne, Mantelli Sergio, Meuwly Catherine, Schneuwly Véronique.

Groupe LV : Ardenti Vanessa, Ariosia Alexandre, Bays Lalie, Carrel Mélanie, Gamboni Martine, Giacobbo Boris, Ryckebusch Diane, Shapiro Daniel.

Groupe UDC : Clément Christophe, Herren Astrid, Herren Sandra, Humbert Jean-Luc, Schorderet Dominique.

Groupe PVL : Amari Moncef, Bugnon Adrien, Bugnon Eric, Rezzonico Janka Vittoria.

Au chapitre des mutations, cette quatrième année de la législature 2021-2026 a connu quatre démissions : Mme Lalie Bays a remplacé Mme Sarah Jaquet (LV), M. Umut Sahin a remplacé Mme Elisabeth Roggli (PS) et Mme Eva Marco a remplacé M. Durim Ademi (LC). Mme Monica Porlezza (LV) a démissionné en fin d'année et sera remplacée en 2025.

Le législatif communal a tenu 3 séances en 2024, en premier lieu sous la présidence de Mme Catherine Meuwly (PLR) puis sous celle de M. Marcel Jaquier (PS). Le Bureau du Conseil général a préparé, au cours de 3 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de trois séances, le Conseil général a traité les principaux objets suivants :

Séance du 22 mai (40 conseillers généraux présents)

Présidence : Mme Catherine Meuwly

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023.
- Pris acte du rapport de gestion 2023.
- Approuvé les comptes 2023.
- Octroyé une demande de crédit de Fr. 400'000.- pour l'agrandissement du P+R de Corbaroche en lien avec une nouvelle caserne pompiers.
- Validé les statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).
- Adopté le règlement relatif à l'accueil préscolaire (crèche), révision totale.
- Adopté le règlement relatif à l'accueil extrascolaire (AES), révision totale.
- Adopté le règlement relatif à la mise à disposition et au subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour, nouveau règlement.
- Pris connaissance de la réponse du Conseil communal au postulat n° 2023-01 déposé par Mme Catherine Meuwly (PLR) et M. Vincent Adamo (PLR), en faveur de l'ouverture d'une classe bilingue 1H à l'école de Marly Cité ou Marly Grand-Pré.
- Elu tacitement M. Marcel Jaquier (PS) à la Présidence du Conseil général.
- Elu tacitement Mme Daniela Schellenberg (LC) à la Vice-Présidence du Conseil général.
- Pris connaissances des informations du Conseil communal.

3 séances
49 membres
18 femmes - 31 hommes
51 ans, âge moyen

Séance du 9 octobre (43 conseillers généraux présents)

Présidence : M. Marcel Jaquier

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 22 mai 2024, avec une modification.
- Elu tacitement M. Daniel Mollard (PS) en qualité de scrutateur.
- Elu tacitement Mme Céline Sönmez Özdemir (PS) en qualité de scrutatrice-suppléante.
- Abrogé le règlement relatif à la perception d'un impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils automatiques de distribution.
- Abrogé le règlement sur les services de taxis.
- Adopté le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value.
- Adopté les statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.
- Pris connaissances des informations du Conseil communal.

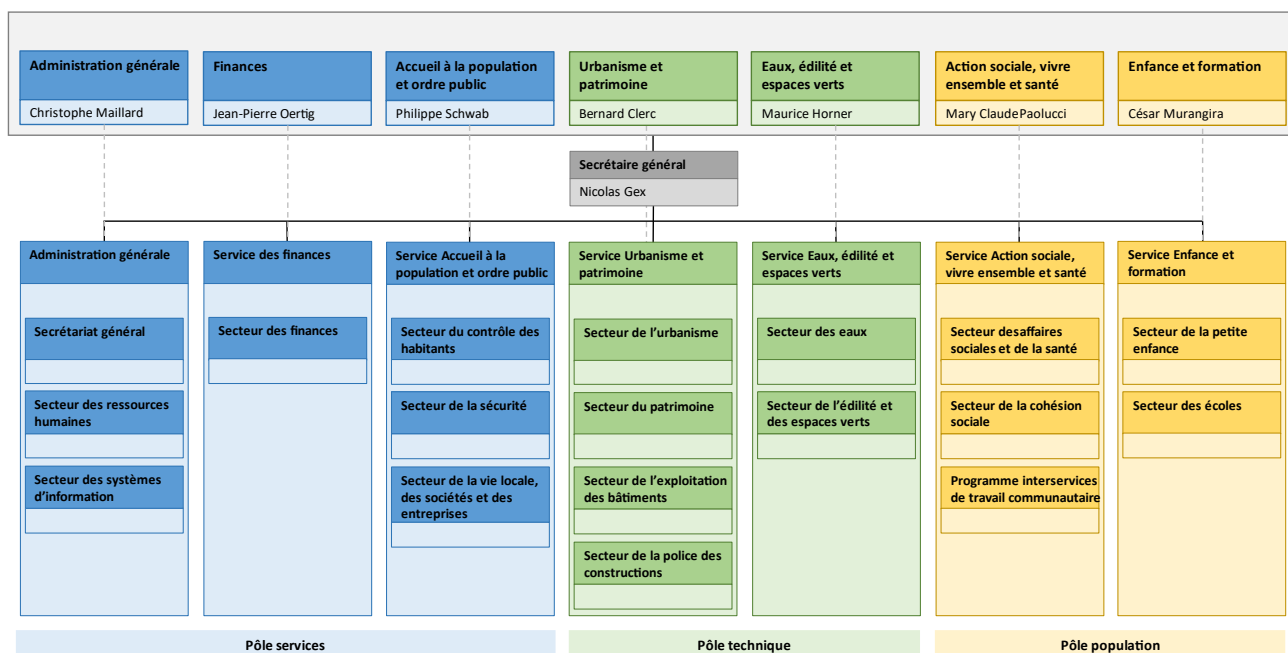
Séance du 3 décembre (42 conseillers généraux présents)

Présidence : M. Marcel Jaquier

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2024, avec une modification.
- Elu tacitement Mme Eva Marco (LC) en qualité de membre de la commission d'aménagement.
- Elu tacitement M. Alexandre Ariosa (LV) en qualité de membre de la commission des naturalisations.
- Pris acte du plan financier 2025-2029.
- Accepté le budget de résultats et le budget des investissements 2025, avec des modifications.
- Adopté les statuts révisés du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), révision partielle.
- Refusé la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Umut Sahin (PS) en faveur de l'emploi.
- Refusé la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Umut Sahin (PS) en faveur de l'accessibilité du bâtiment communal aux personnes à mobilité réduite.
- Pris connaissances des informations du Conseil communal.

Le Conseil communal

La composition du Conseil communal au 31 décembre 2024



En 2024, le Conseil communal s'est réuni à 42 reprises en séances ordinaires pour gérer les affaires communales. De plus, une séance extraordinaire a eu lieu le 28 septembre pour discuter des budgets de l'année suivante, en établissant des priorités pour les dépenses courantes et les investissements.

43 séances

7 membres

1 femme - 6 hommes
59 ans, âge moyen

En marge de ces séances, le Conseil communal a rencontré les responsables des services et secteurs communaux pour une présentation des projets et des dossiers en cours, notamment sur la révision du PAL en vue de la 4^{ème} mise à l'enquête publique, la problématique du bâtiment administratif et le dossier de la ligne TP Nord. Il a également rencontré les représentants de la Police cantonale pour une présentation du rapport annuel sur les aspects sécuritaires liés à la commune de Marly.

En sus de nombreuses assemblées des déléguées et assemblées générales, le Conseil communal a notamment participé in corpore ou représenté par une délégation à un atelier sur le projet « Les chemins de la Sarine » organisé par l'Association régionale de la Sarine, à une conférence sur l'utilisation de l'IA organisée par l'Association des communes fribourgeoises, à une conférence régionale pour la constitution de la nouvelle agglomération organisée par la Préfecture de la Sarine, à une séance d'information de l'Agglo sur le Projet d'agglomération de cinquième génération (PA5), à une soirée de réflexion organisée par la Préfecture sur la gouvernance culturelle régionale, à une séance d'information et de discussion sur le projet de piscine à Fribourg, à une séance d'information sur la promotion touristique organisée par l'Association régionale de la Sarine. Il a en outre pris part au 125^{ème} anniversaire de Fribourg Tourisme, au Palmarès du Conservatoire de Fribourg et au 40^{ème} anniversaire de l'Observatoire d'Ependes.

Le Conseil communal a pris part à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, il a participé à la rencontre annuelle du Club sportif de Marly, au 50^{ème} anniversaire du Cycle d'orientation de Marly, aux Olympiades organisées par l'école primaire de Grand-Pré, à l'inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Hayoz et Brulhart, au 50^{ème} anniversaire de l'entreprise Baiutti, à l'inauguration de l'extension de la crèche communale Les Lucioles, à l'inauguration de la patinoire provisoire de la Mini BCF Arena et à la soirée du personnel communal.

Enfin, le Conseil communal a pris part au 35^e Giron des musiques de la Sarine qui s'est déroulé durant trois jours sur la Place du village. Il a encore rencontré le Comité de direction de l'Association St-Camille pour un moment d'échange et de convivialité.

Le Conseil communal a renouvelé son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs à Marly en organisant la rencontre de l'économie locale. Cette dernière s'est déroulée sous les auspices de la société SBM Offshore, avec la présence de M. Jean-Pierre Siggen, Président du Conseil d'Etat et Directeur des Finances, et près de 90 participants.

Finalement, le Conseil communal a fêté, en compagnie des autorités cantonales, le centième anniversaire de Mme Iris Proz, résidente de Marly.

Administration générale

Responsable : Christophe Maillard, Syndic
Suppléant : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal

Le mot du Syndic

Le Conseil communal poursuit activement la réalisation de son **programme de législature 2021-2026**. L'année 2024 a été marquée par de nombreuses avancées significatives, qui contribueront durablement à façonner l'avenir de notre commune et à renforcer les projets en cours.

Un des événements majeurs de cette année a été l'inauguration du **centre scolaire de Château d'Eau**, qui a accueilli ses premières classes. Après plusieurs années de planification et de travaux, cet établissement moderne ouvre enfin ses portes, répondant ainsi aux besoins croissants d'une population en pleine expansion (N.B : au début du mois de mars 2025, la population résidente de Marly, avec les séjours, a atteint 9'491 personnes). Ce nouveau centre scolaire permet d'accueillir davantage d'élèves dans des infrastructures adaptées et offre un environnement optimal d'apprentissage ainsi que des espaces d'accueil extrascolaires de qualité. Cette inauguration marque une étape clé pour l'éducation à Marly et témoigne de l'engagement de la commune envers les générations futures.

Dans la continuité de cette dynamique éducative, le **projet de l'école de Marly Cité et de la résidence Les Épinettes** a franchi une étape importante avec la désignation du lauréat du concours d'architecture et la soumission d'une demande de financement

relative à la poursuite des études de projet auprès du Conseil général. Par ailleurs, la commune a passé une autre étape significative en validant sa nouvelle **identité visuelle**, qui sera progressivement implantée, affirmant ainsi son dynamisme et sa modernité. La **réorganisation de l'administration communale** s'est concrétisée par la mise en place d'une directive détaillant l'organisation, d'un nouvel organigramme ainsi que d'un tableau de l'ensemble des compétences et des tâches par secteur, visant à améliorer l'efficacité et la transparence administrative. Sa mise en place concrète auprès du personnel et des services avance bien ; la réorganisation devrait être terminée à l'issue de la présente législature.

Les entreprises de Marly ont également été mises à l'honneur lors de la traditionnelle **rencontre de l'économie locale**, organisée cette année dans les locaux de SBM Offshore, favorisant ainsi les échanges entre acteurs économiques et autorités communales.

La commune continue à œuvrer pour la **sécurité et la mobilité** en poursuivant le déploiement des zones limitées à 30 km/h, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants. Aujourd'hui, la presque totalité des quartiers marlinois est concernée.

Le **volet numérique** a également connu des avancées notables avec la mise en service du guichet virtuel et de la plateforme MonPortail, facilitant l'accès de la population aux services communaux.

La **priorisation des investissements communaux** a été définie selon les ressources disponibles et la situation financière actuelle et planifiée de la commune. Face aux contraintes budgétaires, il est essentiel de concentrer les efforts sur les projets les plus urgents et stratégiques afin de répondre efficacement aux besoins de la population, tout en assurant la pérennité financière de la commune. Cette approche garantit une gestion rigoureuse des finances publiques tout en soutenant le développement durable de notre territoire.

Depuis le 1er juin 2024, le **travail social de rue** permet à un professionnel d'aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public, répondant ainsi mieux à leurs besoins et renforçant la cohésion sociale à Marly. Dans cette même dynamique, une brochure consacrée à la **petite enfance** a été élaborée afin de regrouper toutes les offres et services destinés aux familles. Accessible en onze langues, elle reflète la volonté de la commune de répondre aux attentes de tous ses résidents.

De plus, une organisation dédiée à la **gestion de crise** a été mise en place afin de renforcer la capacité de la commune à réagir rapidement et à anticiper les situations exceptionnelles, garantissant ainsi une meilleure préparation face aux défis imprévus.

En octobre 2024, la commune a malheureusement dû faire face à la **réapparition du capricorne asiatique**. Des mesures adaptées ont rapidement été prises afin de contenir efficacement sa propagation.

En respectant les objectifs principaux de son programme de législature, le Conseil communal a ainsi initié ou réalisé en 2024 de nombreuses actions et projets prioritaires dans tous les dicastères. En voici un aperçu plus détaillé :

Concernant son **engagement pour la qualité des prestations aux citoyens et aux entreprises**, le Conseil a notamment : mis en place un secteur dédié à la vie locale, aux sociétés et aux entreprises ; validé les procédures relatives au système de contrôle interne, garantissant une gestion rigoureuse et efficace ; mis en service le guichet virtuel, facilitant l'accès aux démarches administratives en ligne ; renforcé la gouvernance et le système de gestion de la qualité en structurant les processus et procédures internes.

Concernant son **engagement envers une mobilité durable et une politique énergétique cohérente**, le Conseil a notamment : poursuivi le déploiement du chauffage à distance (CAD), contribuant à une meilleure efficacité énergétique et à une transition vers des solutions durables ; étendu les zones limitées à 30 km/h, améliorant la sécurité et la convivialité des espaces publics ; poursuivi les démarches pour l'implantation d'une ligne de transports publics au nord de la commune, un projet pertinent, mais finalement non retenu pour des motifs tenant aux coûts par rapport à la prestation.

Concernant son **engagement à favoriser un mode de vie actif avec des infrastructures adaptées et sécurisées**, le Conseil a notamment : entrepris une démarche pour la réfection du sentier planétaire afin de préserver et valoriser ce parcours pédagogique apprécié des habitants ; réalisé des études et pris des mesures pour améliorer la sécurité des cheminements vers l'école de Château d'Eau, notamment par la constitution d'un groupe de travail dédié à cette problématique.

Concernant son engagement à **développer une dynamique sociétale porteuse de cohésion**, le Conseil a notamment : adjugé un mandat d'ingénieurs civils pour un développement harmonieux de la zone de Corbaroche (ce projet a malheureusement été remis en question au début 2025 en raison de la renonciation du club de curling à investir dans une halle) ; conçu et diffusé une brochure destinée aux seniors, les informant sur les services et activités leur étant dédiés ; publié une brochure sur la petite enfance, regroupant l'ensemble des offres et services destinés aux familles.

Enfin, comme depuis le début de la législature, le soussigné a pu compter sur un Conseil communal soudé et collégial, condition indispensable afin d'assurer une gestion efficiente et cohérente de la commune. Il tient également à relever l'appui efficace, sympathique et indéfectible de son équipe de l'administration générale, conduite par le Secrétaire général. Sans une telle équipe, la réorganisation en profondeur à laquelle a été soumise l'ensemble de l'administration communale, et qui touche à son terme, n'aurait simplement pas été réalisable.

Christophe Maillard

Secrétariat général

Le Secrétariat général œuvre en soutien aux services communaux en fournissant des prestations internes et un appui en matière d'administration, de ressources humaines et d'informatique. Il veille à la bonne coordination au sein de l'administration et assure nombre de tâches transversales.

Le Secrétariat général assure également le lien entre les autorités politiques (Conseil communal et Conseil général), l'administration communale et la population. La préparation des séances et la mise en œuvre des décisions font partie de ses tâches essentielles et se traduisent par un nombre important de démarches et la production des documents officiels de la commune. Le Secrétariat général et son équipe assurent le secrétariat au plein sens du terme des divers organes politiques de la commune, en particulier du Conseil communal, du Conseil général, du Bureau du Conseil général ainsi que le support à diverses commissions. Ses attributions lui confèrent un rôle central dans le fonctionnement des institutions et des liens avec la population.

Les tâches du Secrétariat général s'exercent également en matière de communication avec la gestion du site internet de la commune et la préparation des éditions du bulletin Marly Info, ou encore du rapport de gestion. De façon générale, la communication interne et externe est de sa compétence et s'exerce par les différents canaux établis. Le Secrétariat général est en charge de la bonne conservation des documents et gère les archives physiques et numériques.

En 2024, un effort particulier a été porté sur le développement et la sécurisation du système informatique de la commune. Cela a représenté un travail très conséquent et une forte implication du responsable informatique. Pour le personnel communal, cela s'est traduit par la mise à disposition de nouveaux ordinateurs personnels (laptop et station) et de l'ensemble des outils microsoft. Ces nouvelles solutions favorisent la flexibilité et le travail collaboratif.

Durant l'année, l'administration communale a développé et mis en œuvre une politique aboutie en matière de sécurité informatique et de protection des données (SIPD), dont la pertinence a été relevée dans le cadre d'un audit. Cela s'est traduit sous le volet informatique par l'établissement d'une

gouvernance informatique détaillée et de protocoles garantissant la sécurité des données. Sous le volet organisationnel, une politique interne a été définie et mise en œuvre pour satisfaire à des exigences élevées en matière de protection des données. L'audit a fait état de la qualité des dispositifs mis en œuvre, avec quelques compléments encore à apporter sur des points mineurs.

En parallèle à cette démarche, un système de gestion de la qualité a été mis en place, se traduisant par un référencement et une documentation de l'ensemble des processus en œuvre au sein de l'administration. Ces éléments, essentiels au bon fonctionnement de l'administration, ont permis de formaliser nombre de tâches et de définir les rôles et responsabilités des collaborateurs.

Ce sont donc des évolutions majeures qui ont marqué l'organisation et le fonctionnement de l'administration durant cette année 2024, apportant des bases solides pour répondre aux défis qui se présentent à la commune en lien avec son développement démographique, l'évolution de la réglementation et la complexification des tâches.

Ressources humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre. Les Ressources humaines sont placées sous la direction de M. Christophe Maillard, Syndic, et compte 2.30 EPT.

Réorganisation et capital humain

Les bases de la réorganisation ont été posées en 2021, avec la redéfinition des contours des nouveaux services et une définition claire des tâches de chacun. Cette réorganisation s'est poursuivie les années suivantes avec la mise au concours de plusieurs postes, dont la nécessité a été relevée dans le cadre de la réorganisation. C'est ainsi que plusieurs collaborateurs et collaboratrices ont été engagés, dont certains occupent de nouvelles fonctions, d'autres venant renforcer des équipes existantes. Cela est le cas pour le secteur bâtiment qui a disparu au profit d'un secteur Patrimoine ainsi que d'un secteur Exploitation des bâtiments. Cette distinction des tâches et des responsabilités, permet de se focaliser sur la professionnalisation des domaines concernés, à savoir l'exploitation des bâtiments, la logistique, les techniques de nettoyage ainsi que la gestion de projets. Des formations sont d'ailleurs prévues dans ces domaines en 2025, afin de répondre à cette volonté communale de professionnalisation. L'Administration générale peut également bénéficier de l'apport considérable d'un conseiller juridique, en poste depuis l'été 2024.

La réorganisation se poursuit en 2025 et se trouve toujours dans les mains du Secrétaire général et de la Responsable RH, sous le regard attentif de la Commission RH.

Activités

Malgré un rythme de travail toujours soutenu, les missions de l'équipe RH ont été accomplies, gardant à l'esprit le bien-être des collaborateurs et collaboratrices.

Le grand travail de recherches et de mise en évidence de problématiques liées au passage des montants issus du programme salaire vers la comptabilité générale s'est poursuivi et les corrections comptables nécessaires ont été apportées.

L'accompagnement et le conseil aux managers se sont renforcés en 2024, ce qui ajoute une plus-value à l'offre RH.

Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 30 ans d'activité de Mme Marie-Claude Chassot-Clément, adjointe de la préposée au contrôle des habitants, les 25 ans de service de M. Jacques Zillweger, collaborateur auprès du secteur Edilité et espaces verts, les 15 ans d'activité de M. Christian Ballaman, agent d'exploitation au sein du secteur de l'exploitation des bâtiments ainsi que les 15 années de service de M. Francis Hagger, agent auprès de la police communale.

Evolution de la charge de travail

Au cours de l'année 2024, l'administration communale a eu sous contrat plus de 201 auxiliaires ainsi que 127 collaborateurs et collaboratrices fixes de droit public, pour un total de 328 employées. Le personnel fixe et auxiliaires représente, quant à lui, 106.42EPT (équivalent plein temps).

328 salariés
127 collaborateurs
201 auxiliaires

Le récapitulatif ci-après permet de suivre l'évolution des principaux indicateurs des activités RH courantes au cours des cinq dernières années.

	Accidents non-prof	Accidents prof.	Maladie*	Certificats de salaires établis	Alloc familiales	départs	Engagements**	Recrutement***
2020	4	1	13	472	673	16	24	18
2021	3	0	21	456	688	10	12	12
2022	7	1	22	450	629	19	25	14
2023	3	3	10	504	682	18	46	23
2024	24	7	20	428	767	15	33	30

* Il s'agit de cas de plus de 30 jours, ayant été annoncés à l'assurance perte de gain maladie.

** Ces engagements concernent le personnel fixe communal, les apprentis et les auxiliaires engagés pour la 1^{er} fois.

*** La différence entre recrutement et engagement réside dans le fait que certains engagements de personnel auxiliaire notamment ne font pas l'objet d'une procédure de recrutement.

Recrutement

En 2024, les chiffres-clés de ce domaine sont les suivants :

310 dossiers de candidatures reçus
30 procédures de recrutement abouties
75 candidats auditionnés

Le recrutement représente un volet important de l'activité RH qui met tout en œuvre pour accompagner les différents services et secteurs concernés dans leurs démarches. C'est toujours dans un souci d'optimisation des ressources humaines et des procédures que les démarches sont initiées. Chaque départ est l'occasion de repenser et le cas échéant réorganiser une fonction, un domaine ou un secteur.

Nouvelles fonctions

Quatre nouvelles fonctions ont été créées en 2024. Celles-ci permettent ainsi de bénéficier de nouvelles compétences utiles au fonctionnement des différents secteurs.

Il s'agit des fonctions suivantes :

Conseiller juridique

Cette fonction est combinée à celle de responsable du service Accueil à la population et ordre public, les recommandations juridiques étant en premier lieu l'apanage de l'ordre public, suivi de près par l'aménagement du territoire, le contrôle des habitants puis tous les services qui requièrent un avis éclairé.

Responsable des accueils extrascolaires

Les accueils se développent rapidement et un suivi rigoureux ainsi que professionnel est impératif. Le responsable du service a géré ce domaine jusqu'en été 2024. L'augmentation des tâches en la matière a exigé la création d'un poste dédié à la gestion des accueils.

Responsable du secteur de l'Exploitation des bâtiments

L'exploitation des bâtiments se trouvait, jusqu'en août 2024 dans les mains du responsable du secteur des bâtiments. Les tâches relatives à l'exploitation des bâtiments n'étaient pas réalisées selon les directives du Conseil communal. En particulier, aucune planification ni indication n'ont jamais pu être réalisée concernant, en particulier, l'emploi du temps du personnel d'entretien et de nettoyage, la planification des tâches, le contrôle des présences, la gestion des commandes de matériel et des stocks, et un contrôle des fermetures des bâtiments. Le secteur des bâtiments a dès lors disparu, au profit de deux secteurs distincts, celui de l'Exploitation des bâtiments et celui du Patrimoine.

Cela permet une meilleure gestion de l'exploitation des bâtiments qui touche, outre le comblement des lacunes évoquées ci-dessus, plus spécialement la gestion des stocks, le suivi global de l'entretien des bâtiments (y compris les sites scolaires) et l'accompagnement des équipes. Il est relevé qu'avec la construction de l'école de Marly Cité, la dotation du secteur devra selon toute vraisemblance être revue à la hausse.

**5 concierges
1 aide-concierge
15 auxiliaires**

Responsable du secteur du Patrimoine

Le secteur du patrimoine, alors déchargé des aspects en lien avec l'exploitation des bâtiments, peut se concentrer sur les projets à venir en termes de suivi des bâtiments, de rénovation de bâtiments, de suivi des chantiers, de gestion des accès et de la sécurité des bâtiments etc.

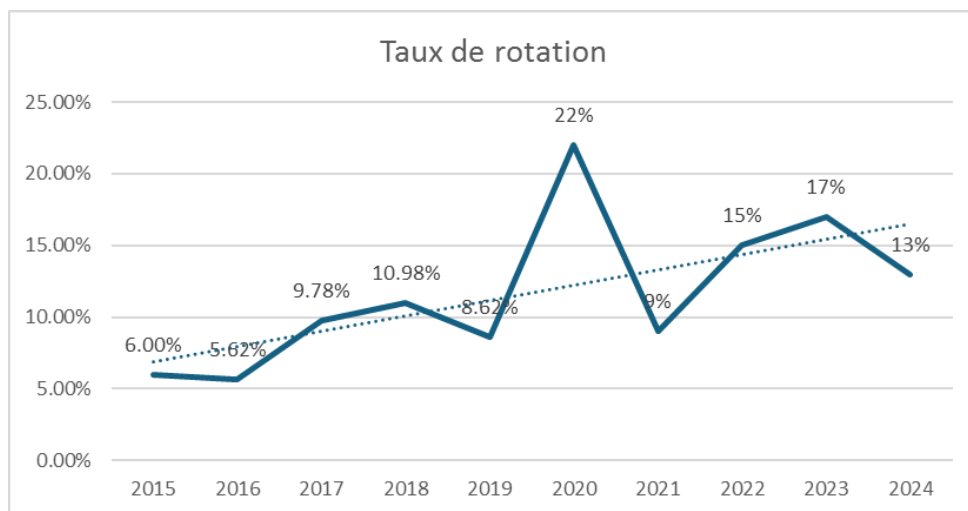
Départs

L'effectif communal a connu plusieurs variations. Les motifs d'interruption des rapports de travail restent identiques année après année, à savoir la démission, les retraites ainsi que les fins de formation.

**En 2024
15 départs
4 nouvelles fonctions**

Taux de rotation

Le taux de rotation du personnel de la commune de Marly est de 13%, ce qui représente une diminution de 4% par rapport à l'année 2023. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de ce taux au cours des dix dernières années.



Engagements à visée inclusive

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de Marly accueille des collaborateurs en provenance de différentes institutions, comme Les Peupliers, le centre de formation professionnelle spécialisée. La Crèche communale leur offre un contexte de travail professionnel ainsi qu'un suivi de qualité, leur permettant de faire valider leur formation pratique. Les Lucioles ont accueilli, en 2024, 3 apprentis en provenance des Peupliers. Ces accompagnements sur le terrain seront étendus, dès 2025, aux tâches en lien avec le paysagisme notamment. La Bibliothèque régionale de Marly a également accueilli, en 2024, deux stagiaires provenant d'IPT, la fondation Intégration pour tous. Il s'agissait en particulier de stages de réorientation professionnelle.

Enfin, le secteur Edilité et espaces verts accueille régulièrement des personnes devant exécuter un travail d'intérêt général (TIG). C'est auprès de la déchetterie communale que ces personnes effectuent leur TIG. En 2024, deux personnes ont été accueillies.

Mandats particuliers

Plusieurs tâches sont effectuées sur mandats particuliers, notamment :

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 5 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 1 personne assume le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal ;
- 2 personnes externes s'occupent de la distribution du bulletin communal.

Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

Pyramide des âges

L'âge moyen du pool communal est proche des 40 ans.

Répartition par genre et par taux d'activité

La part des femmes dans l'administration communale dans son ensemble est plus importante que celle des hommes. Toutefois, et il s'agit là d'un élément qu'il conviendra si possible de corriger au gré des engagements et des départs, la part des femmes occupant des postes de cadres est actuellement encore trop faible.

Dotation de l'année 2024

Administration générale	12,18
Secrétariat général	3,63
Informatique	1,00
Ressources humaines	2,30
Apprentie employé-e commerce	2,00
Contrôle des habitants/réception	3,24
Urbanisme & patrimoine	14,75
Bâtiment administratif	1,30
Personnel d'exploitation	9,98
Secteur Patrimoine	0,47
Police des constructions	0,80
Urbanisme & Patrimoine	2,20
Enfance & formation	35,82
Crèche	21,03
Bibliothèque	1,93
AES	7,88
Ecoles	4,98
Accueil à la population & ordre public	5,40
Sécurité	3,80
Défense militaire	0,60
Agent de stationnement	1,00
Action sociale	19,84
Cohésion sociale	4,17
Social	6,70
Améliorateur environnement	7,57
PITSC	1,00
Champignon	0,00
Senior+	0,40
Finances	4,32
Eau, édilité et espaces verts	14,13
Eau	2,83
Cimetière	0,30
Gestion des déchets	3,12
Routes communales	2,54
Parcs publics	5,34

106,42

Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2024, plusieurs formations ont été suivies, dont 8 concernent l'acquisition de nouvelles compétences, le reste concerne principalement des formations continues pour le maintien des connaissances.

Les heures dévolues à la formation se montent en 2024 à 744 heures et concernent 62 personnes. Cela représente une moyenne de 12 heures par personne.

Ne sont pas comptées dans les statistiques les heures de formation des apprentis et des stagiaires.

Formation de stagiaires et d'apprentis



3 apprentis employé de commerce
3 apprentis assistant socio-éducatif
6 stagiaires
1 assistante sociale en formation
3 éducateurs en formation

Perspectives 2025 et futures

Règlementations RH

La directive en matière de gestion salariale est entrée en vigueur. Comme déjà évoqué, elle formalise la pratique existante, ce qui n'avait jamais été fait. Ce document permet de mettre en lumière, de façon claire et transparente, les éléments en lien avec les fonctions et leur évolution. D'autres documents viennent progressivement compléter cette formalisation des pratiques.

ERP

La transition vers un ERP plus efficace est en cours, ce qui implique, du côté RH, une forte implication dans ce changement et tout particulièrement pour tous les éléments en lien avec la gestion de la paie. La gestion effectuée jusqu'à ce jour au moyen de tableaux Excel est chronophage et source d'erreurs trop fréquentes. Cet ERP devrait permettre, à l'avenir, d'éviter des erreurs récurrentes constatées, par exemple, sur des documents de salaires.

Réorganisation – suite

La réorganisation de l'administration touche à son terme. Comme cela a été fait depuis les débuts, des formations aux employés et aux managers continueront à être proposées, ceci afin d'accompagner au mieux le changement. Il y a lieu de relever, à cet égard, que si l'immense travail de réorganisation à la suite du passage de 9 à 7 Conseillers communaux touche effectivement à son terme, il y a lieu de garder à l'esprit qu'une réorganisation ne se termine jamais vraiment. Il s'agit au contraire, pour qu'une organisation demeure efficace et efficiente sur le long terme, de continuellement questionner son fonctionnement. Il s'agit là d'un changement de paradigme qui doit entrer, puis demeurer dans une culture d'entreprise, en étant notamment portée par ses cadres.

Conseil juridique

Depuis le 1^{er} juin 2024, la commune dispose en son sein d'une nouvelle fonction de conseiller juridique. Devant l'évolution rapide et de plus en plus diversifiée du cadre normatif ainsi que la complexité croissante des procédures, la nécessité d'un appui à l'administration s'est fait sentir.

Ce poste transversal est concrétisé au travers de l'article 5, alinéa 3 de la Directive du Conseil communal relative à l'organisation de l'administration. Dite fonction est exercée par le responsable du service Accueil à la population et ordre public.

En substance, les prestations sont principalement les suivantes :

- Conseils juridiques
- Recherches juridiques
- Avis de droit
- Aide à la rédaction de règlements, de contrats et conventions
- Soutien pour la correspondance à l'égard des tiers
- Défense des intérêts communaux et négociations
- Soutien en matière de protection des données

Il est noté que les prestations légales fournies sont difficilement quantifiables avec un degré de précision accru. En effet, le temps consacré au traitement peut varier considérablement en fonction de la nature et/ou de la complexité de l'affaire.

Cela étant, sur les 6 derniers mois de l'année 2024, entre 20 et 25 dossiers/demandes juridiques ont été traités chaque mois.

Informatique

L'année 2024 s'est distinguée par la mise en œuvre des projets préconisés par le masterplan 2024-2034 dont les crédits ont été approuvés lors de la séance de décembre 2023 par le Conseil général, et en particulier :

- La mise en place de la nouvelle solution téléphonique 3CX (démarré en 2023 et terminé en 2024).
- La création d'un système documentaire et de qualité (démarré en 2024 et en adaptation continue).
- La sécurisation des utilisateurs et clients (réalisé à 80%).
- La mise en production du SOC 2ème EDR et de la gestion des vulnérabilités clients (réalisé à 70%).
- Le remplacement de l'infrastructure clients (réalisé à 99%).
- La mise en production de la nouvelle infrastructure réseau et sa sécurisation (administration et centres scolaires, terminé en 2024).
- La mise en place du cycle de formation des utilisateurs et des audits de sécurité (réalisé à 50%).
- La mise en place des solutions cloud avec Microsoft 365 E5 et Azure (réalisé à 90%).
- La mise en production de nouvelles solutions logicielles (réalisé à 25%).

On distingue aussi la finalisation de l'audit SIPD réalisé par l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation. Le résultat de l'audit est très satisfaisant, montrant la très rapide évolution de la commune dans ce domaine. Même si certains points mineurs sont encore à compléter, la commune de Marly peut se targuer d'être un exemple pour les autres communes du canton.

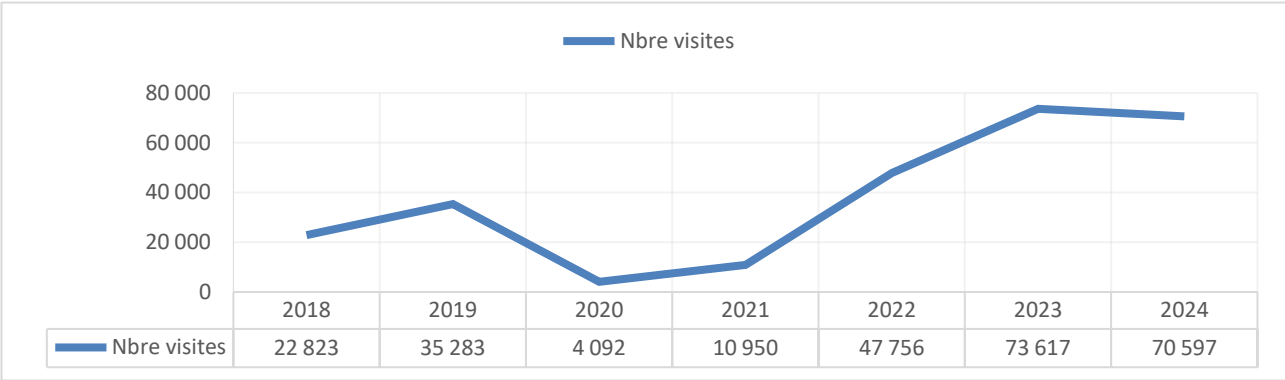
En octobre 2024 a eu lieu l'intégration du Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine (SOCHS) dans le réseau sécurisé de la commune. Tout en bénéficiant de l'infrastructure sécurisée de la commune, le SOCHS garde son entière indépendance. Cette intégration a comporté, en plus de l'incorporation dans le réseau et son paramétrage, le remplacement de l'ensemble du matériel informatique (postes de travail, téléphonie, imprimantes) et le transfert des données et du service mail depuis l'ancienne infrastructure. Cette opération s'est déroulée en un temps record pour permettre le redémarrage du travail après seulement 2 semaines et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année pour affiner les détails du transfert.

L'année 2024 a été marquée par la concrétisation de la majorité des briques prévues dans le masterplan. Certaines briques ont dû être reportées et seront réalisées courant 2025. Le travail a été très intense pour arriver à cet accomplissement. Même si pour les utilisateurs tout fonctionne normalement, énormément de travail de fond reste encore à accomplir pour satisfaire les normes de sécurité préconisées pour la commune. Ce travail dans l'ombre se poursuit en parallèle aux tâches organisationnels et opérationnelles courantes.

Communication

Site internet

Le site internet de la commune de Marly permet un accès centralisé aux informations utiles, aux documents légaux (tels que les procès-verbaux du Conseil général, les rapports de gestion et les bulletins d'information) ainsi qu'aux actualités marlinoises. Il constitue souvent le premier contact entre la population marlinoise et l'administration communale. Sa fréquentation est en hausse constante, bien qu'en 2024, le nombre de visites ait légèrement diminué après une forte augmentation en 2023.



Il est intéressant d'examiner les pages les plus consultées du site internet. Sans surprise, la page d'accueil arrive en tête. On observe cependant une nette baisse des consultations pour la page des cartes journalières, toujours en ligne pour informer de la décision de ne pas mettre en vente les abonnements sous leur nouvelle forme, mais désormais très peu visitée. Cela démontre que les citoyens ont rapidement intégré que la commune de Marly ne les vend plus.

A l'inverse, la page des actualités (articles) connaît une hausse de 174%, témoignant de l'intérêt croissant des habitants pour les actualités publiées sur le site de la commune. On note aussi l'apparition dans le classement de la page des « mises à l'enquête publique », probablement en lien avec le développement de la commune et la multiplication des nouvelles constructions. Enfin, la consultation des postes vacants augmente également, une tendance sans doute liée au taux de roulement élevé observé en 2024.

2023

QUELLES PAGES ET QUELS ÉCRANS GÉNÈRENT LE PLUS DE VUES ?	
Vues par Titre de la page et classe de l'écran	
TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE DE...	VUES
Accueil · Commune de Marly	33 k
Cartes journalières CFF · Commune ...	11 k
Article · Commune de Marly	8,6 k
Contact · Commune de Marly	6 k
Postes vacants · Commune de Marly	5,9 k
Déchetteries · Commune de Marly	5,8 k
Intranet · Commune de Marly	5,3 k

2024

QUELLES PAGES ET QUELS ÉCRANS GÉNÈRENT LE PLUS DE VUES ?	
Vues par Titre de la page et classe de l'écran	
TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE L'ÉCR...	VUES
Accueil · Commune de Marly	37 k
Article · Commune de Marly	15 k
Postes vacants · Commune de Marly	10 k
Contact · Commune de Marly	8,1 k
Déchetteries · Commune de Marly	6,6 k
Mises à l'enquête publiques · Commune de ...	6,5 k
Intranet · Commune de Marly	5,1 k

Réseaux sociaux

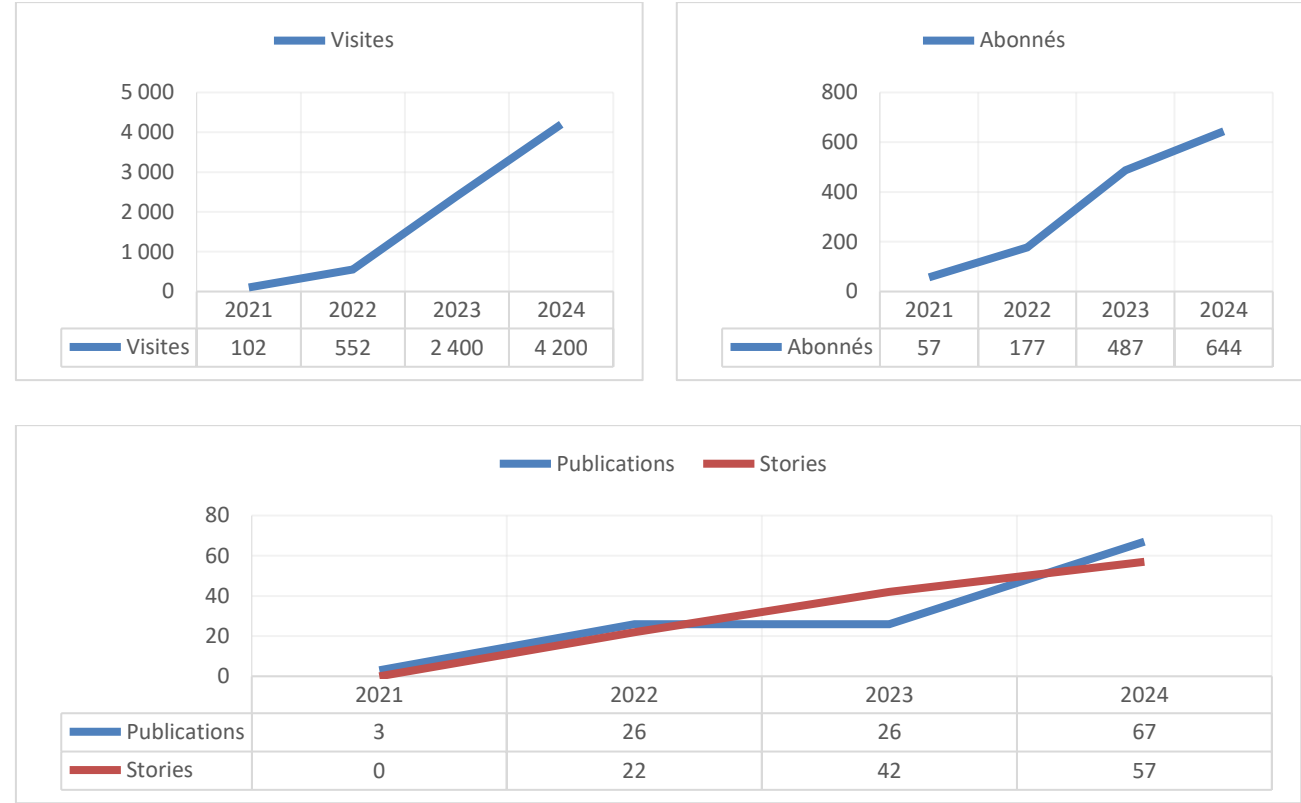
Depuis fin 2021, l'administration communale de Marly est active sur Facebook, Instagram et LinkedIn, où elle partage régulièrement divers contenus. Ses publications mettent en avant les actions menées par l'administration, les événements destinés à la population, les manifestations locales et l'histoire de la commune. Elles abordent également des sujets d'intérêt public, comme les règles de conduite dans les zones 30 km/h, le retour du capricorne asiatique ou encore les futurs grands projets tels que l'école de Marly Cité et l'EMS Les Epinettes. Par ailleurs, elle relaie aussi les publications de *Marly pour tous*.

Chaque réseau social répond à des usages spécifiques : Facebook permet de diffuser largement les actualités et informations pratiques de la commune. Instagram, plus visuel, met en valeur les événements, le patrimoine ou la vie locale, en touchant principalement un public jeune. LinkedIn, à vocation professionnelle, est adapté pour communiquer sur les offres d'emploi et les actions de la commune.

La population montre un intérêt croissant pour les publications de la commune, comme en témoigne la forte progression du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux : +27% sur Instagram, +32% sur Facebook et +20% sur LinkedIn. Au-travers de différents graphiques ci-dessous, il est possible de se rendre compte de l'engouement croissant pour ce type de plateforme, ainsi que du potentiel que cela représente pour l'administration communale.



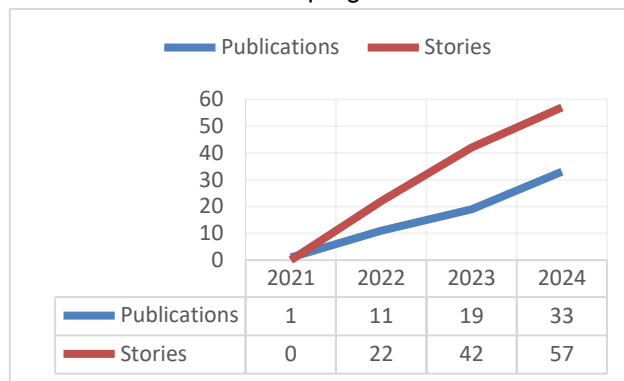
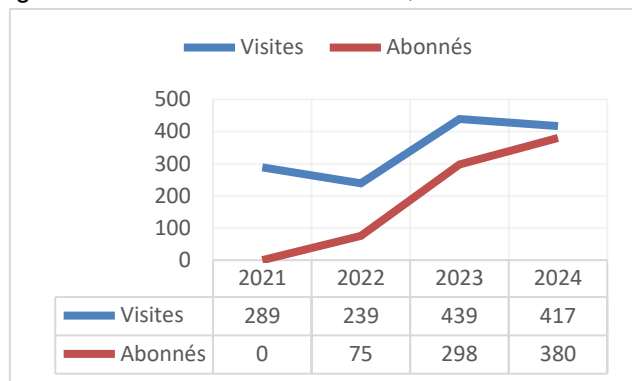
Les visites de la page Facebook ont explosé entre 2023 et 2024, avec une augmentation de près de 200%. Ce réseau social, généraliste et très enraciné, séduit un public très large, notamment les 30-65 ans, ce qui en fait un outil de communication le plus utilisé par les communes, car il est le plus efficace pour s'adresser à tous les profils d'habitants. On observe d'ailleurs que la commune de Marly continue de développer sa communication, avec un nombre de publications en constante augmentation depuis 2021.





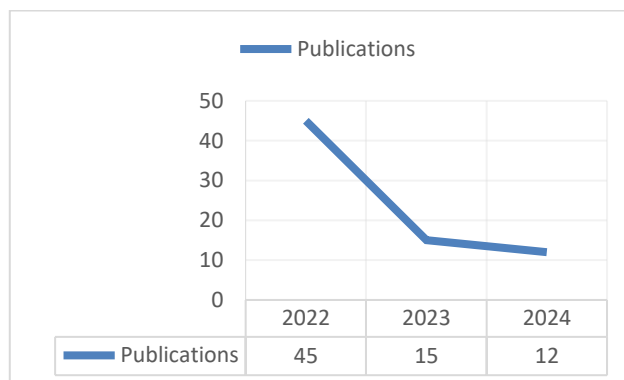
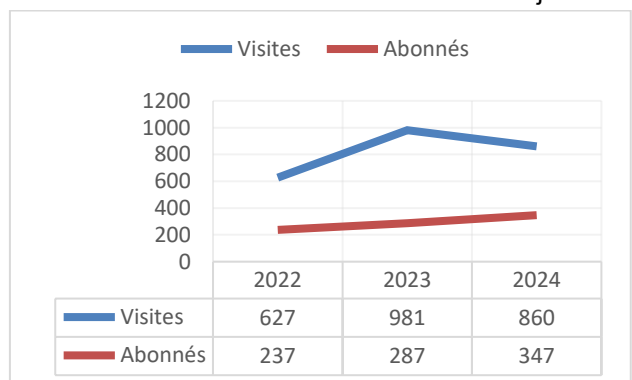
Instagram

Instagram s'adresse principalement aux jeunes adultes, âgés de 18 à 34 ans. Bien que le compte Instagram de la commune soit moins consulté que sa page Facebook, il reste en constante évolution. En 2024, malgré une légère baisse du nombre de visites, le nombre d'abonnés a néanmoins continué à progresser.



LinkedIn

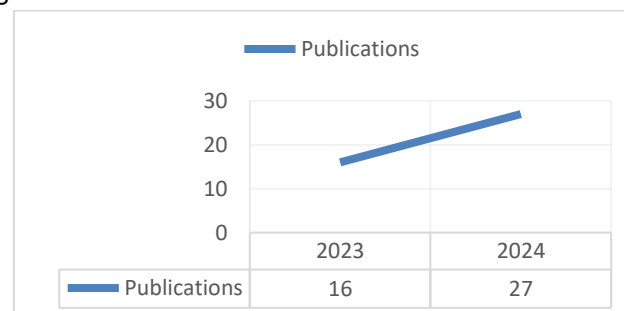
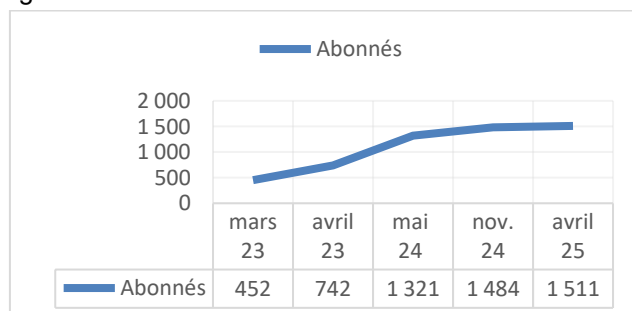
LinkedIn est un réseau à vocation professionnelle, principalement utilisé par des personnes âgées de 25 à 45 ans. Il sert essentiellement à la diffusion d'offres d'emploi, mais il pourrait également être davantage développé pour valoriser les réalisations de la commune et communiquer sur la mise en place de différents programmes, notamment ceux destinés aux seniors ou à la jeunesse.



iSarine

Début 2023, l'administration communale a commencé à utiliser la plateforme iSarine, un outil facilitant la communication instantanée avec la population. Le nombre de publications est en forte hausse, passant de 16 en 2023 à 27 en 2024, ce qui démontre une utilisation croissante de cette plateforme pour la communication officielle. Bien que le suivi précis du nombre d'abonnés soit difficile en raison de l'absence de rapports détaillés, les relevés périodiques indiquent une augmentation continue des abonnements.

Parmi les publications les plus marquantes figurent la mise en place du macaron pour la déchetterie, les Vendredis de l'Avent, la Fête du village, le Tour de Romandie, le déploiement des zones 30 km/h, l'extension de la crèche communale Les Lucioles, la mise en service du guichet virtuel, ainsi que diverses fermetures de routes et travaux d'infrastructure. Cette diversité de sujets témoigne de l'engagement de la commune à informer régulièrement ses habitants sur les événements et changements locaux.



Archives et Gestion documentaire

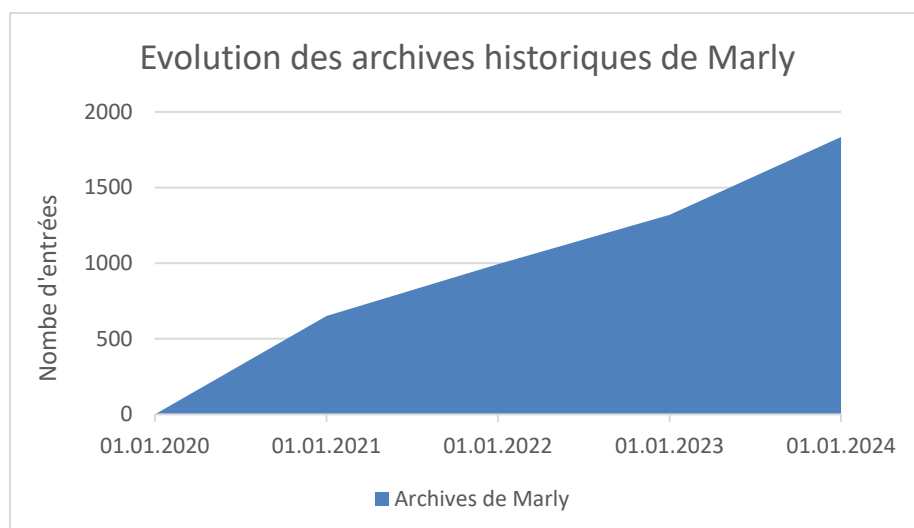
Créé en juin 2021, le domaine des Archives et de la Gestion documentaire a pour mission de préserver la mémoire des communes de Marly, Marly-le-Petit, Marly-le-Grand et Chésalles, tout en assurant la gestion documentaire de l'administration communale. Pour mieux mesurer l'ampleur du travail accompli dans ce domaine, voici quelques chiffres clés :

Nombre de nouvelles entrées aux archives, par année

	2024	2023	2022	2021
Archives historiques de Marly	515	325	343	651
Archives intermédiaires de Marly	130	33	28	-
Archives historiques de Marly-le-Grand	82	26	60	120

Nombre total d'entrées composant les archives, par année

	2024	2023	2022	2021
Archives historiques de Marly	1834	1319	994	651
Archives historiques de Marly-le-Grand	288	206	180	120



Fonds d'archives de Marly

Le fonds d'archives de la commune de Marly est en constante évolution depuis la fusion de 1970. Ces archives, qui n'avaient jamais été traitées avant 2021, ont commencé à être organisées de manière systématique à partir de cette date. En 2024, le processus initié en 2021 s'est poursuivi avec le traitement des archives historiques, qu'elles soient numériques ou physiques.

En 2024, le fonds informatique des archives historiques de Marly compte 22'743 fichiers inventoriés, contre 21'249 en 2023. Cette légère augmentation s'explique par la fusion de nombreux fichiers, notamment les procès-verbaux, afin de créer des documents annuels au format PDF/A, ce qui garantit la meilleure pérennité des fichiers. Cette méthode facilite la recherche au sein des documents tout en garantissant leur intégrité.

Fonds d'archives historiques de la commune de Chésalles



Carte topographique de Chésalles, dressée en 1869

Un grand nombre de documents d'archives de la commune de Chésalles ont été abîmés antérieurement à la fusion avec Marly en 1976. Ces documents, ayant une valeur patrimoniale immense et devant absolument être sauvegardés, font l'objet d'un programme de restauration sur trois ans. Après le sauvetage des documents les plus importants en 2023, la restauration s'est poursuivie en 2024, permettant de préserver d'autres pièces essentielles du patrimoine communal. Ce travail minutieux se poursuivra jusqu'à l'achèvement du projet, garantissant ainsi la conservation de ces archives pour les générations futures.

Fonds iconographiques

Les archives communales possèdent un riche fonds iconographique retraçant son histoire et son évolution de 1870 à nos jours. Ce fonds se compose de photographies, de films, de vidéos, de cartes postales, de tableaux et d'enregistrements audio, témoignant de la vie locale, des événements marquants et des transformations du paysage urbain et rural.

Parmi les archives notables, on retrouve des photographies documentant l'histoire de la zone industrielle Winckler SA ou Ciba-Chrome ainsi que des vues aériennes des différents quartiers de Marly, offrant un regard unique sur le développement de la commune. Les événements politiques y sont également représentés, comme la journée de la fusion et la soirée qui a suivi, ainsi que des portraits des Conseillers communaux et généraux au fil des législatures.



Marlynox, le Rababou de Marly, vers 2009.

Les festivités et traditions locales sont largement illustrées, notamment à travers les photos de cortèges de Carnaval ou des soirées de la Saint-Nicolas. Les archives incluent également des souvenirs de la vie associative et sportive de Marly.

Le patrimoine naturel et bâti de Marly occupe une place importante dans ce fonds, avec par exemple des photographies de la grande chute d'eau de la Gérine, avant sa destruction en 2011 pour la revitalisation de la rivière, ainsi que des vues de l'église, de la laiterie, du home des Epinettes et des bâtiments administratifs. Des cartes postales anciennes permettent également de redécouvrir Marly sous un autre regard, avec des scènes de rue, des commerces et des lieux emblématiques comme l'hôtel-restaurant de la Croix-Blanche.

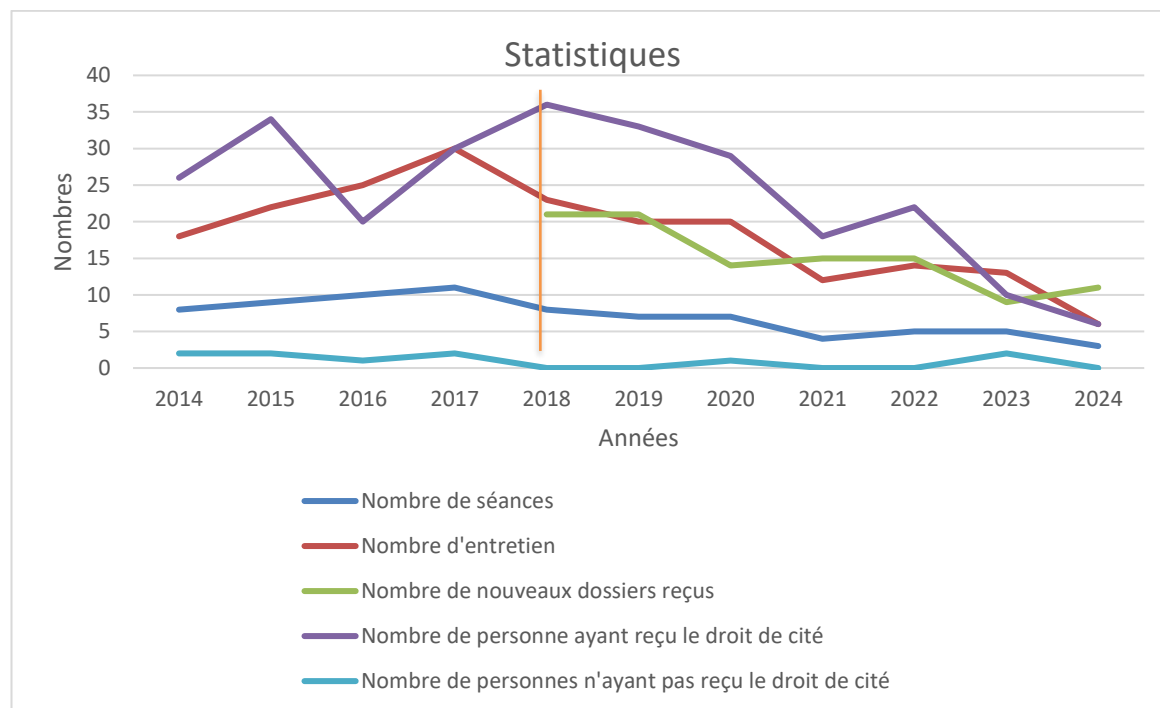
Les archives témoignent aussi des événements historiques qui ont marqué la commune, à l'image des photos des dégâts causés par l'ouragan Lothar en 1999, des travaux d'endiguement des rivières, ou encore des crues de la Sarine et de la Gérine en 2005. Le passé industriel de Marly est également bien représenté, avec une grande série de photos de l'entreprise CIBA, ainsi que des documents sur la destruction du château d'eau en 1977. Enfin, ce fonds iconographique contient plusieurs films et reportages, comme le spectacle Chevalier 2000, impliquant plus de 600 enfants de la commune, ou encore un film western nommé Marly Hill et tourné sur le territoire communal à la fin des années 70.

Naturalisations

En 2024, sous la présidence de M. Daniel Mollard, Conseiller général, la Commission a siégé à 3 reprises et mené 6 entretiens. Sur ces 6 entretiens, tous ont reçu un préavis positif. La Commission a en outre reçu 11 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles et des naturalisations (SENa).

Le Conseil communal a suivi la Commission des naturalisations sur l'ensemble de ses préavis.

Les statistiques montrent que, depuis l'instauration de la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois, toutes les courbes sont en baisse. Cette tendance s'explique par le durcissement des conditions d'éligibilité au droit de cité, ce qui limite le nombre de candidats pouvant prétendre à la naturalisation. En conséquence, le nombre de nouveaux dossiers diminue drastiquement, mais la qualité de ces derniers augmente également.



**Début 2018 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois (LDC, RSF 114.1.1).*

Finances

Responsable : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal
Suppléant : Philippe Schwab, Conseiller communal

Le mot du Conseiller communal

En préambule, je voudrais revenir sur les changements organisationnels intervenus dans la deuxième partie de l'année 2024, que l'on peut considérer comme un fait marquant. Année qui a été intense et marquée par le départ de notre administrateur des finances en fin d'année. Pour rappel, en 2022, le service des finances a été renforcé par la création d'une nouvelle fonction de responsable de secteur dans le but d'épauler, et en cas d'absence, de suppléer l'administrateur des finances. Deux responsables de secteur ont donné leur démission les deux dernières années, si bien que nous avons engagé le 1^{er} juin 2024 un nouveau responsable de secteur, détenteur du Brevet fédéral de spécialiste en finances et comptabilité, avec la responsabilité de la gestion du personnel. Pour assurer le bon fonctionnement du service, le Conseil communal a présenté une nouvelle organisation. Dans ce sens, il a redistribué les tâches pour lesquelles de nouveaux descriptifs de fonction ont été établis, en donnant aussi plus de responsabilités aux collaboratrices, avec pour objectif de rendre le service des finances plus souple et efficace, à l'interne comme à l'externe. Cette réorganisation du service a permis de réduire le personnel, comme quoi l'adage « Faire mieux avec moins » sied parfaitement aux démarches entreprises.

Quant aux aspects financiers, le Conseil communal se réjouit du résultat inattendu de l'exercice 2024 dont les raisons sont expliquées ci-après sous la partie Finances et impôts. Ce résultat permet d'améliorer certains éléments financiers tels que le capital propre non affecté se situant nouvellement à 22 millions de francs et notamment les indicateurs financiers, dont le taux d'endettement net en recul par rapport à 2023. Par contre, et cela n'est pas une surprise au vu de l'investissement consenti pour la nouvelle école de Château d'Eau (environ 35 millions de francs avant l'obtention de la subvention dans le courant de l'année 2025), la dette augmente de près de 20 millions de francs. Je rappelle que l'année 2024 a été marquée par la hausse du coefficient d'impôt en vue d'améliorer le résultat comptable des prochains exercices, permettant ainsi de renforcer notre capital propre et la trésorerie, en prévision des investissements

indispensables à venir, dont le projet de Marly Cité devisé à environ 40 millions de francs. Cela étant, je pense que les perspectives financières devraient être plutôt bonnes ces prochaines années, si bien que le spectre d'une nouvelle augmentation d'impôt s'éloigne. Finalement, et cela est important sous l'angle stratégique et légal, le système de contrôle interne (SCI) doit être véritablement réalisé d'ici la fin d'année 2025, mais au plus tard pour la fin de la présente législature. En effet, la matrice actuelle dans laquelle sont essentiellement identifiés les risques financiers doit être étendue à d'autres domaines tels que les RH, les systèmes informatiques, etc. Des procédures d'exploitation, de maintenance et d'audit interne du système d'information ont été formalisées, ce qui permettra de mettre en place un outil performant dans le sens des objectifs précités, à savoir les aspects stratégiques et légaux.

Oui, 2024 a été une année intense, aussi émotionnellement, raison pour laquelle je tiens à remercier vivement tout le personnel du service des finances qui a dû suppléer à l'absence de collègues en arrêt maladie durant le deuxième semestre 2024, en effectuant un travail remarquable.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2024

Exercice 2024

Bénéfice Fr. 2'182'514.-

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2024 présente un bénéfice de Fr. 2'182'514.-. Ce résultat représente ainsi une amélioration de Fr. 4'653'503.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 2'470'989.-.

Ceci s'explique globalement par les points suivants :

- une diminution des charges d'exploitation de Fr. 851'734.- (charges de personnel et de biens et services)
- une augmentation des impôts directs sur les personnes morales de Fr. 2'956'573.-
- une augmentation des autres impôts directs de Fr. 619'684.-
- une augmentation des taxes et redevances de Fr. 254'108.-

Budget de résultats - MCH2

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts au budget	Comptes 2023
Charges d'exploitation	50 619 056	51 470 790 -	851 734	46 089 427
30 Charges de personnel	10 348 770	10 923 665 -	574 895	9 413 153
31 Charges de biens et services et autres charges	6 863 144	7 385 589 -	522 445	6 274 746
33 Amortissements du patrimoine administratif	2 273 404	2 264 236	9 168	2 235 240
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 298 858	1 276 690	22 168	961 694
36 Charges de transferts	29 834 880	29 620 610	214 270	27 204 593
Revenus d'exploitation	- 53 530 999 -	49 825 521 -	3 705 478 -	46 061 264
40 Revenus fiscaux	- 36 414 141 -	33 131 315 -	3 282 826 -	29 888 956
42 Taxes	- 6 899 838 -	6 645 730 -	254 108 -	6 735 275
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 380 030 -	419 945	39 915 -	463 967
46 Revenus de transferts	- 9 836 990 -	9 628 531 -	208 459 -	8 973 067
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	- 2 911 943	1 645 269 -	4 557 212	28 163
34 Charges financières	1 420 880	1 340 000	80 880	1 069 419
44 Revenus financiers	- 587 997 -	410 780 -	177 217 -	876 347
Résultat provenant des financements [RFI]	832 883	929 220 -	96 337	193 072
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	- 2 079 060	2 574 489 -	4 653 549	221 234
48 Revenus extraordinaires	- 103 455 -	103 500	45 -	103 455
Résultat extraordinaire [REO]	- 103 455 -	103 500	45 -	103 455
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	- 2 182 514	2 470 989 -	4 653 503	117 780
	Bénéfice	Déficit		Déficit

Les comptes d'investissements 2024

Voici la synthèse par fonction des investissements réalisés en 2024, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2024.

Compte des investissements - par fonctions

		Comptes 2024		BUDGET 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	238 529	-	386 000		213 988	
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE						
2	FORMATION	9 242 784	970 200	14 137 000		13 125 105	724 000
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	96 436	-	100 000			
6	TRAFFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	400 191	270 946	5 761 500		846 142	-
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	631 224	1 315 937	4 723 800	205 800	927 002	183 612
TOTALISATION		10 609 164	2 557 083	25 108 300	205 800	15 112 237	907 612
Investissements nets			8 052 081		24 902 500		14 204 625

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2024 s'établissent comme suit :

Etat des dettes communales à moyen et long terme

En milliers de francs s de francs

Etablissements	Contracté en	Eché en	Emprunt initial	Taux intérêt	Amortissement financier annuel	2023	2024
Postfinance	2012	2024	5 200	1.45%	235	2 615	-
						2 615	-
Rentes Genevoises	2014	2034	5 000	1.70%	250	2 750	2 500
						2 750	2 500
SUVA	2013	2025	4 300	1.66%	250	1 800	1 550
SUVA	2015	2025	4 000	0.96%	max. 400 /an	4 000	4 000
SUVA	2021	2036	3 500	0.58%	-	3 500	3 500
SUVA	2021	2032	4 000	0.46%	120	3 760	3 640
SUVA	2023	2038	10 000	2.11%	300	10 000	9 700
						23 060	22 390
Raiffeisen	2016	2028	5 900	1.09%	295	3 835	3 540
Raiffeisen	2024	2037	4 500	1.63%			4 500
Raiffeisen	2024	2044	5 500	1.74%	260		5 500
Raiffeisen	2024	2049	3 500	1.75%	140		3 500
						3 835	17 040
Banque cant. Fribourg	2017	2029	5 200	0.85%	250	3 700	3 450
Banque cant. Fribourg	2022	2042	15 000	2.15%	450	14 550	14 100
Banque cant. Fribourg	2024	2034	7 500	1.87%	300		7 500
						18 250	25 050
BCGE	2018	2033	6 000	1.33%	300	4 500	4 200
BCGE	2020	2035	6 000	0.52%	360	4 920	4 560
BCGE	2024	2034	2 500	1.72%			2 500
						9 420	11 260
Caisse de pension Poste	2015	2027	5 000	1.23%	-	5 000	5 000
						5 000	5 000
TOTAUX						64 930	83 240

Dettes financières 2024

Créditeur	Pourcentage
BCF	30%
SUVA	27%
Raiffeisen	20%
BCG	14%
Caisse Pensions Poste	6%
Rentes genevoises	3%
BCF	3%

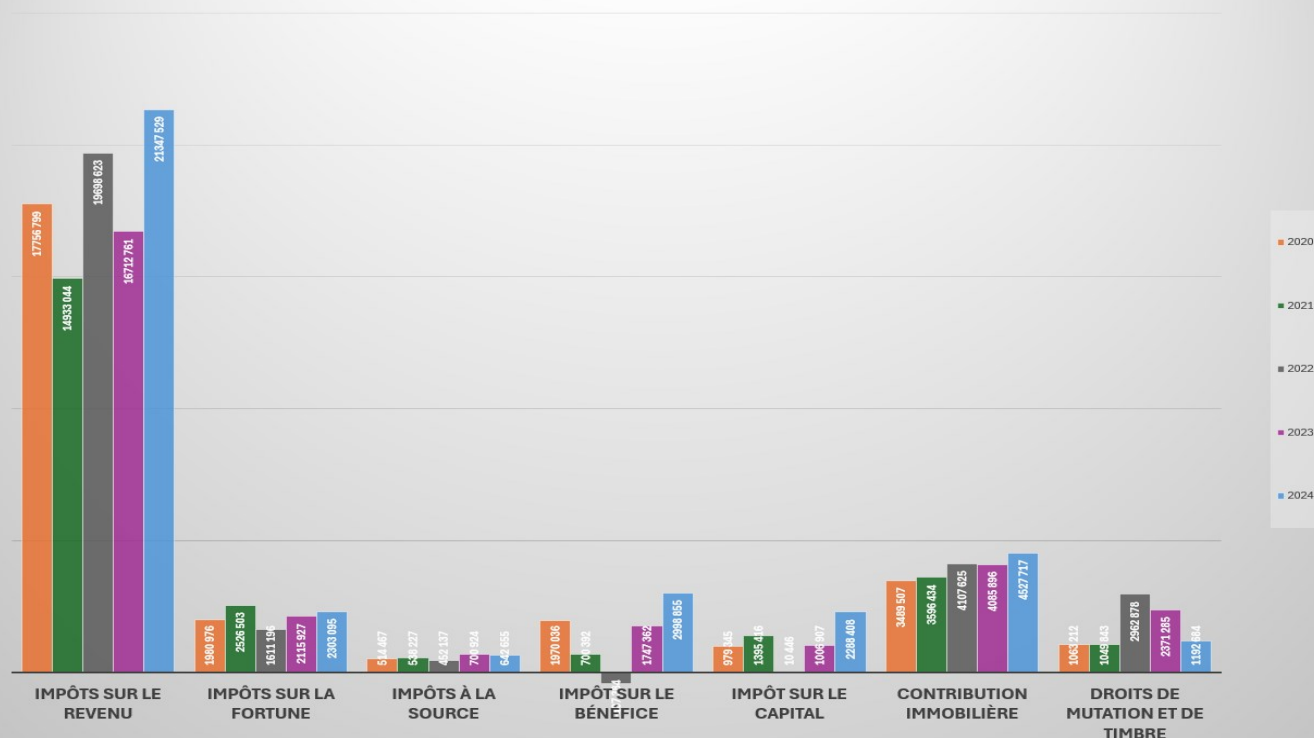
Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2024 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 36'414'141.- (contre Fr. 29'888'956.- en 2023). Elles ont été budgétisées pour un montant de Fr. 33'131'315.- et représentent 68% des recettes totales qui se montent à Fr. 53'530'999.-.

Statistique du pourcentage des diverses recettes fiscales facturées

	2024	%	2023	%	2022	%
Revenus fiscaux	36 414 141.18	100.00	29 888 955.55	100.00	29'128'326.81	100.00
Personnes physiques	24 293 278.90	66.71	19 529 611.90	65.34	21'761'955.61	74.71
Impôts sur le revenu	21 347 528.60	58.62	16 712 760.55	55.92	19'698'623.15	67.63
Impôts sur la fortune	2 303 095.10	6.32	2 115 927.30	7.08	1'611'195.75	5.53
Impôts à la source	642 655.20	1.76	700 924.05	2.35	452'136.71	1.55
Impôts sur les prestations en capital	-	-	-	-	-	-
Personnes morales	5 287 263.40	14.52	2 754 263.15	9.22	-426'937.80	-1.46
Impôt sur le bénéfice	2 998 855.20	8.24	1 747 361.95	5.85	-437'383.95	-1.50
Impôt sur le capital	2 288 408.20	6.28	1 006 907.20	3.37	10'446.15	0.04
Autres impôts directs	6 799 683.88	18.67	7 572 850.50	25.34	7'763'498.00	26.65
Contribution immobilière	4 527 716.75	12.43	4 085 896.00	13.67	4'107'624.80	14.10
Impôts sur les gains de fortune	867 100.55	2.38	889 090.85	2.97	448'589.70	1.54
Droits de mutation et de timbre	1 192 684.15	3.28	2 371 285.30	7.93	2'962'877.55	10.17
Impôt sur les successions et donations	100 520.90	0.28	206 921.25	0.69	176'230.65	0.60
Impôt sur les appareils et distributeurs	22 795.50	0.06				
Récupération des pertes sur créances d'impôts	88 866.03	0.24	19 657.10	0.07	68'175.30	0.24
Impôts sur la propriété et sur les charges	33 915.00	0.09	32 224.00	0.11	29'811.00	0.10
Impôts sur les chiens / Autres impôts	33 915.00	0.09	32 224.00	0.11	29'811.00	0.10

Evolution des principaux impôts



Etat des variations des capitaux propres

Les capitaux propres au 1^{er} janvier 2024 se montaient à Fr. 29'683'225.-. Ils ont été augmentés par le bénéfice 2024 ainsi que par l'attribution aux réserves sur les financements spéciaux pour atteindre le solde de Fr. 32'755'116.- au 31 décembre 2024.

Etat du capital propre

Comptes	Libellés	Etat au 1.1.2024	Augmentations par	Diminutions par	Solde 31.12.2024
Attributions aux financements spéciaux du capital propre / Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre					
29	Capital propre	29 683 226	3 555 375	-483 485	32 755 116
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	8 660 596	1 298 858	-380 030	9 579 425
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	8 660 596	1 298 858	-380 030	9 579 425
29001.00	Financement spécial approvisionnement en eau - maintien de la valeur	1 752 496	305 940	0	2 058 436
29001.01	Financement spécial approvisionnement en eau - équilibre du compte	476 667	74 353	0	551 020
29002.00	Financement spécial traitement eaux usées - maintien de la valeur	5 256 103	918 566	0	6 174 669
29002.01	Financement spécial traitement eaux usées - équilibre du compte	1 132 026		-380 030	751 996
29003.00	Financement spécial gestion des déchets	37 580			37 580
29003.01	Financement spécial gestion des déchets FSEC	5 724	0		5 724
295	Réserve liée au retraitement (introduction mch2)	1 156 531		-103 455	1 053 077
2950	Réserve liée au retraitement	1 156 531	4895 - Prélèvements sur réserve liée au retrait. du patrimoine admin. PA	-103 455	1 053 077
29500.00	Patrimoine administratif, autres	1 156 531		-103 455	1 053 077
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		0	0	0
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		0	0	0
29600.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		0	0	0
299	Excédent (+) ou découvert (-) du bilan	19 866 098	2 256 517	0	22 122 615
2990	Résultat annuel	0	2 182 514	0	2 182 514
29900.00	Résultat annuel	0	2 182 514		2 182 514
2999	Résultat cumulés des années précédentes	19 866 098	74 003	0	19 940 101
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	19 940 101			19 940 101
29990.01	Résultats cumulés des années précédentes (cercle inhum.)	-74 003	74 003		0

Etat des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie fournit des informations sur les mouvements de liquidités au cours d'une période donnée.

Flux de trésorerie

Commune de Marly		Exercice 2024
Libellé		Montant du flux
Résultat total du compte de résultats		2 182 514
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités		2 273 404
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-	388 265
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	-	3 056 511
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	-	29 550
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	-	617 285
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	-	462 134
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation		144 651
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves		918 828
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA	-	103 455
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]		862 198
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-	8 052 081
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)		77 803
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-	7 974 278
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)		11 259
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]		11 259
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-	7 963 019
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.		2 960 000
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.		12 350 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]		15 310 000
Variation de trésorerie		8 209 178
Etat des liquidités au 01.01.2024		1 730 231
Etat des liquidités au 31.12.2024		9 939 409
Variation des liquidités au bilan		8 209 178

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

L'évolution des indicateurs financiers pour la période 2024/2023 de la commune de Marly, selon l'Annexe C éditée par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, se présente ainsi :

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET		2024	2023
Capitaux de tiers	20	97 501 690	80 340 355
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommuna	+	9 926 435	8 136 787
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	8 711 176	6 542 358
Patrimoine financier	-	36 497 076	24 595 810
= Dette nette		62 219 873	57 338 973
Revenus fiscaux	40	36 414 141	29 888 956
TAUX D'ENDETTEMENT NET		170.87%	191.84%
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

< 100% bon
100% – 150% suffisant
> 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		2024	2023
Solde du compte de résultats		2 182 514	-117 780
Amortissement du PA	+	2 273 404	2 235 240
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	1 298 858	961 694
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	380 030	463 967
Amortissements des subventions d'investissements	+	15 057	15 058
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	388 265	363 496
Prélèvements sur le capital propre	-	103 455	103 455
= Autofinancement		4 898 084	2 163 295
Immobilisations corporelles		10 606 096	15 080 967
Immobilisations incorporelles	+	3 068	31 270
= Investissements bruts		10 609 164	15 112 237
Subventions d'investissements acquises	+	2 557 083	907 612
= Recettes d'investissement		2 557 083	907 612
Investissements bruts		10 609 164	15 112 237
Recettes d'investissement	-	2 557 083	907 612
= Investissements nets		8 052 081	14 204 625
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		60.83%	15.23%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 - 100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2024	2023
Charges d'intérêt		340 1 283 245	958 409
Revenus des intérêts	-	440 180 167	241 616
= Charges d'intérêts net		1 103 078	716 793
Revenus fiscaux		40 36 414 141	29 888 956
Taxes	+	42 6 899 838	6 735 275
Revenus financiers	+	44 587 997	876 347
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 380 030	463 967
Revenus de transfert	+	46 9 836 990	8 973 067
Revenus extraordinaires	+	48 103 455	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		54 222 450	47 041 066
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2.03%	1.52%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon
4% – 9% suffisant
> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		2024	2023
Engagements courants		200 4 108 118	4 570 252
Part de la commune aux dettes brutes des associations intercommuna	+	9 926 435	8 136 787
Engagements financiers à court terme	+	201 8 575 000	5 615 000
Engagements financiers à long terme	+	206 83 376 176	68 857 358
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068 8 711 176	6 542 358
= Dette brute		97 274 553	80 637 038
Revenus fiscaux		40 36 414 141	29 888 956
Taxes	+	42 6 899 838	6 735 275
Revenus financiers	+	44 587 997	876 347
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 380 030	463 967
Revenus de transfert	+	46 9 836 990	8 973 067
Revenus extraordinaires	+	48 103 455	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		54 222 450	47 041 066
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		179.40%	171.42%
(Dette brute / revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 50% très bon
50% – 100% bon
100% – 150% moyen
150% – 200% mauvais
> 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		2024	2023
Immobilisations corporelles		50 10 606 096	15 080 967
Immobilisations incorporelles	+	52 3 068	31 270
= Investissements bruts		10 609 164	15 112 237
Charges de personnel		30 10 348 770	9 413 153
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31 6 863 144	6 274 746
Réévaluations sur créances	-	3180 559 681	1 435 000
Charges financières	+	34 1 420 880	1 069 419
Charges de transfert	+	36 29 834 880	27 204 593
Amortissements, subventions d'investissements	-	366 15 057	15 058
= Dépenses courantes		47 892 936	42 511 854
Dépenses courantes		47 892 936	42 511 854
Investissements bruts	+	10 609 164	15 112 237
Dépenses totales		58 502 099	57 624 091
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		18.13%	26.23%
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible
10% – 20% effort d'investissement moyen
20% – 30% effort d'investissement élevé
> 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE		2024	2023
Charges d'intérêts		340 1 283 245	958 409
Revenus des intérêts	-	440 180 167	241 616
Amortissements du patrimoine administratif	+	33 2 273 404	2 235 240
Amortissements subventions d'investissements	+	366 15 057	15 058
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466 388 265	363 496
= Service de la dette		3 003 274	2 603 595
Revenus fiscaux		40 36 414 141	29 888 956
Taxes	+	42 6 899 838	6 735 275
Revenus financiers	+	44 587 997	876 347
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 380 030	463 967
Revenus de transfert	+	46 9 836 990	8 973 067
Revenus extraordinaires	+	48 103 455	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		54 222 450	47 041 066
PART DU SERVICE DE LA DETTE		5.54%	5.53%
(Service de la dette / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 5% charge faible
5% – 15% charge acceptable
> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS		2024	2023
Capitaux de tiers		20 97 501 690	80 340 355
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommuna	+	9 926 435	8 136 787
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068 8 711 176	6 542 358
Patrimoine financier	-	10 36 497 076	24 595 810
= Dette nette		62 219 873	57 338 973
Population résidente permanente		9 243	9 060
DETTE NETTE PAR HABITANT		6 732	6 329
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net
0 – 1'000 CHF endettement faible
1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF endettement important
> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT		2024	2023
Solde du compte de résultats		2 182 514	-117 780
Amortissement du PA	+	33 2 273 404	2 235 240
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35 1 298 858	961 694
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45 380 030	463 967
Amortissements des subventions d'investissements	+	366 15 057	15 058
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466 388 265	363 496
Prélèvements sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
= Autofinancement		4 898 084	2 163 295
Revenus fiscaux		40 36 414 141	29 888 956
Taxes	+	42 6 899 838	6 735 275
Revenus financiers	+	44 587 997	876 347
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 380 030	463 967
Revenus de transfert	+	46 9 836 990	8 973 067
Revenus extraordinaires	+	48 103 455	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		54 222 450	47 041 066
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		9.03%	4.60%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

> 20% bon
10% – 20% moyen
< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Accueil à la population et ordre public

Responsable : Philippe Schwab, Conseiller communal
Suppléant : Christophe Maillard, Syndic

Le mot du Conseiller communal

L'année 2024 a été marquée par une réorganisation de la police communale, notamment avec l'arrivée de notre chef de poste. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son charisme, son professionnalisme et sa personnalité qui apportent une réelle plus-value à nos services.

Nous avons également accueilli notre nouveau chef de service, dont le leadership a insufflé un nouvel élan au sein du dicastère. Son calme et son professionnalisme ont contribué à instaurer une atmosphère sereine et harmonieuse au sein du personnel, et je lui en suis reconnaissant.

Sur le plan culturel, de nombreux événements ont animé la place du village, notamment le Giron des musiques de la Sarine organisé par la Gêrinia du 24 au 26 mai. Je remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées, ainsi que les bénévoles et les

différents services communaux ayant contribué à son succès. La SDME a, quant à elle, organisé les promotions civiques ainsi que la fête de la Saint-Nicolas, renforçant ainsi les traditions locales.

Dans le domaine sportif, nos associations ont maintenu leurs manifestations habituelles, témoignant du dynamisme de notre commune. Je tiens à souligner l'importance de ces nombreuses activités, rendues possibles grâce à l'engagement sans faille des bénévoles, à qui j'exprime toute ma gratitude.

Enfin, je remercie le personnel de mon Dicastère pour son professionnalisme et son engagement au quotidien. Mes remerciements vont également au commandant du feu et à son état-major pour leur dévouement dans la défense incendie. Je souhaite aussi exprimer ma reconnaissance envers notre secrétaire communal, dont le soutien et les précieux conseils contribuent largement au bon fonctionnement du service Accueil à la population et ordre public.

Philippe Schwab

Elections et votations

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé

4 votations fédérales sur 12 objets
3 votations cantonales sur 4 objets

ce qui représente **234** heures de scrutin et de dépouillement, pour un total de **58** scrutateurs.

Lors de chaque week-end de votation, la préposée au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Contrôle des habitants

La responsable du secteur, préposée au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Elles assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Elles ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciations à la préfecture, les listes diverses, les dossiers de « déclaration de prise en charge » en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;

- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le secteur se trouve confronté à des situations de plus en plus complexes. Ces situations sont dues à l'évolution de la société mais également à la mise en place de nouvelles normes plus restrictives du canton et de la confédération.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés disposent d'une assurance maladie, de même que les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger.

Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2024	Variation	31 décembre 2023
Population résidente			
Suisse	6 235	+34	6 201
Etranger	3 008	+149	2 859
Total population résidente	9 243	+183	9 060
Population séjour			
Population suisse en séjour	155	+3	152
Population étrangère en séjour	19	+2	17
Total population séjour (suisse et étranger)	174	+5	169
Population totale (résidente et séjour)	9 417	+188	9 229
% de population étrangère	32.14%		31.16%
Evolution de la population selon le sexe			
Masculin	4 558	+112	4 446
Féminin	4 859	+76	4 783
Total	9 417	+188	9 229
Etat civil (avec séjour)			
Célibataires	4 389	+85	4 304
Marié-es (y compris séparées)	3 649	+41	3 608
Partenariats enregistrés	10	+1	9
Veufs-ves	460	+31	429
Divorcé-e-s	907	+30	877
Partenariats dissous	2	-	2
Total	9 417	+188	9 229
La religion (avec séjour)			
Catholiques	4 610	-126	4 736
Protestants	443	-15	458
Divers et sans	4 364	+329	4 035
Total	9 417	+188	9 229
Langues pratiquées (avec séjour)			
Français	5 606	+142	5 464
Allemand	966	-13	979
Divers	2 845	+59	2 786
Total	9 417	+188	9 229
Nombre de ménages	4 090	+182	3 908

Nombre d'habitants	31 décembre 2024	Variation	31 décembre 2023
Nationalité (permanente sans séjour)			
Suisses			
Bourgeois	567	-10	577
Fribourgeois	3 575	+10	3 565
Confédérés	2 093	+34	2 059
Séjour (domicile secondaire)	155	+3	152
Total	6 390	+37	6 353
Etrangers			
Permis B	1 070	+106	964
Permis C	1 683	+60	1 623
Permis F/L	125	-32	157
Permis S	130	+15	115
Séjour	19	+2	17
Total	3 027	+151	2 876
Total population permanente et séjour	9 417	+188	9 229

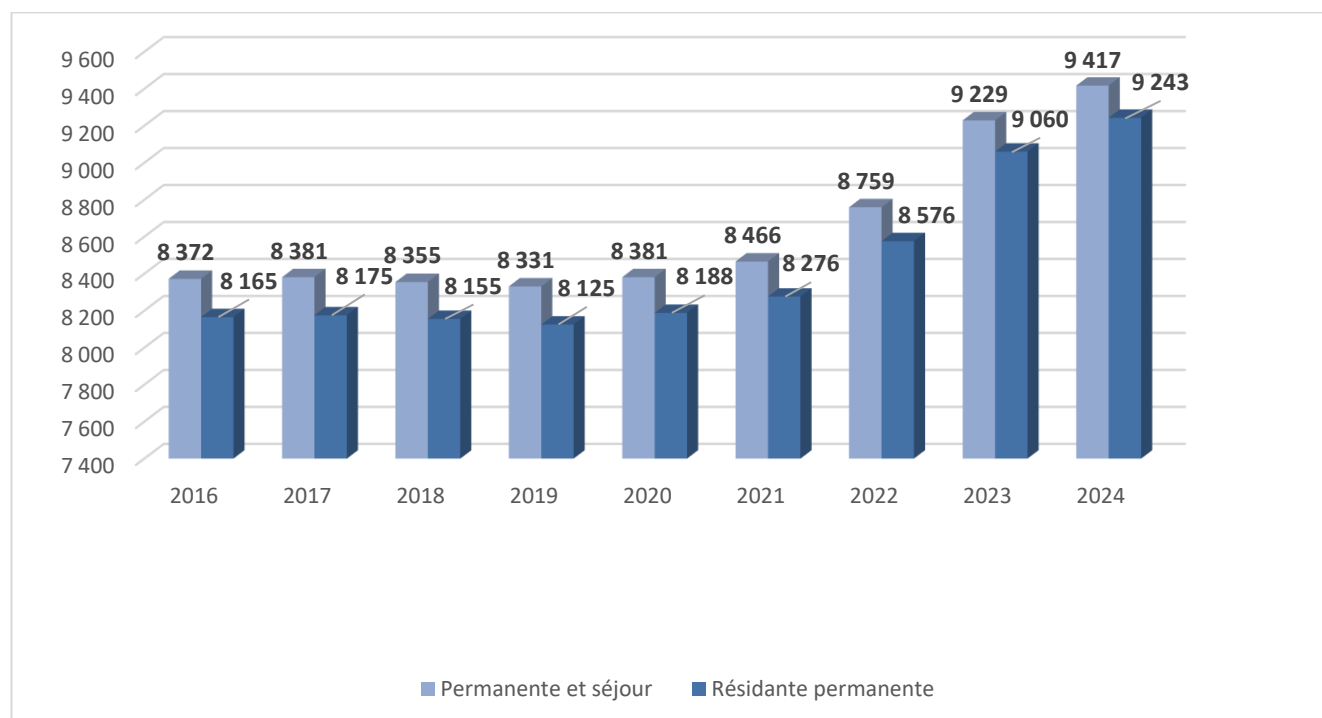
Permis S

Dès le début de la guerre en Ukraine le 24 février 2022, de nombreux réfugiés sont arrivés en Suisse. Afin que ces personnes reçoivent rapidement un droit de séjour sans devoir passer par une procédure d'asile ordinaire, le Conseil fédéral a décidé le 11 mars 2022 d'activer pour la première fois le statut de protection S. Les personnes titulaires d'un permis S faisant partie de l'asile ne sont pas comptabilisées dans les effectifs de la population tant que la durée du séjour est inférieure à une année.

Au 31 décembre 2024, **140** personnes titulaires d'un permis S étaient inscrites à la commune de Marly, dont **130** qui sont comptabilisées dans les effectifs de la population.

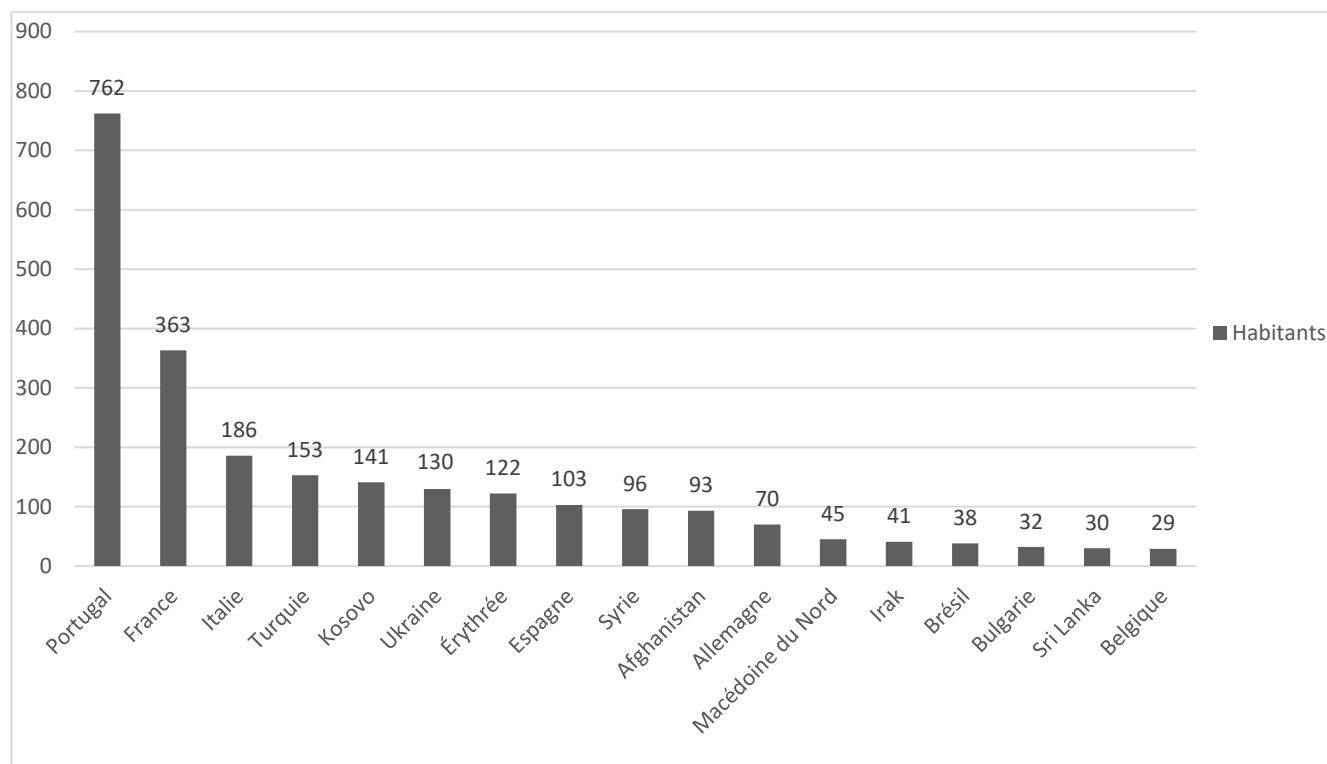
Evolution de l'effectif de la population

Pour l'année 2024, une augmentation de 188 personnes est enregistrée au 31 décembre.

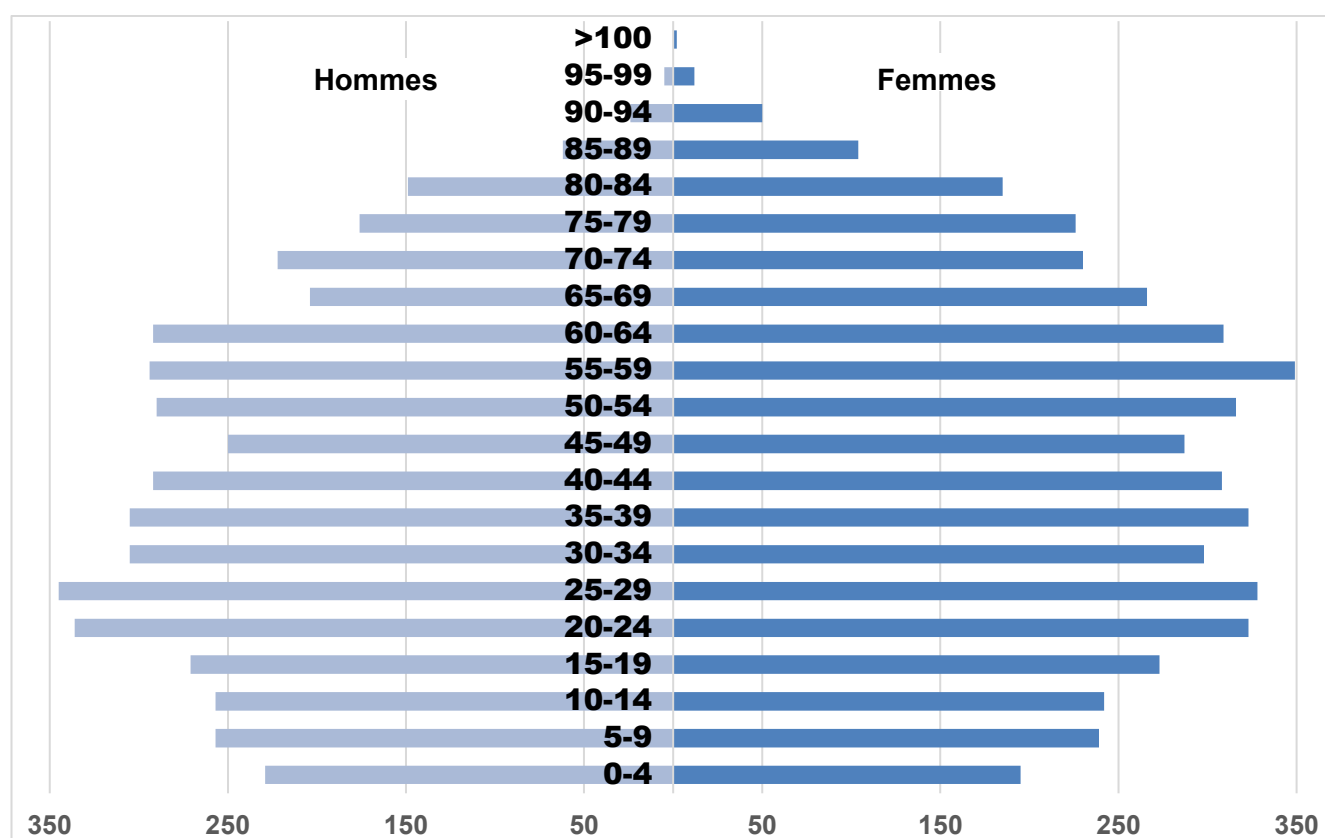


Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité suisse)

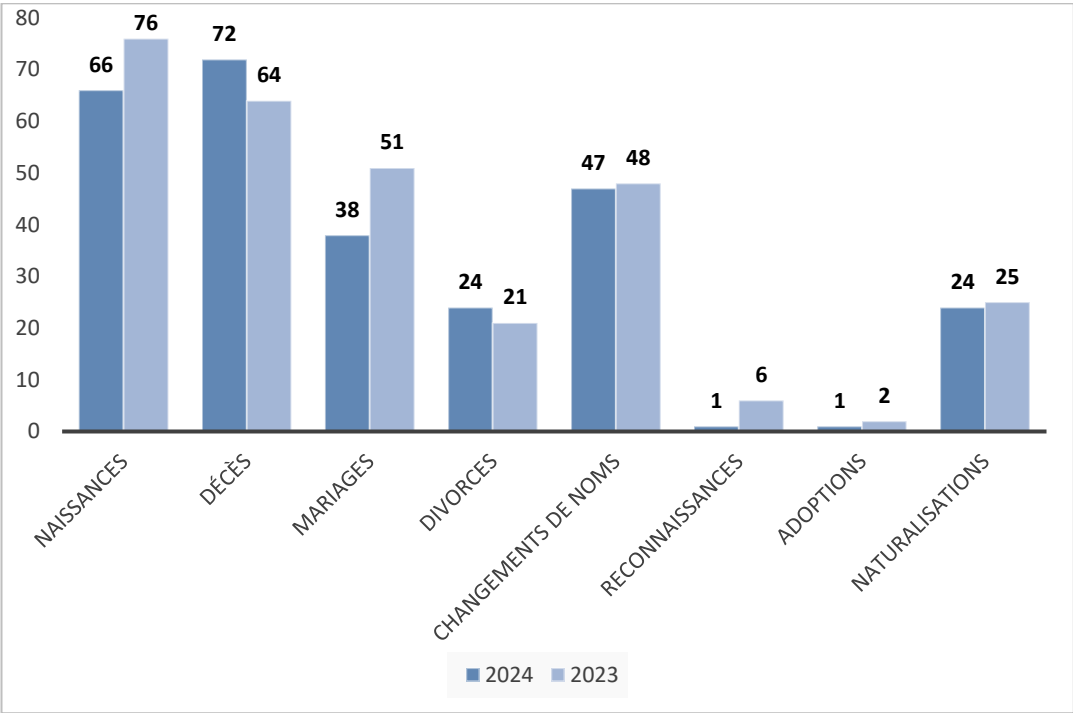
(population suisse : 6'390 / 67.86% - population étrangère : 3'027 / 32.14 %)



Pyramide des âges au 31.12.2024



Faits d'état civil



Activités du secteur

Hormis les **417** demandes de renseignements liées au contrôle des habitants (390 en 2023) par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **4'605** mails divers (18 en moyenne journalière). A noter que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **19'673** mutations (19'850 en 2023) dans son registre pour le maintien à jour des données. On peut ajouter que **949** arrivées et **767** départs ont été enregistrés (1'002 et 825 en 2023). Il a en outre établi **47** listes (62 en 2023) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

➡ **949 arrivées**
➡ **767 départs**

Le contrôle des habitants a également procédé à l'enregistrement et à la distribution de **437** cartes (416 en 2023) aux habitants du quartier du MIC pour l'utilisation de l'Eco Point (déchetterie).

En 2024, **219** demandes de subventions sur les abonnements piscine ont été contrôlées (251 en 2023).

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **37 enquêtes** de recherche de domicile (26 en 2023).

Il a également préavisé **24** demandes d'attestations de prise en charge en collaboration avec le service des finances, le service social et la police communale.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **52** demandes (57 en 2023) de dispense d'assurance en Suisse, **290** rappels (286 en 2023) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **66** demandes (76 en 2023) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

Délivrance de documents

2024	2023	
4	1	certificats de bonnes mœurs
159	193	attestations de départ
13	12	certificats de vie
6	4	certificats de droits civiques
1206	997	attestations de domicile à Marly
77	147	attestations d'établissement (pour séjours)
1024	1190	certificats d'établissement et de séjour
252	211	documents d'identité (cartes d'identité)
117	135	attestations de sortie de territoire
24	32	déclarations de prise en charge

Accueil

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du Marly Info et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de **417** demandes de renseignements liées au contrôle des habitants émanant d'administrations diverses (390 en 2023).

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2024 :

321 vignettes compost
9 abonnements Bains de la Motta
2 livres Marly et son histoire

et contrôlé **69** demandes, soit **958** listes (192/2'545 en 2023) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **1'590** signatures (3'670 en 2023).

En 2024, la réception a fait **30** réservations pour les déplacements du personnel communal (16 en 2023), par le biais de Mobility. Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés ; **12** objets trouvés (17 en 2023) par des citoyens ont été remis à la réception dont **4** ont été restitués à leurs propriétaires.

Agence AVS

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants. Les activités principales sont d'accueillir, d'informer, d'apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives et de mettre à disposition les différents formulaires.

Police

L'année 2024 a été marquée par une analyse approfondie des missions et le développement de nombreuses procédures visant à garantir un traitement efficace et professionnel des différents enjeux de sécurité. La police de Marly a été confrontée à divers défis, notamment la problématique du stationnement, la gestion de nombreux chantiers, ainsi que la présence lors de manifestations et la surveillance générale.

L'ouverture de la nouvelle école de Château d'Eau a requis une mobilisation importante des ressources en sécurité, assurant une présence dissuasive et l'élaboration d'un rapport sur l'environnement sécuritaire de l'établissement.

Une collaboration transversale entre les services communaux a permis de développer de nombreuses synergies. Cependant, la charge de travail actuelle et l'effectif en place atteignent leur limite. Face à l'augmentation de la population et la création de nouveaux quartiers, une réflexion s'impose pour renforcer la sécurité communale et augmenter les effectifs de la police de Marly.

Effectifs actuels

- 1 Chef de poste ;
- 2 agents à 100% ;
- 1 collaboratrice administrative à 70% ;
- 2 collaborateurs-trices au contrôle du stationnement à 50%.

Collaboration avec d'autres entités

La police communale a renforcé sa coopération avec la police cantonale et les services communaux pour assurer un suivi optimal des problématiques de sécurité et de prévention.

Avec la police cantonale

- Participation active à des enquêtes sur des vols simples, des cambriolages, des violations de domicile et des séjours illégaux.
- Soutien dans les recherches de personnes disparues et l'identification des auteurs de délits.
- Rôle clé dans les campagnes de prévention en matière de sécurité routière et de sensibilisation des jeunes, notamment lors des rentrées scolaires.
- Transmission des données de vitesse du dispositif « Visispeed » au Bureau des amendes d'ordre et des radars pour améliorer la surveillance des axes routiers sensibles.
- Échanges réguliers pour mieux cibler les problématiques et améliorer la réactivité des interventions.

Avec les services communaux

- Service du contrôle des habitants : Vérification d'adresses, réalisation d'enquêtes et remise de documents officiels ;
- Service social : Assistance dans la détection et l'investigation de fraudes à l'aide sociale, notamment en vérifiant des véhicules et domiciles suspects ;
- Service technique : Collaboration sur le suivi des dossiers FRIAC, la gestion des impacts des chantiers sur la circulation et la surveillance de l'occupation du domaine public ;
- Surveillance de la conformité de la taille des haies et arbres ;
- Identification des véhicules abandonnés et suivi des infractions liées au stationnement.

Avec les établissements scolaires

- Coopération avec le service des écoles et les directions d'établissements pour gérer les absences injustifiées et les problématiques de sécurité aux abords des écoles ;
- Amélioration de la prévention et intervention rapide en cas de besoin ;
- Attention particulière au Cycle d'Orientation de Marly : encadrement de la course annuelle des élèves et réunions de travail avec la nouvelle direction pour résoudre des problématiques spécifiques.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par la police communale en 2024 dans ses nombreux domaines d'activité :

	2024	2023	2022	2021
ADMINISTRATION				
Auditions	5	0	0	0
Autorisations de stationner/circuler délivrées	52	2	5	4
Avis de dégâts sur le domaine public	4	4	3	8
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	0	0
Demande d'autorisation de prolongation d'heures d'ouverture des commerces	4	2	6	3
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère ou de drone sur le territoire communal	2	3	5	4
Notifications de documents	5	0	4	8
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	10	0	0	0
Patentes K délivrées (manifestations, lotos, ...)	24	27	19	9
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	0	0	1	0
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	0	0
AMENDES D'ORDRE				
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	3873	1173	1'457	1345
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	264	152	82	62
CONTRÔLES DIVERS				
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées	15	3	1	6
Contrôles des parkings	4707	814	897	831
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	19	1	1	2
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	35	3	8	40
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	15	2	1	4
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	37	11	34	25
SURVEILLANCES DIVERSES				
Séances de chantiers	18	5	8	87
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	92	7	45	77

INTERVENTIONS DIVERSES				
Accidents de la circulation routière	12	6	3	1
Interventions avec le service du feu (en journée)	5	4	6	15
Contrôles et interventions concernant les chiens	19	5	7	4
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	5	4	8	4
Interventions pour non-présence d'élèves en classe - recherche - disparition	22	5	18	25
Mendicité ou colportage	18	12	12	2
PATROUILLES PREVENTIVES				
Patrouilles préventives diverses	6334	2'373	212	1262
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE				
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	11	11	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	68	7	4	20
Présences policières aux entrées et sorties scolaires	640	249	205	754
CIRCULATION ROUTIERE				
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parkings	9	2	2	1
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	26	3	4	9
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	15	12	6	28
Pose des radars préventifs (3 radars pédagogiques)	34			
FORMATION CONTINUE				
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	1	1	0	1
Formation cours self défense	2	1	0	2
Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participants)	5	4	4	4
Formation tir (nombre d'entraînements) pour le poste	28	9	4	10
DIVERS				
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	0	0	0	0
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	489	486	455	411
Interventions sur les horodateurs (entretien-caisse)	86	-	-	-
CONTRÔLES DES PARKINGS				
P+R Corbaroche	256	202	294	409
Parkings de Corbaroche (3 parkings)	589			
Parking Ecole Cité	545	108	120	96
Parking Ecole Grand-Pré	512	108	120	94
Parking Montiver / Château d'Eau dès aout 24	727			
Parking Administration communale	385	210	162	64
Parking Epinettes	529			
Parkings MIC	610			
Parking sous le Pont de Pérolles / Confin	554	186	201	45
PATROUILLES PRÉVENTIVES DIVERSES				
Patrouilles à vélos	404	85	119	268
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	334	94	20	34
Patrouilles secteurs A-B-C-D-E-F-G-H	5313	2'048	35	65
Patrouilles pédestres diverses	115	101	24	15
Patrouilles préventives diverses	168	35	111	876
PRÉSENCES POLICIÈRES AUX ENTRÉES ET SORTIES SCOLAIRES				
Grand-Pré et CO	99	45	46	186
Parking Lidl	49	11	41	102
Rond-point GP	38	2	9	79
Ecole Cité	94	105	24	158
PPP chapelle St-Sébastien	33	55	43	108
Garage Berset	35	31	40	82
Rond-point Pommiers	68			
Parking Motiver	73			
PPP Bourguillon	77			
Parking école Château d'Eau	74			

Collaboration avec la police de proximité

- En 2024, la police communale et la police cantonale de proximité ont coopéré sur des affaires de vandalisme, intrusions, vols, escroqueries et squats.
- Les séances de coordination régulières ont permis un échange d'informations.

Sécurité routière des enfants

- Collaboration avec le Bureau de la prévention routière de la police cantonale pour organiser des cours d'éducation routière à vélo.

Circulation et signalisation

- Réparation des signaux routiers endommagés.
- Mise en place de zones à 30 km/h dans tous les quartiers.
- Aménagements pour rétrécir la chaussée, ralentir la vitesse et créer de nouvelles places de stationnement.

Militaire

Le cantonnement militaire de Corbaroche, Stationnement des Troupes de Protection Aérienne (STPA), a connu une augmentation du nombre de nuitées en 2024. Une rencontre a eu lieu avec le secteur de coordination territoriale 1, ainsi qu'un cours de formation des gardes civils romands en octobre 2024, organisé au STPA de Marly.

En fin d'année, une demande de révision de la convention vieille de 21 ans a été adressée au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Une mise à jour des conventions pour tous les STPA de Suisse est prévue pour 2026 par le Parlement. Toutefois, une prise en charge partielle des frais d'énergie a déjà été acceptée.

	2024	2023	2022	2021
Jours d'occupation militaire STPA	96	123	247	206
Nuitées	7'546	5'243	24'240	11'107
Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	2	4	3	2

Organe communal de conduite (ORCOC)

Les deux Points de Rencontre d'Urgence (PRU) sont pleinement opérationnels. Le contrôle de liaison annuel avec la centrale d'engagement de la Police cantonale a été réalisé en août 2024.

La révision de la Loi sur la Protection de la Population (LProtPop) a été adoptée en décembre 2024 et entrera en vigueur le 1er juillet 2025. Son analyse est en cours par le secteur de la sécurité. Il est déjà acquis que cette nouvelle législation aura un impact significatif sur la gestion de crise en cas d'événement majeur pour la commune. Par ailleurs, certaines tâches, telles que la gestion des places protégées, seront redistribuées aux communes par le canton.

L'Organe Communal de Conduite (ORCOC) est appelé à disparaître et sera remplacé par des bureaux communaux de liaison. La commune estime néanmoins essentiel de maintenir une structure de type État-major de gestion de crise afin d'assurer une réponse adaptée et efficace aux situations complexes.

Responsable : Bernard Clerc, Vice-Syndic
Suppléant : Maurice Horner, Conseiller communal

Le mot du Conseiller communal

Bilan et Perspectives 2024

Pour 2024, les maîtres-mots ont été continuité et consolidation des dossiers en cours. Plusieurs projets d'envergure ont avancé, malgré certains défis à relever.

Un concours en deux phases a permis de sélectionner un projet pour l'école de Marly Cité ainsi que pour l'extension du home Les Epinettes. Ces infrastructures renforceront l'offre éducative et les services aux aînés.

Le dossier du P+R / Nouvelle caserne des pompiers est finalisé sur le plan administratif. Toutefois, son financement n'a pas été validé par le Conseil général en fin d'année. De nouvelles démarches sont en cours pour obtenir des subventions supplémentaires.

La première rentrée scolaire dans la nouvelle école de Château d'Eau s'est bien déroulée, tant pour le corps enseignant que pour les élèves. Cependant, des problèmes de circulation aux abords de l'établissement ont été constatés. Un groupe de

travail ad hoc a été mis en place pour trouver des solutions adaptées.

La ligne de transport public desservant les hauts de Marly a été abandonnée par l'Agglomération, car elle ne répondait pas aux nouvelles exigences. En effet, la loi sur la mobilité impose désormais des critères plus stricts pour l'ouverture de nouveaux tronçons, notamment en matière de rentabilité.

Une quatrième enquête publique relative au PAL (Plan d'aménagement local) a été déposée. Le traitement des oppositions est en cours.

Le projet de requalification de la route cantonale poursuit son développement. Toutefois, sa réalisation ne pourra débuter au plus tôt qu'en 2028. Le développement du Parc des Falaises avance à grands pas.

Nouveau secteur : Exploitation des bâtiments

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion communale, un nouveau secteur, "Exploitation des bâtiments", a été créé. Son objectif est d'assurer une gestion efficace et durable des infrastructures communales. Un responsable a été nommé à sa tête et veille désormais au bon fonctionnement et à l'entretien de nos bâtiments.

Police des constructions

L'année 2024 a également marqué un changement au sein du service de la police des constructions, avec l'engagement d'une nouvelle responsable de secteur, qui a pris ses fonctions avec engagement. Son agenda reste chargé, car la commune continue de s'agrandir, et la densification urbaine génère un volume croissant de dossiers à traiter.

Je profite de ces quelques lignes pour adresser mes remerciements sincères à tout le personnel du service Urbanisme et patrimoine pour le travail accompli cette année. Leur engagement et leur professionnalisme sont essentiels au développement harmonieux de notre commune.

Bernard Clerc

Police des constructions

Le service Urbanisme et patrimoine, à travers son département dédié à la surveillance de la conformité des constructions, a examiné, en 2024, un total de 101 demandes de permis de construire. Parmi celles-ci, 41 ont été traitées selon la procédure ordinaire, 54 selon la procédure simplifiée, et 6 demandes préalables ont été soumises. De plus, le Conseil communal a validé 50 demandes relatives à l'installation de panneaux solaires, conformément à l'article 18a, alinéa 1 de la loi sur l'aménagement du territoire.

**101 demandes
de permis de construire**

	2024	2023	2022	2021
PROCEDURE ORDINAIRE				
Habitations individuelles	4	4	6	4
Habitations collectives	7	3	6	1
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	1	1	1
Bâtiments mixtes	0	1	0	1
Bâtiments publics	1	0	0	1
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	2	10	10	5
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	2	4	5	1
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	12	1	1	0
Démolition	0	4	0	2
Extension du réseau CAD	6	0	3	0
Antenne de communication	0	1	2	2
Mise en séparatif des collecteurs	0	0	0	0
Conduite d'eau potable	2	0	2	0
Aménagements extérieurs	3	2	2	2
Patente et terrasse public	0	0	0	4
PAD, PED	0	0	1	0
Installation technique pour bâtiment	1	2	1	1
PROCEDURE SIMPLIFIEE				
Jardin d'hiver non-chauffé	1	0	0	2
Changement de système de chauffage	19	31	27	27
Transformation et aménagement divers	13	12	20	19
Couvert et garage	5	10	10	9
Cabane de jardin	4	7	8	5
Capteurs solaires	0	0	0	0
Aménagements extérieurs	11	5	11	31
Autorisations diverses (totem, place vélos libre-service, ...)	0	1	5	0
Enseignes	1			
Demandes préalables	6	2	2	1
Autorisation panneaux solaires	50	37	45	39

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments s'est réunie à six reprises en 2024. Elle est constituée de trois conseillers, d'un chef de service, du responsable technique, du responsable exploitation et de la spécialiste en projets urbains. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état des bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude, ainsi que les projections des besoins sont en cours.

Les bâtiments de la commune Marly se distinguent en plusieurs parties. Le scolaire, les bureaux, les halles de sports et les locations. La réorganisation a scindé en 4 zones Marly pour une meilleure répartition des effectifs. L'exploitation des bâtiments a intégré fin 2024 une boîte mail dédiée pour toutes demandes de travaux (technique, exploitation) pour un meilleur suivi et une meilleure réactivité. Les planifications sont faites sous 48 heures (badge, devis, demande) avec un système de livraison pour toutes demandes concernant l'entretien courant des bâtiments.

Rénovations diverses des bâtiments scolaires et communaux

Comptes 2170.5040.00 et 0290.5040.00

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance, qui sont considérées comme des investissements. Les travaux visant à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes.

Les travaux exécutés en 2024 sont exposés ci-dessous.

Extension de la crèche Marly cité, chemin des Epinettes 6b		
Parois	Fr.	35'600.45
Electricité	Fr.	8'985.50
Peinture	Fr.	7'148.65
Lave-vaisselle	Fr.	1'951.95

Ecole de Grand-Pré, Pavillons 2 et 3		
Remplacement de 34 texbands	Fr.	4'000.00
Remplacement de 23 texbands	Fr.	3'340.00
Changement porte entrée	Fr.	17'468.95
Remplacement des bandaux lumineux devant les salles de classes	Fr.	11'487.30
Réparation du sol sportif	Fr.	8'295.00
Remplacement toile salle omnisport	Fr.	18'800.00
Modernisation de la centrale de sonorisation Ecole	Fr.	9'773.30

Ecole de Grand-Pré, route des Ecoles 34		
Nettoyage ventilation du réseau d'air reprise des sanitaires et toilettes	Fr.	6'788.70

Bâtiment administratif, route de Fribourg 9		
Réfection de la toiture	Fr.	41'833.85
Pose isolation phonique	Fr.	2'107.40

Halle édilitaire, route de Corbaroche 64		
Analyse planchers métallique	Fr.	5'063.30

Récapitulation		
Disponible au 01.01.2024 « Bâtiments scolaires »	Fr.	95'100.00
Disponible au 01.01.2024 « Bâtiments communaux »	Fr.	107'190.00
Travaux effectués en 2024	Fr.	182'644.35

Concours / étude et avant-projet pour le centre scolaire de Marly Cité

Compte 2170.5040.02

Dans le cadre de sa stratégie de planification des infrastructures scolaires, le concours pour l'agrandissement de Marly Cité a été finalisé en juin 2024. Ce concours comprenait aussi l'agrandissement de l'EMS. Leur proximité géographique et leur lien avec la place du village amenaient une rationalisation des projets et une approche plus fine de leur lien. Pour rappel, la stratégie des bâtiments scolaires définie est de réaliser le 3^e centre scolaire pour y déménager les élèves de Cité, afin de pouvoir assainir l'école de Cité. La première partie étant réalisée, le projet de rénovation de l'école peut être entamé avec une mise en service de l'école de Cité pour la rentrée 2028/29.

Le deuxième tour du concours a permis aux projets sélectionnés d'adapter leur proposition selon les critiques faites. Cela a amené plus de qualité aux projets et une meilleure compréhension des enjeux. Le jury a récompensé le projet REFLET tant pour ses qualités architecturales et urbanistiques que pour le soin apporté aux futurs utilisateurs.

Le projet lauréat prévoit la construction d'un nouveau bâtiment regroupant l'école primaire, deux halles de sport et la salle polyvalente. Il fait le lien avec la place du village en devenant ainsi une cour d'école et un prolongement de la salle polyvalente. L'école existante sera assainie et dédiée à l'AES avec certaines activités scolaires.

L'avant-projet a pu débuter grâce au recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour piloter ce projet complexe. Effectivement, l'agrandissement de l'EMS fait partie du projet global avec un parking souterrain. Les groupes de projet ont pu rencontrer les architectes pour mieux définir les besoins.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement (message 10/20)	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé en 2022	Fr.	81'272.00
Montant dépensé en 2023	Fr.	52'106.95
Montant dépensé en 2024	Fr.	641'318.92
Solde disponible au 31.12.2024	Fr.	332'681.08

Construction du 3^{ème} centre scolaire

Compte 2170.5040.01

Les travaux du site scolaire ont pu être terminés pour la rentrée d'août 2024. Les élèves ont ainsi appréhendé leur nouvelle école. Les aménagements extérieurs étaient toujours en travaux. Certains éléments sont toujours en cours de rectification à la fin d'année. Les bâtiments ont été inaugurés en octobre.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement	Fr.	34'800'000.00
Montant dépensé en 2021	Fr.	3'988'719.19
Montant dépensé en 2022	Fr.	9'765'647.10
Montant dépensé en 2023	Fr.	12'920'472.76
Montant dépensé en 2024	Fr.	8'410'266.05
Solde disponible au 31.12.2024	Fr.	416'670.00

Masterplan des bâtiments

Compte 0290.5040.02

La volonté du Conseil communal de bénéficier d'une planification des bâtiments communaux passe par l'élaboration d'un masterplan des bâtiments. La construction de cet outil a débuté en 2023 et s'est poursuivie en 2024. La collecte des données sur les bâtiments communaux a été plus compliquée que ce qui avait été imaginé, ce qui a entraîné une plus-value des mandataires. En outre, les études demandées n'ont pu être définies qu'après cette collecte des données et elles étaient plus importantes que prévues. Dès lors, une demande additionnelle de Fr. 26'000.- a été demandée en juillet à la Commission financière. Les études permettant d'analyser les bâtiments ont pu se faire durant le deuxième semestre. Celles-ci permettront de connaître l'état des bâtiments et de planifier les travaux d'assainissement. Une optimisation de l'utilisation des locaux est aussi attendue.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement (message 09/22)	Fr.	125'000.00
Montant dépensé en 2023	Fr.	10'770.00
Montant dépensé en 2024	Fr.	59'989.95
Solde disponible au 31.12.2024	Fr.	65'010.05

Réalisation et état des travaux

Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg

Compte 6150.5010.03

La médiation entre Implénia SA et les maîtres d'ouvrage, à savoir le SPC et la Commune, est toujours en cours. La revendication porte sur un montant de Fr. 1'800'000.-, pour des prestations complémentaires en lien avec la durée du chantier notamment, prestations qui sont contestées. Cette procédure devrait être réglée courant 2025. Il reste encore la facturation des acquisitions de terrains. Ceci pourra être effectif lorsque le décompte final des travaux aura été reçu, certainement durant le premier semestre 2025. Lorsque celui sera finalisé, la commune pourra bénéficier de la subvention de l'AGGLO.

Modération de trafic

Compte 6150.5010.00

En 2023, le SPC établissait un préavis négatif concernant les mises en zone 30 des quartiers résidentiels marlinois. Le principal grief portait sur la coordination avec la future ligne de transport public au nord de Marly. Grâce aux coordinations avec l'Agglomération de Fribourg, le SPC a pu émettre un préavis positif, avec une approbation des plans en août 2024. Les totems ont pu être installés ainsi que certains marquages routiers durant le deuxième semestre. L'installation de places de stationnement se fera en 2025.

Mandat d'étude pour la réalisation d'une ligne de transports publics au nord de Marly (mesure d'AGGLO du PA4 4M.05.02)

Compte 6220.5010.00

La nouvelle loi sur la Mobilité, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2023, définit des critères très précis concernant l'économicité des lignes de transport public. Malheureusement, la desserte de la ligne ne répond pas aux différents indices d'économicité. Le Canton et l'Agglomération de Fribourg, en tant que commanditaires, n'ont pas pu entrer en matière. De facto, le projet a donc été clôturé. La communication concernant cet abandon a été faite au Conseil général et dans le Marly Info.

Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine (mesure d'AGGLO du PA3 3M02.01)

Compte 6220.5010.01

Suite à la validation du ValTraLoc en 2023, qui fixe le cadre de cette requalification de grande ampleur, le mandat pour l'avant-projet a été adjugé en juillet. Des séances de travail ont été réalisées avec le SPC afin de confirmer la faisabilité des aménagements.

La mesure 3M02.01 du projet d'agglomération 3^{ème} génération prévoit la requalification entière de la route cantonale 1200. Les premières étapes ont été réalisées et le coût de cette réalisation a été plus élevé que ce qui avait été prévu. Dès lors, la subvention attendue pour l'entier du projet va être distribuée pour les premières étapes. Afin de bénéficier de subventions pour les étapes suivantes, celles-ci ont été reportées dans le projet d'agglomération 5^{ème} génération avec une attente de subvention à hauteur de 30%. Les travaux ne pourront commencer qu'en 2028.

Agrandissement du P+R et création d'une caserne de pompier

Compte 7690.5290.02

Le projet présenté en décembre au Conseil général est issu du concours réalisé en 2023 conjointement avec le Réseau Santé Sarine (RSS). Ce parking silo permet d'accueillir 201 places de stationnement ainsi que la caserne des pompiers et l'administration des soins à domicile. Le travail conjoint avec le RSS amène une rationalisation du projet. La gestion de ce projet est assurée par la commune, sous la direction du chef du service Urbanisme et patrimoine, avec la participation de la commission de bâtisse (COBAT) et de la commission technique (COTEC). Des représentants des deux maîtres d'ouvrage y participent également. La COBAT s'est réunie 5 fois et le COTEC 7 fois. Une étude sur la gestion des aléas de ruissellement est en cours. Le projet aurait pu être soumis à une enquête publique au premier trimestre 2025. Cependant, en raison de la participation financière importante de la commune, le Conseil général a rejeté la demande de crédit. L'Agglomération s'est engagée à rechercher des solutions, notamment auprès du Canton.

Aménagement du territoire

Plan d'aménagement local

Pour rappel, une quatrième enquête publique avait été exigée par les services cantonaux afin de se conformer aux nouvelles lois, notamment celle sur la mobilité. Le dossier pour cette 4^{ème} enquête a été adapté selon les éléments règlementaires mais avec une adaptation d'éléments en suspens, comme la parcelle du Saint-Sacrement qui a été partiellement mise en zone urbaine. Le plan des limites des constructions a aussi été élaboré selon les exigences cantonales. Le dossier a soulevé plusieurs oppositions, notamment sur l'espace réservé aux eaux, thématique qui est revenue en fin d'année à travers des réclamations de propriétaires privés. Une séance avec le canton sera organisée en 2025.

PAD cadre / PAD route de Fribourg

Les dossiers d'examen préalable sont revenus en début d'année. Une coordination significative avec le SeCA a été nécessaire afin de mieux comprendre leurs attentes pour ce nouvel outil qu'est le PAD-Cadre. Des précisions complémentaires très précises ont été demandées par le service cantonal, ce qui a engendré un important travail de la part des mandataires.

Plan de mobilité

Le plan de mobilité est un outil obligatoire à mettre en place pour toutes les administrations publiques de plus de 50 employés. Cette démarche vise à promouvoir l'usage des transports publics et de la mobilité douce, mais aussi de mettre à disposition des places de stationnement aux personnes dont le besoin est avéré. Entrée en vigueur en septembre 2019, il a été révisé afin d'intégrer le personnel des centres scolaires (personnel de l'Etat des établissements scolaires primaires et du CO).

Cette fusion a permis que tous les utilisateurs des parkings communaux disposent de conditions claires pour définir leur mode de transport. Ce plan est accompagné d'un contrat avec Frimobil et l'AGGLO relatif à l'offre d'abonnements annuels Frimobil à prix réduits « JobAbo » pour les entreprises. Ceci veut dire que s'ajoute à la participation communale aux abonnements TP 10% de Frimobil et 10% de l'AGGLO, soit 20% de rabais supplémentaire sur l'abonnement annuel des transports publics.

L'entrée en fonction de ce nouveau plan de mobilité « fusionné » s'est fait en deux temps, le premier en janvier 2023 pour le personnel communal. Comme annoncé, le second s'est fait en août 2024 avec l'entrée en exploitation du parking de Château d'Eau. Cela a ainsi permis de bien prendre en compte les besoins du personnel de l'Etat des établissements scolaires en termes d'organisation et de responsabilité.

Eaux, édilité et espaces verts

Responsable : Maurice Horner, Conseiller communal
Suppléant : Bernard Clerc, Vice-Syndic

Le mot du Conseiller communal

A Marly, nous avons la chance de disposer de plusieurs puits de captage qui approvisionnent la population en eau potable de qualité et ceci durant toute l'année. Cette eau est pompée jusqu'au réservoir principal et redistribuée par gravitation aux habitants de la commune.

Par mesure de sécurité, nous sommes reliés à la conduite d'eau du CEFREN et à une conduite d'eau venant de Tinterin, ce qui sécurise encore d'avantage l'approvisionnement en eau potable la commune.

Un de nos défis pour l'avenir est le suivant : 12'000 habitants à l'horizon 2030. Une consommation de près de 200 litres d'eau par personne et par jour. La commune se doit d'être à même de fournir cette eau en quantité et en qualité pour le futur.

En décembre 2023, le Conseil général a validé un budget qui va permettre la recherche de nouvelles ressources en eau potable de qualité sur notre territoire.

Un grand merci à l'équipe du secteur Eaux et Assainissement, à son chef de service ainsi qu'à ses deux collaborateurs.

Ces personnes connaissent le terrain et œuvrent tout au long de l'année pour assurer au mieux un service de distribution d'eau potable sans faille.

L'eau est un bien vital et on a la chance d'y avoir accès en tout temps.

Maurice Horner

Secteur Eaux

Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La commission, qui s'est réunie à deux reprises en 2024, s'est principalement occupée de valider les messages d'investissements pour 2025.

Distribution d'eau

Consommation

En 2024, la consommation d'eau comptabilisée sur les compteurs est de 545'377 m³. En y ajoutant les 5'342 m³ relatifs à divers travaux (sondes géothermiques, nettoyage de routes, fuites etc.), les 12'000 m³ liés au chantier du MIC, le total de cette consommation est de 562'719 m³ pour un total entré dans le réseau de 639'706 m³, ce qui représente une perte de 12.05%.

Dans les pertes, il faut tenir compte de l'utilisation des hydrantes par les pompiers pour les travaux publics, pour les divers gros chantiers (route de Fribourg, etc.), ainsi que les erreurs de comptage dues au vieillissement des compteurs.

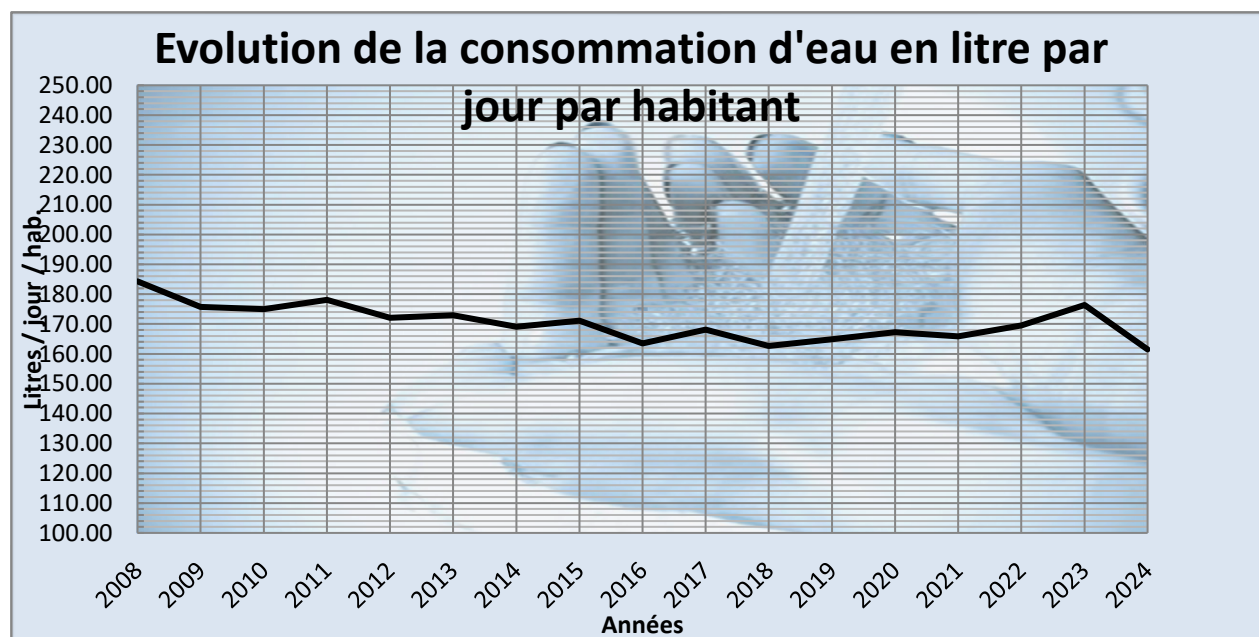
La consommation par jour et par habitant se monte donc à 162.9 litres, en prenant en considération le relevé des compteurs, et de 191.1 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industries compris

**Consommation
jour/habitant
162,9 litres**

Rapport de consommation d'eau 2024

Amenée bassin Pralettes	m³	m³ / j	l / min
Sources A	48 821 m³	133.8 m³ / J	92.9 l / min
Sources B – C	228 924 m³	627.2 m³ / J	435.6 l / min
Total amenée Pralettes	277 745 m³	761.0 m³ / J	528.5 l / min
Entrée dans le réseau	m³	m³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	152 448 m³	417.7 m³ / J	290.1 l / min
Depuis le pompage Zamachu	92 571 m³	253.6 m³ / J	176.1 l / min
Depuis le PAP 1	126 574 m³	346.8 m³ / J	240.8 l / min
Depuis le PAP 2	125 722 m³	344.4 m³ / J	239.2 l / min
Depuis le PAP 3	106 415 m³	291.5 m³ / J	202.4 l / min
Depuis le réseau de Chevrilles	15 047 m³	41.2 m³ / J	28.6 l / min
Depuis CEFREN (ferme du Port)	1 202 m³	3.3 m³ / J	2.3 l / min
Depuis CEFREN (MIC)	19 727 m³	54.0 m³ / J	37.5 l / min
Total entrée dans le réseau	639 706 m³	1 752.6 m³ / J	1 217.1 l / min
Consommation			
Relevé des compteurs	545 377 m³		
Population résidente (légal) et séjour	9'252 hab.		
moins Chésalles	52 hab.		
moins eau privée	28 hab.		
Pris en considération	9'172 hab.		
Nombre de compteurs	1'496		
Consommation / jour / habitant	162.9 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	191.1 l / j / h		
Pertes			
Total entrée dans le réseau	639 706 m³		
Relevé compteurs	545 377 m³		
Divers comptabilisés (curage, purge, fuites)	17 342 m³		
Pertes	76 987 m³		
Pertes en %	12.05		

Courbe de consommation par habitant ces 16 dernières années



Remarque

La consommation 2024 est inférieure aux dernières années, ceci en raison notamment d'une météo plus maussade.

Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyses et des connaissances du réseau communal, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de la distribution d'eau comme assurée.

Entretien et réfection du réseau

Compte 7101.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2024	Fr.	103'650.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	58'010.11
Boni	Fr.	45'639.89

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

19.09.2024	Fuite sur le réseau communal à la Route des Pralettes
06.12.2024	Fuite sur le réseau communal Chemin de la Combetta 6

Fuites sur des raccordements privés

Quatre fuites ont été constatées sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences du secteur eaux et assainissement.

Remplacement anciennes conduites

Compte 7101.5031.52 – Projet 39

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 47.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et de maintenir le réseau dans son état actuel. Le prix actuel de l'eau permet d'envisager le remplacement d'environ 200m de conduite par année. Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

En 2024, la commune n'a pas entrepris le remplacement de la conduite au chemin des Falaises, dans l'attente des travaux du CAD afin de profiter de la synergie. Ces travaux devront normalement être réalisés en 2025/2026.

Montants alloués dans le cadre des budgets (2017/2023)	Fr.	600'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets (2017/2024)	Fr.	519'485.10
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	80'000.00

Déplacement de conduites dû à de nouvelles constructions (route de Bourguillon, route de l'Union)

Compte 7101.5031.64 – Projet 62

Plusieurs projets immobiliers ont nécessité le déplacement des conduites d'eaux communales :

- Route de Bourguillon 1 : la conduite communale doit contourner le nouveau bâtiment (réalisé à 100%).
- Route de Bourguillon 28 : un mur anti-bruit sera construit « sur » la conduite d'eau. La conduite actuelle est en Eternit. Ce bout de conduite sera remplacé afin d'éviter des problèmes dans le futur (petite modification en 2023 ; réalisé à 100%).
- Route de l'Union 3 / 5 / 7 : deux projets sont à l'étude sur l'article 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur Eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, étant donné que ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie. A ce jour, le projet à la route de l'Union est toujours en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	120'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	34'658.58
Disponible au 1 ^{er} janvier 2023	Fr.	85'341.42
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	8'977.20
Disponible au 1 ^{er} janvier 2024	Fr.	76'022.80
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	0.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	76'000.00

Remplacement conduite tracé du CAD – chemin Fleuri

Compte 7101.5031.62 – Projet 64

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E. Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, en passant par le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en éternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm. Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	138'760.40
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	211'239.60

Remplacement conduite tracé du CAD – chemin de la Combetta

Compte 7101.5031.71 – Projet 75

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E.

Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, en passant par le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en éternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm. Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	180'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	112'628.55
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	67'371.45

Déplacement et remplacement de la conduite de distribution – chemin de la Forêt 2

Compte 7101.5031.72 – Projet 85

Deux nouveaux bâtiments sont projetés sur la parcelle 455 RF Marly à l'adresse actuelle du Chemin de la Forêt 2. Selon les plans et la disposition prévue pour ces bâtiments, la problématique de la conduite communale de distribution d'eau potable se pose. En effet, une conduite en Eternit d'un diamètre de 200mm datant des années 1960 se situe à proximité immédiate du chantier. Sa fragilité, du fait de son âge et de son matériel friable, ainsi que la configuration du terrain imposent son déplacement, étant noté que ce déplacement relève d'une obligation légale pour la commune et que les frais sont à sa charge (code civil suisse art. 693 al. 3).

Le dossier sera prochainement mis à l'enquête (avril 2025).

Montant alloué dans le cadre du budget 2024	Fr.	250'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	1'700.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	248'300.00

Protection des eaux

La principale préoccupation du secteur en matière de protection des eaux est la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la route du chemin Fleuri et du chemin de la Combetta dont les messages ont été acceptés en 2021 et 2022.

Entretien du réseau de canalisations

Compte 7201.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2024	Fr.	108'800.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	79'465.00
Boni	Fr.	29'335.00

Remplacement du collecteur de la route du Centre

Compte 7201.5032.29 – Projet 49

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, route du Centre 21.

En 2012, il a été procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord.

Durant l'année 2017, la troisième étape de la route du Nord à la route de Fribourg a été réalisée ; durant la même année, la quatrième et dernière étape reliant la route de Fribourg à la route des Ecoles a débuté, grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la route des Ecoles et se sont terminés en 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la route des Ecoles ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé sa mise en séparatif.

Montant alloué dans le cadre des budgets (2010/2017)	Fr.	2'605'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	2'462'784.52
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	141'912.40

Mise en séparatif de la route de la Grangette

Compte 7201.5032.47 – Projet 53

Les travaux de séparation du collecteur d'évacuation des eaux de la route de la Grangette ont commencé en 2021. Ils se sont poursuivis en 2022, et les finitions, y compris les derniers détails et l'enrobé final, ont été réalisés en 2023. Il reste des finitions à effectuer une fois que les riverains auront terminé leur propre mise en séparatif. Les propriétaires concernés ont été informés de l'obligation de réaliser ces travaux avant le printemps 2025. Ensuite, il restera quelques petits travaux communaux à effectuer.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	1'056'722.89
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	43'277.11

Sécurisation du déversoir d'orage vallon du Riedelet

Compte 7201.5032.55 – Projet 67

Le déversoir d'orage, dit du Bois-des-Rittes, situé entre le quartier du Bois-des-Rittes et le parking de Grand-Pré, permet le déversement des eaux claires du quartier du Bois-des-Rittes et, en cas de fortes précipitations, du surplus d'eau du collecteur en système unitaire (eaux mixtes) qui évacue les eaux d'une grande partie du bassin versant nord de la commune. Lors d'un contrôle, une forte érosion du lit à l'aval du brise-énergie a été constatée ainsi que la destruction totale des seuils en bois.

Cette érosion a fortement creusé les graviers présents sur la pente et l'ouvrage brise-énergie se trouve actuellement en porte-à-faux. L'érosion progresse en amont et sur les flancs du vallon.

L'étude d'une réalisation conforme et durable pour cet ouvrage est attendue.

Cette sécurisation engendre plusieurs problématiques surtout liées à la sécurité de la réalisation. A ce jour, le service est toujours dans la phase d'étude la plus appropriée pour cette future réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	21'798.99
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	170'201.01

Mise en séparatif (CAD) – chemin Fleuri

Compte 7201.5032.52 – Projet 65

Le chauffage à distance (CAD) va permettre d'entreprendre la mise en place de tuyaux pour desservir le 3^{ème} centre scolaire. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le chemin Fleuri. La mise en séparatif du secteur sera également réalisée.

Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	750'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	28'410.55
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	721'589.45

Mise en séparatif (CAD) – chemin de la Combetta

Compte 7101.5031.61 – Projet 76

Le chauffage à distance (CAD) va permettre d'entreprendre la mise en place de tuyaux pour desservir le 3^{ème} centre scolaire. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le chemin Fleuri. La mise en séparatif du secteur sera également réalisée.

Les premiers travaux sur la parcelle du 3^{ème} centre scolaire ont débuté.

Montant alloué dans le cadre du budget 2023	Fr.	190'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	178'301.75
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	11'698.25

Mise en séparatif – route de l'Union 3-5-7

Compte 7201.5032.60 – Projet 63

Deux projets immobiliers nécessitent la mise en séparatif du secteur, sur les articles 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur Eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, puisque ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie. A ce jour, le projet à la route de l'Union est en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	210'000.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	210'000.00

Mise en séparatif – chemin de la Forêt 2

Compte 7201.5032.62 – Projet 83

Dans le cadre des travaux liés au déplacement de la conduite d'eau potable nous allons également mettre en place le système de séparatif des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) dans le secteur situé sous le chemin de la Forêt. Actuellement, le secteur est équipé d'un réseau d'eau mixte mélangeant les eaux usées et les eaux claires dans un même tuyau.

Cette mise en séparatif est une plus-value pour la commune et s'inscrit dans sa planification générale. En effet, conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la commune de Marly, ces travaux sont une suite logique de la séparation des eaux. A noter que cette planification a été préparée en coordination avec le bureau Triform, spécialisé dans les études et réalisations en matière de gestion des eaux.

Le dossier sera prochainement mis à l'enquête (avril 2025).

Montant alloué dans le cadre du budget 2024	Fr.	300'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	6'250.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	293'750.00

Réalisation concept mise en séparatif bassin versant Est

Compte 7201.5032.46 – Projet 52

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 respectivement en 2018, lors de très fortes précipitations qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes ont été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs a également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le secteur concerné.

Après plusieurs années d'études et de variantes de tracé (plusieurs séances avec le SPC), la commune de Marly est à bout touchant pour la réalisation de ce projet (fin 2025 ou début 2026). Le dossier sera prochainement transmis au SECA.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	4'000'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	16'126.30
Disponible au 1 ^{er} janvier 2024	Fr.	3'983'873.70
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	23'266.65
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2025	Fr.	3'960'607.05

Cours d'eau

Revitalisation de la Gérine – étude d'avant-projet

Compte 7410.5020.00

Le CoPIL s'est réuni une fois cette année, en mai 2024. Les mandataires ont présenté les dernières simulations du cours d'eau, accompagnées des résultats hydromorphologiques. L'étude a ensuite été transmise aux membres du CoPIL pour préavis. L'objectif est maintenant de consulter les services cantonaux en vue d'une présentation à l'OFEV. Cependant, la contestation de l'ERE lors de la dernière enquête publique du PAL a remis en question cette approche.

Revitalisation des Noutes – étude d'avant-projet

Compte 6155.5010.00

Le développement harmonieux de Corbaroche repose sur la revitalisation du ruisseau des Noutes. L'objectif est de lier cette mise à ciel ouvert avec le retrait des parkings dans l'ERE. Plusieurs versions ont été discutées avec le Service de l'environnement. Les études doivent être approfondies pour être soumises à l'examen préalable en 2025.

Edilité et espaces verts

Personnel

En 2024, le secteur Edilité et espaces verts comptait 11 employés communaux, ainsi qu'un responsable de secteur.

Répartition des heures de travail des 11 employés

Tâches	Années					
	2024	Prop. (%)	Ecart 2024-2023 (%)	2023	2022	2021
Administratif	980.25	5.66	25.28%	782.42	1 595.50	1 141.00
Bâtiments communaux entr. ext.	543.00	3.13	-9.01%	596.75	800.25	375.50
Bâtiments communaux entr. int.	153.71	0.89	-58.21%	367.85	382.25	191.50
Bâtiments scolaires entr. ext.	125.25	0.72	8.68%	115.25	83.50	186.75
Bâtiments scolaires entr. int.	6.50	0.04	-40.91%	11.00	4.50	20.75
Canalisations communales entr.	198.75	1.15	46.41%	135.75	94.75	130.00
Centre sportif entr. ext.	335.25	1.93	139.04%	140.25	315.25	547.00
Centre sportif entr. int.	6.50	0.04	-13.33%	7.50	6.00	0.00
Centre sportif tonte du gazon	440.35	2.54	5.35%	418.00	388.50	309.75
Cimetière, creuses de tombes	151.42	0.87	-3.71%	157.25	88.00	60.00
Cimetière, entr.	277.00	1.60	37.81%	201.00	240.50	175.75
Déchets encombrants	133.50	0.77	-5.99%	142.00	133.50	143.75
Déchetterie lourde	2 263.16	13.06	-1.13%	2 289.00	2 142.00	2 335.75
Déchetteries légères	230.50	1.33	10.38%	208.82	227.75	200.50
Divers	392.50	2.27	5.29%	372.79	149.75	110.25
Entr. machines et outillages	1 291.20	7.45	17.53%	1 098.63	908.75	649.50
Entr. sentiers pédestres	670.25	3.87	-11.40%	756.50	466.75	923.25
Entr. véhicules	311.10	1.80	-20.87%	393.16	463.75	708.75
Entr. Gérine et ruisseaux	806.25	4.65	-10.29%	898.75	739.50	786.75
Entretien hivernal	454.21	2.62	47.37%	308.21	326.75	424.25
Entretien zones vertes	3 155.30	18.21	14.65%	2 752.00	2 156.00	2 206.50
Ligne de tir, entr.	27.00	0.16	22.73%	22.00	17.50	7.00
Manifestations diverses	231.25	1.33	121.29%	104.50	123.50	176.00
Nett. et entr. des containers	186.50	1.08	16.02%	160.75	226.75	224.25
Nettoyage du village	1 193.23	6.89	0.38%	1 188.75	1 069.25	1 124.75
Pompier	42.25	0.24	1777.78%	2.25	31.00	29.50
Routes communales	1 002.81	5.79	1.04%	992.50	857.00	1 263.25
Service des eaux	13.50	0.08	-89.93%	134.00	7.50	0.00
Signalisation	108.75	0.63	173.58%	39.75	53.75	111.50
St-Sacrement, entr. ext.	85.50	0.49	3.64%	82.50	56.00	143.50
Tonte du gazon	863.50	4.98	42.67%	605.25	554.00	683.75
Tournées compost	149.42	0.86	59.81%	93.50	42.50	68.00
Tournées ordures ménagères	454.25	2.62	1.91%	445.75	413.75	412.50
Tournées papier et carton	44.50	0.26	67.92%	26.50	35.00	34.00
Totaux	17 328.41	100.00		16 050.88	15 201.00	15 905.25

Remarques

Une forte diminution de l'entretien intérieur des bâtiments est due à la réorganisation de la halle édilitaire réalisée en 2022 et 2023. Quant aux différences concernant le service des eaux et la signalisation, celles-ci sont dues aux variations des demandes et besoins. L'année 2024 a été propice à la pousse du gazon expliquant l'augmentation de la tonte.

Service hivernal

Le réseau communal est réparti de la façon suivante :

- routes communales : 33'700 mètres ;
- routes privées avec servitude publique : 750 mètres ;
- trottoirs : 16'500 mètres.

En 2023/2024, ce réseau a nécessité l'utilisation de 97.8 tonnes de sel (2022/2023 : 86.98 tonnes).

Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets

Déchets	2024				Ecart 2024-2023			2023				2022	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
TC Ordures ménagères	1 111.02	325 694.20	293.15	32.44%	2.05%	-4 326.44	-1.31%	1 088.68	330 020.64	303.14	33.90%	1 023.39	335 297.09
Bennes déchets organiques	396.67	61 983.00	156.26	6.17%	9.67%	33 012.93	15.24%	325.19	54 450.09	167.44	22.26%	335.31	51 424.12
Branches et haies	209.00	61 368.58	293.63	6.11%				222.26	48 280.25			240.09	59 005.77
TC déchets organiques	543.98	126 299.73	232.18	12.58%				500.82	113 908.04			490.98	109 216.27
Benne de papier	161.93	20 424.71	126.13	2.03%	-0.87%	-18 513.41	-19.93%	162.70	26 295.55	161.62	9.54%	183.37	17 393.91
Compacteur carton	160.92	16 365.65	101.70	1.63%				171.15	22 469.14			166.38	13 934.37
TC papier et carton	261.87	37 583.19	143.52	3.74%				255.99	44 122.27			251.17	31 516.09
PET	20.61	2 583.79	125.37	0.26%	-1.67%	500.68	24.04%	20.96	2 083.11	99.39	0.21%	17.44	-379.71
Compacteur petits encombrants	102.05	50 082.00	490.76	4.99%	0.96%	-2 489.00	-4.73%	101.08	52 571.00	520.09	5.40%	104.01	44 086.11
Encombrants	43.78	22 703.80	518.59	2.26%	-5.97%	168.57	0.75%	46.56	22 535.23	484.00	2.32%	50.27	21 360.56
Bois	207.11	45 171.75	218.11	4.50%	-9.28%	-4 955.15	-9.89%	228.29	50 126.90	219.58	5.15%	242.35	48 668.58
Ferraille	103.25	6 886.57	66.70	0.69%	-7.23%	-1 380.08	-5.25%	110.64	11 000.23	99.42	2.70%	113.26	10 687.12
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	19.19	11 138.27	580.42	1.11%				19.57	9 053.62			19.50	9 546.30
Fer blanc et alu "déchetterie"	12.06	6 891.04	571.40	0.69%				14.78	6 242.11			12.38	6 894.91
Verre "ECOPOINTS"	204.03	19 872.98	97.40	1.98%	-3.15%	-2 891.05	-7.47%	211.75	19 436.84	91.79	3.98%	188.36	21 606.74
Verre "déchetterie"	172.93	15 942.53	92.19	1.59%				177.47	19 269.72			184.65	21 606.74
Appareils électroniques et électroménagers		11 763.13		1.17%		-895.73	-7.08%		12 658.86		1.30%		8 310.55
DCMI (gravats)	118.37	14 171.76	119.72	1.41%	-18.16%	-2 204.42	-13.46%	144.64	16 376.18	113.22	1.68%	180.92	12 978.79
Huiles		4 477.78		0.45%		-327.26	-6.81%		4 805.04		0.49%		3 527.76
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		57 327.85		5.71%		35 449.32	162.03%		21 878.53		2.25%		24 221.45
Achat et nettoyage containers		10 921.45		1.09%		2 259.84	26.09%		8 661.61		0.89%		9 514.67
Nettoyage du village		74 438.55		7.41%		-2 740.05	-3.55%		77 178.60		7.93%		
Totaux	3 848.77	1 004 092.31		100.00%	1.22%	30 668.75	3.15%	3 802.53	973 423.56		100.00%	3 803.83	860 418.19

Légende : TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte + vidange compacteurs éco quartier de l'Ancienne Papeterie)

Ordures ménagères

En 2024, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant a été de 120 kg (1'111.02to / 9'252 hab.).

Résumé des produits par type de taxes

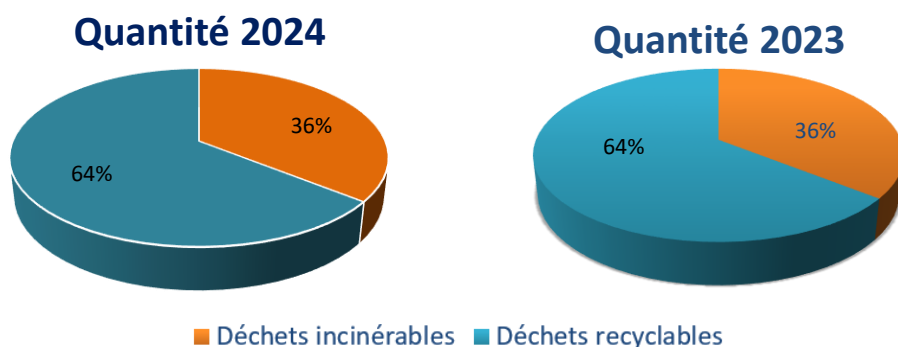
	2024	Ecart 2024-2023		2023	2022	2021	2020
	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (%)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)
Taxe de base	471 916.75	-3 037.20	-0.64%	474 953.95	449 698.85	419 827.10	418 621.60
Taxe au sac (SACCO)	312 844.25	8 635.05	2.84%	304 209.20	286 921.50	278 725.23	304 867.72
Déchets verts	74 931.80	-1 647.93	-2.15%	76 579.73	76 750.13	77 218.03	77 839.15
Taxe ou vente appareils divers	462.55	-	-		-	-	-
Taxe déchet divers		-	-		-	-	-
Taxe papier des commerçants	3 679.75	-665.64	-15.32%	4 345.39	3 041.78	3 090.85	2 922.85
Amendes	2 797.15	-2 384.50	-46.02%	5 181.65	1 970.65	1 200.00	329.35
Participation aux frais de traitement déchets verts		-	-		-	-	-
Indemnités et intérêts	11.35	-	-	86.45	-	-	-
Facturation déchets encombrants	2 886.00	-408.45	-12.40%	3 294.45	2 896.40	3 258.45	2 896.40
Rétrocession sur verre (Vetroswiss)	35 410.12	-3 105.91	-8.06%	38 516.03	37 951.97		
Total	904 939.72	-2 227.13	-0.25%	907 166.85	859 231.28	783 319.66	807 477.07

Avec MCH2, la rétrocession du verre n'est plus prise en compte dans les charges mais comptabilisée dans les produits depuis 2022.

Déchets recyclables

Déchets	2024	Ecart 2024-2023		2023	2022	2021	2020
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	207.11	-21.18	-9.28%	228.29	242.35	280.32	282.67
Déchets organiques	1 149.65	101.38	9.67%	1 048.27	1 066.38	1 097.18	1 134.44
Papier et carton	584.72	-5.12	-0.87%	589.84	600.92	613.97	630.96
Fer blanc, Alu	31.25	-3.10	-9.02%	34.35	31.88	30.70	28.86
Verre	376.96	-12.26	-3.15%	389.22	373.01	409.82	406.54
Ferraille	103.25	-7.39	-6.68%	110.64	113.26	121.47	112.91
PET	20.61	-0.35	-1.67%	20.96	17.44	10.75	22.56
Total	2 473.55	51.98	2.15%	2 421.57	2 445.24	2 564.21	2 618.94

Répartition des déchets recyclables - incinérables



Taux de couverture

	2024	2023	2022	2021	2020
Total des charges	1 004 092.31	973 423.56	860 418.19	841 115.85	870 251.84
Total des produits	904 939.72	907 166.85	859 231.28	783 319.66	807 477.07
Taux de couverture	90.13%	93.19%	99.86%	93.13%	92.79%

Les charges ont connu une hausse plus importante qui s'explique principalement par une augmentation des déchets verts et la prise en charge de l'entretien des installations enterrées de l'éco-point de l'écoquartier de l'Ancienne-Papeterie.

Le taux de couverture minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

Quelques travaux spécifiques réalisés en 2024 sous la responsabilité du secteur Edilité et espaces verts

- Mise en place de zones de plantations d'arbres et arbustes pour le futur après consultation des autres services ;
- Réalisation du projet « prairies fleuries » ;
- Réalisation de décorations en bois pour Noël ;
- Consolidation de l'amélioration de la gestion du parc véhicules de la commune ;
- Bandes vertes le long de la route de Fribourg ;
- Renforcement des berges de la Gérine ;
- Perfectionnement de la gestion des déchets ;
- Réflexion sur le littering et la collecte des déchets et plus spécifiquement sur les bords de la Gérine ;
- Début du traitement de la demande de réalisation d'un secteur musulman dans le cimetière communal ;
- Séances hebdomadaires du service Eaux, édilité et espaces verts ;
- Séances avec la Commission du cimetière et de la Commission Eaux, édilité et espaces verts.

Responsable : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale
Suppléant : César Murangira, Conseiller communal

Le mot de la Conseillère communale

L'année 2024 a été riche en nouveaux projets pour le dicastère et je souhaite relever les démarches les plus significatives.

Le secteur de la cohésion sociale, en collaboration avec le dicastère enfance et formation, a élaboré la politique communale de la petite enfance (0-8 ans). Cette dernière vise à développer les offres concernant l'accueil, les écoles, la santé, le soutien aux familles, le sport, la culture et les loisirs. Une brochure comprenant les adresses essentielles a été envoyée aux familles. Le travail social hors mur, mandaté à l'organisation REPER, a débuté en juin et la collaboration avec les jeunes permet déjà de mettre en place de nouveaux projets.

Le profil des améliorateurs d'environnement du PITSC ayant évolué, une analyse de ce secteur a été menée. Dès lors, une nouvelle identité sera mise en place en 2025 mettant davantage l'accent sur l'adaptation des activités aux personnes soutenues. L'Association Transports et Environnement (ATE) a reçu un mandat afin de réaliser un plan de mobilité des seniors de notre commune. Des questionnaires ont été envoyés à cette population. Le résultat est

attendu en juin 2025. Les activités destinées aux seniors continuent de se développer avec une participation en augmentation.

Au niveau de l'aide sociale, un grand chantier a débuté. La nouvelle Loi entrera en vigueur en 2026 et les services sociaux doivent se réorganiser par district. De plus, les prestations complémentaires (PC) famille, acceptées en votation populaire, doivent être fonctionnelles dès octobre 2025.

Le Réseau Santé de la Sarine (RSS) continue ses projets d'assainissement et d'agrandissement de homes médicalisés en regard avec la croissance de la population senior. La Résidence Les Epinettes va doubler ses places d'accueil d'ici 2028-2029. En effet, il s'agit d'une des composantes du projet « Marly Cité ».

La construction de la nouvelle caserne des pompiers de Marly (centre de départ) devrait pouvoir débuter en automne 2025.

Le personnel du dicastère Action sociale, vivre ensemble et santé n'a pas ménagé ses efforts cette année encore et je les en remercie vivement. De nouveaux défis les attendent et je pense que l'année 2025 sera à nouveau passionnante.

Mary Claude Paolucci

Affaires sociales

Le dicastère de l'Action sociale, vivre ensemble et santé chapeaute les secteurs suivants : les affaires sociales, la santé qui inclut le domaine des seniors, le PITSC (programme communal d'insertion pour les bénéficiaires de l'aide sociale) et finalement le secteur de la cohésion sociale.

18 personnes à des taux d'activité qui varient de 50 à 100% collaborent à la bonne marche du service dans le but de remplir au mieux les missions qui leur ont été confiées.

Le service de l'Action sociale, vivre ensemble et santé s'organise autour d'un secrétariat généralisé qui gère les tâches administratives des différents secteurs ainsi que les documents en lien avec les dossiers soumis au Conseil communal.

Le champ d'action du dicastère englobe :

dans le cadre des affaires sociales

- l'aide sociale gérée par le service social de Marly (SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (LASoc) ;
- le programme interservices de travail social communautaire (PITSC) ;
- la Marly-Mobile ;
- l'attribution de dons à des œuvres d'utilité publique ;

- les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infraction, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- les obligations communales en lien avec l'indigence (frais funéraires, cotisations AVS pour personne sans activité lucrative) ;
- le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine.

dans le cadre de la santé publique

- le service de puériculture ;
- les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé de la Sarine (RSS), dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile, le centre de coordination ;
- l'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly ;
- la coordination seniors ;
- l'attribution des subventionnements communaux aux seniors : animation du 3^e âge, contribution aux repas à domicile ;
- le contrôle des champignons.

dans le cadre de la cohésion sociale

- les activités Marly pour tous ;
- l'accueil aux migrant-es ;
- le développement de la politique de la petite enfance, conjointement avec le service enfance et formation ;
- la collaboration avec les différentes associations, clubs sportifs et sociétés de loisirs en lien avec les buts de la cohésion sociale ;
- la gestion de la maison de quartier.

L'aide sociale est un élément clé de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle finance les ressources nécessaires pour couvrir le minimum vital et garantir une existence conforme à la dignité humaine.

Organisation du Service social de Marly (SSM)

L'équipe du SSM est composée de 10 collaboratrices ; à savoir une cheffe de service à 50%, 5 assistantes sociales pour 3.8 EPT, 2 collaboratrices administratives partageant un poste à plein temps, ainsi qu'une responsable des finances à 100%. Une étudiante de la Haute école de travail social de Fribourg, effectuant sa formation en cours d'emploi à 50% sur une durée de 4 ans, complète cette équipe.

Le service peut s'appuyer sur des collaboratrices fiables, loyales et motivées, ouvertes aux changements.

En effet, l'année 2024 a été une année annonciatrice de changements amorcés depuis de nombreuses années. La réforme de la LASoc et l'entrée en vigueur de la Loi sur les PC familles entraîneront des changements de taille au sein du service social.

L'annonce de la réforme de la LASoc

Après bien des débats et des rebondissements, les députés fribourgeois ont finalement voté une révision de la loi sur l'aide sociale lors de la séance du Grand Conseil du 9 octobre. La régionalisation des services sociaux et le remboursement de l'aide sociale sont des thèmes qui ont amené de vifs débats. Finalement, la révision de la LASoc, dont la dernière mouture datait de 1991, a passé la rampe après 3 sessions du Grand Conseil. Son entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2026. Cette révision entraînera une nouvelle organisation territoriale de l'aide sociale, à savoir l'organisation en régions qui correspondent à un ou plusieurs districts. Seules les communes de plus de 25'000 habitants pourront former une propre région.

La votation sur la Loi sur les PC familles.

Alors que le principe des PC familles est inscrit dans la Constitution fribourgeoise depuis 2004, la votation sur le projet de loi a été acceptée avec près de 70% de oui par la population fribourgeoise en date du 22 septembre 2024, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Ainsi, de nombreuses familles bénéficiaires de l'aide sociale pourront bénéficier de cette nouvelle assurance qui sera allouée par l'ECAS. Les communes mettront en place des guichets familles compétents en matière d'accompagnement social, à savoir un accès aux informations relatives aux offres de prestations, de soutiens et de conseils destinés aux familles, un conseil personnalisé dans le but de renforcer la capacité d'intégration sociale

ou professionnelle, la mise en place et le suivi de mesures, pour autant que ces mesures améliorent les perspectives d'emploi et de revenu.

D'autres thématiques ont occupé le service durant cette année, à savoir principalement l'accès au logement et la population migrante.

L'accès au logement à nouveau plus difficile pour les bénéficiaires de l'aide sociale

Le logement représente le poste de dépense le plus important pour les personnes à bas revenus. Dès lors, la hausse actuelle des prix des loyers précarise encore plus les bénéficiaires de l'aide sociale. Outre la difficulté de se loger avec un loyer accepté par l'aide sociale, il est devenu plus compliqué de trouver des conditions d'habitation décentes. Cette situation de mal-logement a des effets sur la santé et l'intégration sociale et économique des personnes touchées.

Ainsi, le dispositif cantonal qui permet d'octroyer une garantie de paiement du loyer courant, ainsi que d'engager le montant du cautionnement, devient à nouveau pertinent pour nos bénéficiaires.

Pour parer à cette difficulté, à l'avenir, le service social de Marly sera peut-être amené à louer des logements qu'il mettra en sous-location aux bénéficiaires de l'aide sociale, en assurant un encadrement social. Cette pratique est déjà d'actualité dans plusieurs SSR urbains du canton.

Il importe par ailleurs de favoriser davantage le logement avantageux et de veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté bénéficient effectivement de logements à prix modique.

Garanties de loyer 2024

En 2024, le Service social de Marly a traité en tout 11 demandes de garanties de paiement du loyer courant, mais aucune demande de cautionnement. Le nombre de demandes de garantie de loyer a clairement augmenté par rapport aux 6 demandes reçues en 2023. Cette tendance reflète la difficulté croissante de trouver un logement dans les normes de l'aide sociale malgré les adaptations des normes de loyer décidées.

8 demandes d'endossement d'une garantie de loyer sont parvenues de la part d'autres services sociaux régionaux. Pour 6 de ces demandes, le service social a donné un préavis favorable. 2 demandes ont été refusées en raison de dépassement des normes de loyer ou d'orientation vers un placement. Une seule demande a abouti avec la signature d'un bail et le déménagement du bénéficiaire à Marly. Les autres demandes de location sont restées sans suite. 3 demandes d'endossement d'une garantie de loyer ont été adressées par le service social de Marly à un autre service social régional. Une demande a reçu un préavis favorable, mais elle est restée sans suite. 2 demandes ont été refusées. Cependant, les 3 bénéficiaires concernés ont trouvé une solution de logement sans garantie de loyer.

Dispositif de garantie de loyer

Le Service de l'action sociale a mis en place un groupe de travail afin de revoir le dispositif de garantie de loyer prévu dans la LASoc. Plusieurs rencontres ont eu lieu au courant de la deuxième moitié de l'année en présence d'une représentation des responsables des services sociaux, du SASoc et des régies. Le service social de Marly a participé à ce groupe de travail et a pu apporter ses observations du terrain. La pertinence du dispositif de garantie de loyer en collaboration avec l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) a été confirmée. Il s'agit d'un outil indispensable dans un marché de logement de plus en plus tendu, mais des adaptations se sont avérées nécessaires. Les formulaires ont été remaniés pour une meilleure compréhension et une fiche récapitulative a été créée résumant l'ensemble des procédures. Un travail d'harmonisation a été effectué concernant les critères d'évaluation pour l'attribution d'une garantie et une brochure explicative attractive est en cours de préparation pour le personnel des régies. Lors des échanges avec l'USPI, les régies ont fait part de leur souhait de pouvoir s'adresser à une personne de référence par service social afin d'obtenir un contrôle des paiements du loyer et de la RC ménage.

Une population migrante en difficulté d'intégration

L'année 2024 a été marquante en ce qui concerne le suivi de personnes issues de la migration vivant des difficultés d'intégration tant au niveau de la langue que de la compréhension du système social. Le suivi de ces situations exige des compétences particulières et un dispositif adapté. Le dispositif actuel de l'aide sociale ne répond pas suffisamment aux besoins de cette population qui demande un soutien conséquent, proche de la curatelle.

Les mesures d'intégration proposées aux personnes issues de l'asile et/ou au statut de réfugié seraient plus adaptées à cette population qui a besoin d'acquérir des compétences de base linguistique, d'intégrer les règles en vigueur sur le territoire, être informées de leurs droits et devoirs, identifier les offres disponibles pour faciliter leur intégration et de se former à une activité professionnelle. Il est régulièrement fait appel au service d'interprétariat « se comprendre » pour favoriser la compréhension mutuelle. L'idée à l'avenir sera de se rapprocher du secteur de la cohésion sociale de Marly afin de développer des projets favorisant l'accès aux offres, les rencontres et contacts sociaux en faveur de cette population.

Autres nouveautés 2024

Formation sur l'Aide sociale publique dispensée par la HETS-FR

Le service de l'Action sociale a mis sur pied une formation sur l'aide sociale en collaboration avec la Haute Ecole de travail social, ouverte au personnel des SSR et aux membres des commissions sociales. Deux collaboratrices du SSM ont pu y participer. Cette formation permet aux services sociaux de réfléchir à leurs pratiques et de se questionner sur la justesse de celles-ci au vu de l'évolution de l'aide sociale aux cours des dernières années.

Convention entre l'AI et les SSR

Un travail en commun entre l'AI et le service de l'Action sociale a permis la mise en place d'une convention qui améliore la collaboration entre l'AI et les SSR et permet un échange d'informations qui respecte la protection des données personnelles. Cette convention améliore le dispositif social et permet au personnel des SSR de soutenir au mieux les personnes qui sont en attente d'une décision de l'assurance-invalidité.

De manière générale, il faut relever que le changement est le thème qui a occupé le service social de Marly durant cette année 2024. La Loi sur l'aide sociale doit répondre à de nouveaux défis et se doter d'un dispositif qui s'adapte aux nouvelles problématiques sociales.

Quelques chiffres

Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2024, (13 en 2023) et a pris position sur 295 situations (293 en 2023, 265 en 2022) comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne de 22,58 dossiers traités (22,54 en 2023, 22,08 en 2022).

Mesures d'insertion sociale (MIS) et formation de base

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les MIS offrent ainsi par exemple des opportunités dans l'acquisition de la langue française, dans l'amélioration des compétences de base, dans la recherche d'un emploi adapté aux problèmes de santé ou à la mise en place d'un coaching dans l'orientation professionnelle ou d'une formation. Elles apportent également un soutien dans la recherche d'un logement ou le développement personnel.

En 2024, les assistantes sociales ont mis en œuvre 33 mesures d'insertion sociales (24 en 2023) qui ont profité à 27 personnes (24 en 2023, 27 en 2022).

Les collaborations vont essentiellement vers les prestataires de mesures suivants :

- IPT (intégration pour tous) qui propose une MIS permettant l'évaluation de l'employabilité, des apprentissages dans la façon d'aller vers et se présenter aux futurs employeurs, un réseau d'entreprises pour la mise en place de stages ou d'emplois adaptés ;
- Les Ateliers de la Gérine à Marly qui ouvrent leurs ateliers aux bénéficiaires ;
- RITEC qui offrent des formations dans la menuiserie, la lingerie, l'informatique ;
- Equip'appart qui offre un accompagnement aux personnes souffrant d'addiction afin qu'ils puissent garder leur domicile ;
- Association Lire et Ecrire qui offre des cours de base dans la lecture, l'écriture et l'informatique.

En plus des MIS proposées par le canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois communaux créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du service social (cf. rapport PITSC).

Partenariat Wir lernen weiter

Partant du constat qu’une fracture numérique se créait pour les personnes n’ayant pas accès au matériel informatique, l’association « wir lernen weiter » s’est engagée depuis avril 2020 pour que la numérisation soit également accessible aux personnes touchées par la précarité. Ainsi elle propose des ordinateurs portables à des conditions et à des frais abordables aux bénéficiaires de l’aide sociale grâce au partenariat conclu avec le service de l’Action sociale.

En 2024, 10 personnes ont pu profiter de cette offre (2 en 2023).

Dons auprès de fondations privées et solidarité

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les factures d’électricité, de redevance Serafe ou de frais orthodontiques par exemple. **24 demandes** de dons ont été déposées en 2024 (12 en 2023, 25 en 2022) pour un montant de Fr. 15'509.80 (Fr. 5'221.65 en 2023, Fr.16'236.45 en 2022). La Croix-Rouge fribourgeoise, la Conférence St-Vincent de Paul, la Fondation Dousse et Pro Junior sont les principaux donateurs.

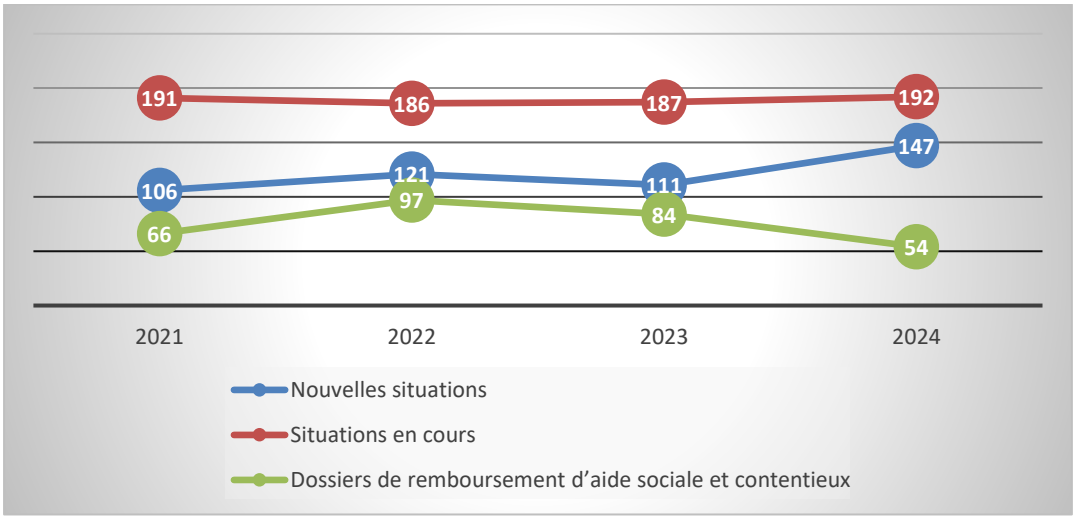
Le service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L’action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly permet aux familles d’organiser une activité durant les vacances d’été avec leurs enfants. Comme en 2023, 38 familles avec 64 enfants ont bénéficié de cette aide.

L’action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d’offrir un jouet à chaque enfant à Noël. 64 enfants de 0 à 12 ans (49 enfants en 2023) ont pu profiter de cette action.

Activités du service social de Marly en chiffres

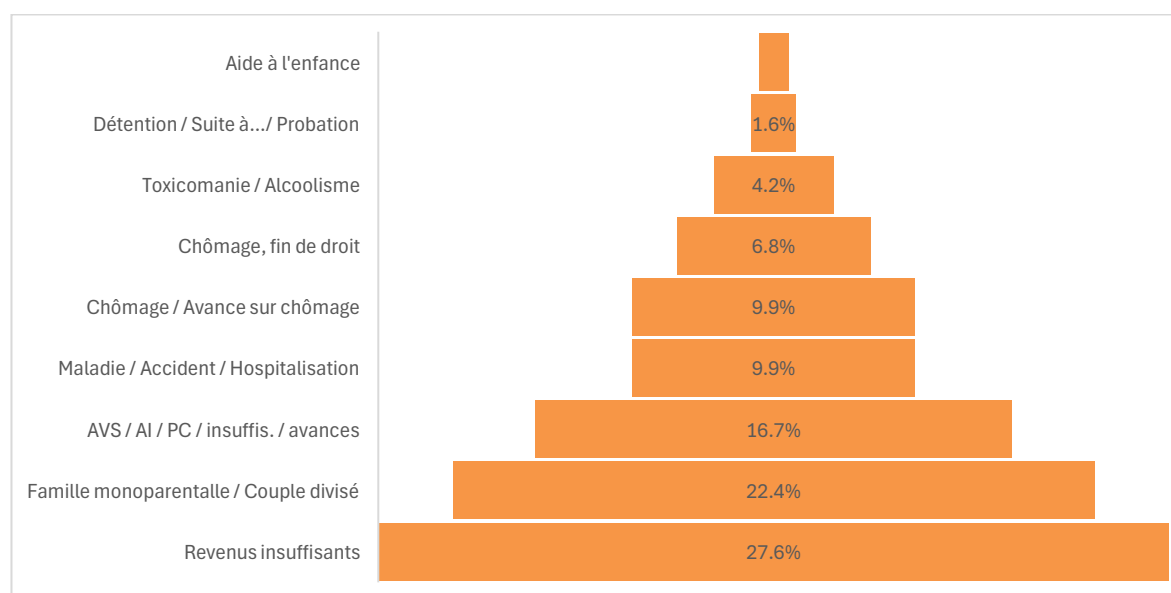
En 2024, 147 personnes (111 en 2023) se sont adressées au service social afin d’exposer leur situation, 76 demandes (52 en 2023) ont abouti à une aide financière.

Nombre de situations suivies	2024	2023	2022	2021
Nouvelles situations	147	111	121	106
Situations en cours	192	187	186	191
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	54	84	97	66
Total	389	384	404	363



Causes d'aide sociale pour les dossiers ayant reçu une aide financière en 2024

19	dossiers	Chômage/avance sur chômage
43	dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
19	dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
2	dossiers	Aide à l'enfance
3	dossier	Détention/probation
32	dossiers	AVS/AI/PC
53	dossiers	Revenus insuffisants
0	dossier	Placement HM/Home
8	dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
13	dossiers	Chômage : fin de droit
0	dossier	Indigence communale



Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2024	2023	2022	2021
Aide matérielle brute LASoc	2'747	2'862	2'753	2'904
Remboursement des privés	-1'089	-1'223	-1'236	-987
Remboursement Canton	-712	-665	-587	-691
Aide matérielle nette avant correctif de district	946	974	930	1'226
Correctif de district	407	512	407	697
Aide matérielle nette	539			

En 2024, les dépenses brutes d'aide sociale se montent à Fr. 2'747'618.65, alors qu'elles étaient de Fr. 2'862'538.45 en 2023 et Fr. 2'753'964.35 en 2022.

L'aide sociale nette, à savoir la différence entre l'aide brute versée et les remboursements des privés et du canton, est ainsi inférieure à celle allouée en 2023. Le montant perçu par la commune concernant le correctif de district, soit Fr. 407'810.10, vient encore diminuer celle-ci.

Remboursement de l'aide sociale

Remboursement de tiers

Cette année, les montants rétrocédés au service social à la suite d'avances sur prestations d'autres assurances ou remboursements de dette dépassent les estimations.

Ainsi, en 2024, le montant total des remboursements de tiers se monte à Fr. 1'089'684.68 (Fr. 1'223'809.70 en 2023).

En 2024, le service social a pu récupérer par exemple : Fr. 350'855.65 d'avances sur les rentes de l'assurance-invalidité (Fr. 255'957.55 en 2023), Fr. 65'661.25 d'avances sur les pensions alimentaires (Fr. 113'142.- en 2023), Fr. 126'554.80 d'avances sur les prestations complémentaires (Fr. 175'372.- en 2023), Fr. 60'040.30 d'avances sur les allocations familiales (Fr. 108'358.55 en 2023), Fr. 62'210.65 d'avances sur les rentes LPP (Fr. 113'394.- en 2023), Fr. 72'953.00 sur les bourses d'études (Fr. 100'695.- en 2023) et finalement Fr. 66'607.- d'indemnités de l'assurance-chômage.

Le montant des avances concerne ainsi le 39% de l'aide sociale brute versée (45% en 2023).

Remboursements de privés

9 dossiers de remboursement ont été lancés en 2024 (28 en 2023) dont 1 a abouti à un remboursement régulier (8 en 2023).

36 personnes (46 en 2023) remboursent régulièrement leur dette par le versement de mensualités allant de Fr. 20.- à Fr. 100.- pour un total de Fr. 28'886.90 (Fr. 49'550.70 en 2023).

2 personnes ont remboursé l'entièreté de leur dette à la suite de versements mensuels réguliers.

3 personnes ont adressé des demandes de remise de dette, proposant le versement d'un montant unique afin de solder leur dette. Ces demandes sont traitées conjointement avec le Service cantonal de l'action sociale, qui prend position pour la part de la dette le concernant, soit 40%.

Deux demandes ont pu être traitées pour un remboursement de Fr. 8'839.90. Une est encore en cours de traitement au SASoc (3 en 2023 pour un total de Fr. 35'144.-).

Ces remboursements privés se montent au total à un montant de Fr. 38'426.80.

Santé publique

L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de la vie relationnelle et affective.

Prestations du service de puériculture :

- 2 consultations par mois dans les bâtiments de la cure, route du Chevalier 10 ;
- des consultations sans rendez-vous dans les centres accessibles aux parents des différentes communes ;
- une permanence téléphonique ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

Les thèmes de la séparation, des fragilités psychiques et addictions des proches, de l'inclusion ont été traités plus spécifiquement durant cette année. L'alimentation saine, la santé mentale, la prévention des maladies, la prévention des violences familiales occupent quotidiennement les infirmières.

En 2024, comme en 2023, 74 parents ont pu bénéficier des conseils de l'infirmière puéricultrice. La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

Le Réseau Santé de la Sarine (RSS) regroupe :

- le Home médicalisé de la Sarine (HMS) comprenant le Foyer de Jour et la Rose d'Automne ;
- le Service d'aide et de soins à domicile (SASDS) ;
- le Service d'Ambulances (SAS) ;
- le Centre de coordination (CC) ;
- PassePartout Sarine ;
- la Commission des indemnités forfaitaires (CIF) ;
- la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS) ;
- le Bataillon Sarine (nouveau service dès le 1^{er} janvier 2023) intégrant 700 pompiers.

Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

La mission du SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2024, 291 personnes ont pu bénéficier des prestations de ce service.

Indemnités forfaitaires et soutien aux proches aidants

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

Les montants alloués aux proches aidants ont été augmentés en 2024, à savoir que l'indemnité peut désormais aller de Fr 15.- à 35.- par jour selon l'aide apportée.

Le nombre de bénéficiaires au sein de la commune de Marly se monte à 85 en 2024 (82 en 2023).

Les Seniors à Marly

Plusieurs groupements bénéficient d'un soutien financier essentiel de la commune qui leur permet d'assurer leurs missions. Ainsi le service de livraison de repas à domicile a pu livrer 8'025 repas, les repas pour seniors au Centre communautaire rencontrent un succès grandissant (19 repas, 585 personnes) et le groupement Anim'aînés organise 3 événements incontournables pour une grande partie des seniors (plus de 500 personnes ont participé au dîner de Carnaval, à la balade dans le Val d'Abondance et au goûter de Noël).

La rencontre annuelle entre les prestataires de services pour seniors et la commune, organisée au mois de novembre, a fait état de la richesse des prestations et de leur belle fréquentation. La difficulté réside dans le fait de recruter des bénévoles et d'assurer une bonne communication des activités.

SenioraMa

En 2024, le projet SenioraMa est marqué par la fin de la collaboration avec la fondation Radix. Il devient un véritable programme communal en faveur des seniors proposant de nombreuses activités.

Un fait marquant pour 2024 est la constitution d'un Conseil des seniors. Composé de 7 personnes dont 6 retraités et la responsable de l'antenne de Marly pour le Service d'aide et de soins à domicile, il a pour mission d'apporter soutien, compétences et propositions à la coordinatrice seniors ainsi que de contribuer à la bonne mise en œuvre des mesures définies dans le projet SenioraMa et le concept communal Senior+. Parmi les nombreuses réalisations effectuées en 2024, il est relevé l'organisation de 2 conférences (« Les dangers d'internet » et « Les prestations complémentaires »), l'envoi d'un courrier rappelant les règles à respecter en cas de canicule, l'organisation d'une fête d'accueil pour les nouveaux retraités (65 ans en 2024) lors de la Fête du Village.

En collaboration avec Marly pour tous, des activités spécialement pensées pour les seniors ont été proposées lors des semaines thématiques organisées pendant des vacances scolaires :

- Pâques : loto intergénérationnel et présentation des horodateurs par le chef de poste de la police communale ;
- Été : parcours Vita avec M. Macchi maître de sport ; visite de la cathédrale et de ses orgues ainsi qu'une balade tout public autour de Marly qui a réuni petits et grands ;
- Automne : l'eisstock (pétanque sur glace), le journal créatif et atelier de danse assise étaient au programme mais n'ont pas eu de succès (pas de participant).

Deux ateliers ont été proposés au jardin partagé : un atelier intergénérationnel de découverte des plantes sauvages suivi de la réalisation d'un pesto ainsi que d'un atelier floral organisé par Mme Marianne Magnin qui a connu un joli succès avec 19 personnes et qui sera reconduit en 2025.

Enfin, fin novembre, un magnifique concert de flûte et harpe (avec la harpiste de Marly Edmée-Angeline Sansonnens et la flûtiste Kathrin Oplatka) a résonné dans l'église de Marly. A l'occasion des fêtes de fin d'année, des cartes de vœux ont été réalisées par les enfants lors des accueils des mercredis après-midi organisés par Marly pour tous et ont été envoyées aux aînés de 85 ans et plus.

De manière générale, le défi est d'inciter les seniors, notamment les personnes seules à participer aux activités.

Active City

La fondation Radix a sollicité la commune pour le lancement, en Suisse romande, d'un projet pilote nommé « Active City ». Existant depuis plusieurs années en Suisse alémanique, le concept prévoit de proposer des activités sportives gratuites en plein air durant la belle saison. Le Conseil des seniors ainsi que des collaborateurs et collaboratrices des secteurs accueil à la population, édilité et secrétariat général ont participé à un atelier afin de définir les éléments à prendre en compte pour démarrer un tel projet.

Ces réflexions ont permis la création d'un guide de recommandations à l'intention des communes qui souhaiteraient se lancer dans le projet, édité par Promotion Santé Suisse.

Plan mobilité seniors

Le secteur seniors est également impliqué dans les réflexions menées autour du plan de mobilité seniors. L'objectif est de faciliter les déplacements sur le territoire communal. L'installation de bancs et de WC publics avait été sollicitée lors du sondage effectué auprès des seniors en 2021. Les recommandations de l'ATE qui mène ce plan sont attendues au printemps 2025.

Appartements adaptés pour seniors

Depuis sa construction, les demandes pour un appartement dans le bâtiment intergénérationnel du chemin des Epinettes ne cessent de fleurir, notamment en ce qui concerne les logements de 2,5 pièces plus.

En 2024, 2 personnes ont pu emménager dans le bâtiment (6 en 2023, 2 en 2022).

Couleur Jardin

De mars à octobre, un groupe de jardiniers et jardinières se réunit chaque mardi après-midi ou le matin lors des chaleurs estivales, pour cultiver légumes, fruits et fleurs qui sont ensuite partagés entre les membres du groupe. L'inauguration officielle a eu lieu le 23 mai 2024 et a été organisée en collaboration avec les porteurs du projet, soit la Croix-Rouge, le MIC et la Commune.

Afin de faire profiter de ce bel endroit à la population, des activités ont été organisées par Marly pour tous et le secteur seniors.

Programme interservices de travail social communautaire

En 2024, le Programme Interservices de Travail Social Communautaire (PITSC) a permis d'offrir huit places de travail à des bénéficiaires de l'aide sociale de Marly. Ces postes ont été répartis entre cinq femmes et trois hommes, qui ont contribué à diverses activités essentielles.



Répartition des activités

- Secrétariat : trois personnes ont été actives dans diverses tâches administratives, telles que la gestion des agendas, la facturation, la permanence téléphonique, la gestion des biscuits d'anniversaire, ainsi que la saisie de données pour les statistiques.
- Marly Mobile : trois personnes ont assuré la conduite du véhicule avec des taux d'activité variables.
- Service des repas : huit personnes ont contribué à la mise en place et au service des repas de l'AES Grand Pré.
- Événementiel et gestion du matériel de fête : sept personnes ont été impliquées dans les prêts, locations, montages, démontages, ainsi que dans la préparation et le rangement de ce matériel.
- Divers mandats de petits travaux pour les habitants de la commune : une personne a été active sur ces missions.
- Soutien à la crèche Les Lucioles : une personne a apporté son aide durant 9 mois.
- Remplacement à la déchetterie : une personne a été placée en remplacement d'un collaborateur en arrêt maladie durant 2 mois quelques samedis et jours de semaine.

Évolution des contrats

- Deux collaborateurs n'ont pas pu prolonger leurs contrats pour des raisons de santé.
- Trois collaborateurs ont vu leurs contrats se prolonger pour 2025.
- Deux collaborateurs ont terminé leurs contrats sans avoir trouvé un nouvel emploi, mais avec de bonnes perspectives professionnelles adaptées à leurs situations.
- Un collaborateur n'a pas retrouvé d'emploi.
- Un collaborateur a obtenu un CDI à un taux de 70% auprès de la crèche Les Lucioles après avoir été placé en soutien à ce secteur.

Engagements de civilistes

Deux civilistes ont été engagés pour une période de 6 mois chacun en soutien au coordinateur pour les diverses tâches énumérées ci-dessus selon les besoins du secteur.

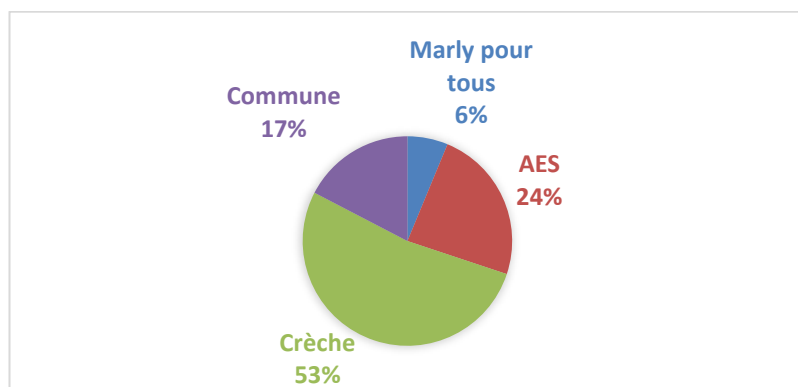
Mandats pour particuliers

Durant l'année 2024, le PITSC a poursuivi ses prestations facturées principalement pour une clientèle composée de personnes retraitées, bénéficiaires de l'assurance-invalidité ou de l'aide sociale. Ces personnes ont sollicité le PITSC pour divers travaux tels que : ramassage de feuilles mortes, tonte de gazon, taille d'arbustes, montage de meubles, déménagement, débarras, réfection de peinture de murs et de sols, etc. Ces prestations offrent une opportunité précieuse de créer des liens avec une clientèle privée, facilitant une immersion dans le monde du travail. Au total, 128 interventions ont généré une recette de Fr. 9'381.80.

Mandats gratuits en soutien à différents services communaux

Le PITSC a également apporté son soutien aux services de la commune pour des tâches telles que des débarras, déménagements, transports de matériel, installations de nouveaux mobiliers, réfection de locaux, entretien général d'immeubles, pose et dépose des banderoles aux entrées de la commune, remplacements de personnel à la crèche et à l'édilité etc. Ces interventions totalisent approximativement 1'727 heures de travail. Si ces prestations avaient été facturées sur la base du tarif horaire habituel du PITSC de Fr. 28.-, leur valeur serait de Fr. 48'440.-.

Répartition totale des heures par services :



Le service de déchetterie des vendredis matin

Chaque semaine, les vendredis matin, ce service gratuit est proposé aux personnes à l'AVS ou à mobilité réduite, pour de la déchetterie courante (verre, PET, papiers, carton, aluminium). Cette prestation a fortement augmenté passant à 166 interventions, comparée à la centaine de l'an passé.

Biscuits d'anniversaire des retraités

Le PITSC au nom de la commune a délivré 1'941 biscuits d'anniversaire et gazettes auprès des retraités. En retour, 116 personnes ont adressé leurs remerciements sous forme d'appels téléphoniques, cartes et courriels.

Location de matériel

La location, livraison, montage et démontage de matériel de fête pour la population est également en augmentation. Les activités offertes ont pour objectif de contribuer à soutenir la cohésion sociale. Les deux plus grandes manifestations de cette année ont bien fait augmenter les chiffres. En effet, la fête des Girons de musique et celle du Village ont engendré deux factures significatives de Fr. 7'498.-.

Le PITSC a honoré un total de 107 commandes de matériel, dont 55 payantes et 52 gratuites.

Concernant les 55 payantes, un montant total de Fr. 6'995.65 a été facturé pour ces activités, soit Fr. 3'465.65 concernant la vaisselle réutilisable et Fr. 3'530.- de location de matériel.

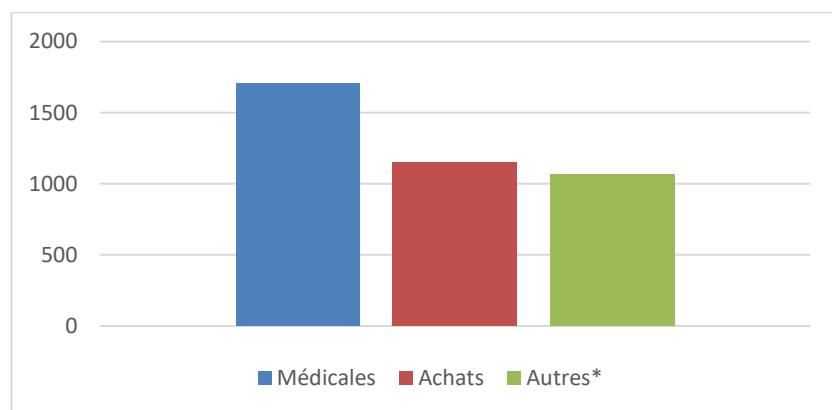
Concernant les 52 locations gratuites, celles-ci représentent un montant total de Fr. 19'242.55.

La Marly mobile

Sur les 53 semaines d'activités, 3'922 transports de personnes ont été effectués, soit en moyenne une quinzaine de courses par jour. Le nombre d'utilisation reste stable bien qu'une petite diminution soit constatée, hormis pour les courses médicales.

**53 semaines d'activités
3'922 transports**

Buts des courses :



Ces chiffres démontrent bien l'utilité de cette activité auprès de la population à mobilité réduite.

Ce rapport met en évidence l'utilité essentielle du PITSC pour toute la population marlinoise. Il souligne également la forte demande pour les prestations offertes, qui couvrent un large éventail de besoins.

En 2024, le PITSC a pris un tournant majeur, d'une part afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des collaborateurs engagés, et d'autre part en raison d'une augmentation significative des demandes de soutiens, notamment de la population seniors qui est en croissance.



Face à ces évolutions, un groupe de travail incluant les services des ressources humaines, social et les secteurs seniors, cohésion sociale et du PITSC a été constitué pour réfléchir à une réforme du concept. Cette refonte verra le jour en 2025 sous le nom de Marlyplus, elle vise à mieux adapter ses services et son

soutien aux attentes et défis émergents. Le nom simple de **Marlyplus** explicite clairement les bénéfices du programme autant pour les usagers et usagères que pour la commune ; il s'affranchit de plus d'un acronyme difficile à prononcer.

Les missions de Marlyplus sont recentrées sur le **soutien à la population**, en particulier les seniors, les personnes à mobilité réduite et à faible revenu. Parmi les services proposés figurent le service de transport **Marly mobile**, le débarras d'objets à la déchetterie, l'entretien d'espaces verts et diverses prestations pour la commune. De nouvelles initiatives, comme l'accompagnement aux courses et l'extension des horaires de la Marly mobile pour la participation aux activités SenioraMa et Marly pour tous, sont également envisagées.

Marlyplus entend maintenir la qualité de ses services tout en s'adaptant aux réalités du marché du travail et aux besoins de la population senior. La création d'un **nouveau logo** vient renforcer l'identité de ce projet essentiel. Ce logo très dynamique transmet le message d'« aller de l'avant ».

Cohésion sociale

En 2024, le secteur de la Cohésion sociale a connu une certaine stabilité, tout en développant de nouveaux projets et en mettant en place une politique dédiée aux enfants de 0-8 ans. Après deux années riches en arrivées, l'équipe est au complet depuis août 2023. Elle a été soutenue par un civiliste du 15 janvier au 12 juillet 2024 ainsi que du 2 septembre à février 2025.

Les travaux et aménagements ont continué dans la Maison de quartier pour la rendre plus accueillante. Grâce aux compétences d'un civiliste, un projet de peinture pour l'ensemble du bâtiment a été réalisé à moindre coût. Tous les espaces, de l'accueil aux diverses salles, en passant par la cafétéria, ont été repeints avec des lignes graphiques de plusieurs nuances de vert. Ce nouveau décor apporte une touche de modernité à la Maison de quartier et la rend plus chaleureuse. Parmi les autres travaux importants, la porte d'entrée, très abîmée, a été remplacée et le sas d'entrée supprimé, créant ainsi un espace plus lumineux. La cafétéria a aussi subi un lifting grâce au déplacement de la cuisine de l'école primaire de Marly Cité à la Maison de quartier, ainsi que par le remplacement des tables et des chaises. Certains luminaires ont été remplacés par des ampoules LED. D'autres aménagements, plus modestes, sont prévus en 2025 pour adapter encore davantage les salles aux divers besoins du secteur et de la population.

Poursuites des activités

La permanence technologique, en collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise, continue d'offrir une aide gratuite et sans inscription tous les mercredis de 16h30 à 17h30 à la Maison de quartier. Cet espace permet de répondre aux questions liées à l'utilisation des smartphones, tablettes, paiements en ligne entre autres. Cette offre répond à un besoin de la population puisque chaque semaine plusieurs seniors viennent profiter de cette permanence.

Le cours de français, proposé les jeudis matin de 8h45 à 11h00 par une formatrice diplômée de l'Association Lire et Écrire, affichait complet (8 personnes inscrites pour l'année 2024). Les demandes pour un cours de français facilement accessible sont de plus en plus nombreuses et les professionnels de la commune en contact avec les populations les plus précaires font le même constat. Ainsi, un des objectifs pour l'année 2025 est de proposer un cours supplémentaire afin de favoriser l'intégration de ces personnes.

Les cafés parents-enfants, animés par une professionnelle de la petite enfance de l'Education familiale, se sont poursuivis chaque mercredi matin

de 9h00 à 11h00. Ces rencontres gratuites et sans inscription ont permis à de nombreuses familles d'échanger sur les thématiques qui les préoccupent : la façon de poser des limites, le sommeil, l'alimentation, la gestion des écrans, etc. ainsi que des sujets liés à la migration (intégration dans la culture d'accueil, découvertes, difficultés rencontrées, manques, etc.). Pour l'année 2024, 37 cafés-parents ont été organisés, comptabilisant un total de 79 consultations. L'Education familiale propose également des suivis individuels pour les familles qui le souhaitent (8 familles et 39 séances à domicile).

Le CAM (association dont le but est de favoriser l'accueil des migrant-es séjournant sur le territoire des paroisses de l'UP Sainte-Claire) organise tous les vendredis des rencontres autour d'un café au sein de la Maison de quartier offrant ainsi un lieu d'accueil aux personnes migrantes.

L'équipe de Marly pour tous y participe pour créer un lien, informer des événements et des activités qu'elle met en place ainsi que créer des collaborations à ces occasions.

Activités régulières

Marly pour tous - enfants

Le secteur de la cohésion sociale a continué d'adapter les accueils du mercredi après-midi afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents. Les activités sont ouvertes aux enfants dès l'âge de 5 ans et jusqu'à l'âge de 12 ans. La plupart des enfants viennent aux accueils par leurs propres moyens (à pied ou accompagnés par leurs parents) ou grâce aux pédibus organisés depuis la route du Centre et la place du Village. L'objectif de cet accueil est de proposer un espace de jeux et de découvertes aux enfants afin d'encourager les contacts et la socialisation entre les enfants tout en leur permettant de développer diverses compétences sociales. Un programme mensuel propose une palette d'activités riches et variées : ramassage des déchets en collaboration avec le secteur de l'édilité, activités avec Alpjeux, plusieurs Bibliobabel (proposés par LivrEchange), initiation au yoga, de nombreux ateliers cuisine, une découverte de la police communale avec le chef de la police communale, et d'autres encore.

En 2024, **30 accueils** enfants ont eu lieu. La fréquentation est restée stable avec une moyenne de **31 enfants** (30 pour l'année 2023). L'après-midi le plus populaire a accueilli 44 enfants.

Marly pour tous - ados

L'accueil mis en place pour les adolescents dès 12 ans a subi peu de changements en 2024. Les horaires ont été adaptés afin de répondre davantage aux habitudes des jeunes : l'accueil est désormais ouvert de 19h00 à 22h30 le vendredi soir. Il s'agit de rendre cet accueil « libre » afin que les jeunes viennent passer du temps entre eux, écouter de la musique, cuisiner, jouer au babyfoot, à la console ou tout simplement profiter de la Maison de quartier. Cet accueil offre aux jeunes dès 12 ans un lieu sécurisant où ils passent du temps, réduisant ainsi la suroccupation de l'espace public par des groupes. Des soirées spéciales sont organisées les derniers vendredis du mois (soirée thématique, atelier cuisine, atelier rap).

En 2024, **32 soirées** ont été organisées avec une participation moyenne de 23 adolescents par soirée, (20 en 2023).

Marly pour tous - Mangez Bougez

Chaque samedi de 19h00 à 22h30, les soirées Mangez Bougez invitent toutes et tous à pratiquer une activité sportive librement choisie. Les enfants ayant moins de 10 ans doivent venir accompagnés d'une personne de 16 ans minimum.

A l'entrée se trouve un espace appelé « Bar à blabla », lieu de repos pour certains ou lieu de rencontre tranquille pour d'autres. Les sportives et sportifs ont aussi la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons.

En 2024, **33 soirées** ont eu lieu avec une moyenne de participation de **40 jeunes**, chiffre stable par rapport à l'année 2023. La soirée ayant rencontré le plus de succès a accueilli 69 participants.

Semaines d'activités spéciales

Comme les années précédentes, trois semaines d'activités spéciales ont été organisées lors des vacances scolaires. Elles ont pour objectif de remplir le vide des vacances scolaires pour les enfants et les adolescents, mais aussi de permettre aux différents publics de se rencontrer et de partager des moments de convivialité. Ces semaines sont organisées en étroite collaboration avec la coordinatrice seniors de la commune afin que chaque public trouve au moins une activité à laquelle prendre part.

La première semaine d'activité s'est déroulée du 1^{er} au 5 avril lors des vacances de Pâques. Un loto intergénérationnel a été organisé, les enfants ont pu découvrir l'Île d'Ogoz ou encore le Musée d'histoire naturelle et les adolescents ont pu participer à un tournoi de Street Soccer.

La deuxième semaine spéciale, semaine estivale, a eu lieu du 15 au 19 juillet. Un atelier jardinage, une sortie à la piscine de la Motta, une visite guidée de la Cathédrale de Fribourg ou encore la visite du Musée de la Marionnette ont su ravir les plus petits et les plus grands. Enfin, du 21 au 25 octobre s'est tenue la semaine d'automne. Cette semaine a permis aux plus jeunes de pratiquer du yoga, de s'amuser à la piscine de Marly, de découvrir le patinage artistique ou encore le tennis. Les plus grands ont pu participer à un atelier de sensiprévention autour des jeux vidéo et les seniors découvrir la danse assise.

Les diverses activités mises en place lors de ces semaines sont gratuites afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer.

Les évènements tout public

Comme lors des années précédentes, le secteur de la cohésion sociale a organisé plusieurs évènements tout public. Le premier s'est tenu le 23 mars avec la traditionnelle Chasse aux œufs. Pour cette édition, une dimension culturelle a été ajoutée grâce à un marché organisé en collaboration avec le CAM (Coordination Accueil Migrants) qui a mis à l'honneur des spécialités culinaires et artisanales. En avril a eu lieu une Action Coup de Balai dans le secteur du Centre sportif de Corbaroche. En juin, c'est une halte du Cirque Toamême qui a animé la place du Village. Pour cette première représentation à Marly, le soleil et le succès ont été au rendez-vous ! Du 8 juillet au 12 août, grâce à une collaboration avec le Service du Sport de l'Etat de Fribourg, la commune de Marly a installé, devant l'école primaire de Grand-Pré, un Pumptrack accessible en tout temps. Beaucoup de familles et de jeunes sont venus profiter de cette structure durant les vacances d'été et en ont fait un véritable succès.

Après la coupure estivale, la commune a été animée par la désormais traditionnelle Fête du village organisée en collaboration avec la SDME pour le marché artisanal. Cette journée a également été

l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Marly ainsi que de fêter les nouveaux retraités de la commune.

La soirée Halloween existant depuis 2022 devient incontournable. Cette année, elle a été délocalisée dans le quartier de l'Ancienne-Papeterie où une patinoire itinérante a fait une halte de deux mois. La population marlinoise était invitée à venir patiner déguisée et à déguster une soupe à la courge préparée par l'Institut Les Peupliers. Cette soirée a été un très grand succès avec près de 300 personnes – enfants, familles, ados et seniors - qui sont venues s'amuser sur la glace.

En novembre, un nouveau partenariat avec l'Association ROADMOVIE (association qui propose des soirées/journées cinéma dans les communes qui n'ont pas de salle de cinéma) a permis la projection du film *Ciao Ciao Bourbine* dans la halle de Marly Cité. Un acteur du film était présent et un bel échange s'est tissé entre lui et les spectateurs grâce à son humour. Près de 150 personnes sont venues assister au film. Les écoles de Marly ont pu bénéficier de projections pour les élèves primaires dans le temps scolaire.

Cette année riche en événements s'est clôturée avec les traditionnels Vendredis de l'Avent. Le vendredi 6 décembre, un spectacle de la Compagnie du Petit grimoire sur la place du Village a rencontré son public venu nombreux. Pour la soirée du 13 décembre, le secteur de la Cohésion sociale a collaboré avec la Résidence Les Epinettes qui a concocté une délicieuse soupe de chalet et avec Animato qui a proposé au public présent un chaleureux concert de chants de Noël. Enfin, l'année s'est clôturée, comme les années précédentes, avec le repas solidaire qui s'est tenu à la halle de Marly Cité. La fondue chinoise ainsi que les bûches de Noël ont été très appréciées par les personnes présentes (environ 95 personnes). Le duo Chris Maldah et Sandrine ont interprété des chansons populaires. Cette animation a mis une belle ambiance à la soirée et a ravi les personnes présentes. Pour le secteur, c'est une belle façon de clore l'année avec de beaux échanges.

La fréquentation des événements a augmenté depuis 2023. Ces rendez-vous, de plus en plus appréciés par la population, offrent des moments précieux de partage et de convivialité. En 2025, le secteur souhaite maintenir et développer ces événements ouverts à tous, en poursuivant la dynamique positive de 2024. La collaboration avec les autres secteurs de la commune est primordiale pour une bonne organisation de ces événements. De plus, travailler avec les sociétés de Marly est au cœur de nos préoccupations et de notre mission.

Après tout ça, 2024 a aussi rimé avec nouveaux projets !

Politique petite enfance

La commune de Marly a débuté sa politique de la petite enfance en 2022 déjà avec la signature d'une Convention avec la Fondation Radix pour le soutien au développement d'une politique consacrée aux 0-8 ans dans les communes. Dès la signature de la convention, la commune a mis en place une équipe de projet ainsi qu'un groupe de pilotage dans le but de développer sa stratégie communale. Une des premières étapes nécessaires au développement de cette politique a été de réaliser un état des lieux des offres et des prestations existantes au sein de la commune. Un questionnaire a ainsi été envoyé à tous les acteurs communaux travaillant dans le domaine de la petite enfance. Le but de ce questionnaire était également de savoir quels étaient les manques et les mesures à développer au sein de la commune. Une trentaine de mesures ont été soulevées, parmi elles le besoin pour les prestataires d'avoir une meilleure visibilité auprès des parents et pour les parents d'avoir un meilleur accès aux offres existantes à Marly pour ce public-cible.

Pour répondre à ces deux mesures, une brochure a été réalisée et éditée pour la première fois cette année. Elle est organisée en 5 catégories : accueil

et écoles, santé, offres et soutien aux familles, sport, culture et loisirs. Les parents trouvent également un plan avec les places de jeux existantes dans la commune ainsi que les numéros d'urgence et les différents contacts de la commune.

Près de 30% des habitants de la commune de Marly sont de nationalité étrangère. Ainsi, dans un souci de rendre cette brochure le plus accessible possible, la couverture de la brochure, le texte introductif ainsi que les pictogrammes ont été traduits dans les onze langues les plus parlées à Marly (portugais, allemand, italien, espagnol, kurde, turc, ukrainien, tigrigna, anglais, arabe et albanais).

Cette brochure est le fruit d'une étroite collaboration entre le secteur de la Cohésion sociale qui a guidé et réalisé le projet et le service Enfance et formation. Ce projet a reçu le soutien financier du canton via la subvention enfance-jeunesse octroyée par la DSAS. Un rapport définissant la politique communale pour les 0-8 ans a été validé par le Conseil communal qui soutient sa mise en œuvre pour les prochaines années. Une partie des mesures soulevées par les différents acteurs rencontrés est en cours de réalisation et les autres mesures seront développées ces prochaines années.

La salle ouverte

Une collaboration avec la Fondation Radix a permis la mise en place d'une nouvelle offre pour les familles au sein de la commune : la salle ouverte. Ce projet consiste à transformer des salles de gym en une place de jeux intérieure pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte durant les mois les plus froids de l'année. Chaque dimanche depuis novembre 2024, la petite halle de gym de Marly Grand-Pré ouvre ses portes de 9h30 à 11h30 aux familles pour une matinée jeux. L'accès est gratuit et sans inscription. La commune verse un montant de Fr. 800.- par saison à la Fondation Radix qui gère le projet. Cette offre aura lieu jusqu'au mois d'avril 2025. Ensuite, un bilan permettra de définir si l'offre est maintenue. Si tel est le cas, la deuxième saison débuterait au mois d'octobre 2025 jusqu'en avril 2026.

Travail social hors murs

Pour accompagner le développement de la commune, l'Association REPER a été mandatée pour mettre en place le travail social de rue sur son territoire. Le but est d'entrer en contact avec les jeunes pour appréhender leurs besoins et définir les accompagnements qui peuvent être mis en place. Dans le cadre du Plan de soutien jeunesse, une des mesures acceptées par les autorités cantonales concerne le soutien au développement du travail social de rue dans les communes fribourgeoises. Dans ce cadre, le canton a soutenu financièrement les communes intéressées à bénéficier d'une phase de diagnostic de la situation des adolescents et jeunes adultes en situation de vulnérabilité sur leur territoire. En automne 2022, la commune de Marly a mandaté REPER pour effectuer cette expertise de terrain. Les résultats ont démontré que malgré l'absence de problématique brûlante, la situation actuelle n'est ni idéale ni acquise et que des mesures étaient à prendre pour éviter que ne se développe un sentiment ou une situation de mise à l'écart de certains jeunes avec la collectivité locale. Durant la pandémie et les mois qui ont suivi, certaines communes du canton ont connu des altercations entre jeunes, alors que Marly a été préservée de cette problématique. Cependant, les résultats de cette expertise ont démontré le besoin d'une intervention sociale de rue qui permettrait de

créer du lien avec les jeunes et de développer une relation de confiance. Cette démarche permet aux professionnels d'observer et d'identifier les dynamiques individuelles et de groupes chez les jeunes et de répondre au mieux à leurs besoins. Convaincu de la pertinence de cette mesure, le Conseil général a validé en décembre 2023 la proposition du Conseil communal de mandater l'Association REPER pour développer le travail social de rue sur son territoire jusqu'à décembre 2025. Le mandat de travail social de rue REPER à Marly a débuté le 3 juin 2024, ciblant les jeunes de 10 à 30 ans et leurs familles, avec un taux d'emploi de 60%. La phase initiale a consisté en une cartographie et une familiarisation avec le terrain, incluant des observations non-participantes, des recherches diverses et la mise en relation avec plusieurs partenaires locaux tels que le secteur de la Cohésion sociale, la police communale et cantonale, les travailleurs sociaux scolaires, et divers membres de la commune (commerces, sociétés locales, etc.). Les activités principales ont inclus l'identification des points de mobilité et de rassemblement des jeunes, la création de liens avec le public cible par des observations participantes et l'engagement des jeunes à travers des repas, des mini-jobs (comme le ramassage de déchets) et le soutien à l'insertion professionnelle.

Plus d'une dizaine d'interventions socio-éducatives ont été réalisées avec des jeunes. En termes de présence sociale de rue, le travailleur social de rue a été actif dans l'espace public de Marly avec des sessions régulières entre juin et décembre. Les mini-jobs réalisés avec les jeunes ont inclus 12 heures de ramassage de déchets à Gérine. Les activités actuelles et les plans futurs incluent la poursuite de la création de liens positifs avec les jeunes et les réseaux autour d'eux, des interventions pendant les récréés pour faciliter le contact et promouvoir le soutien, des interventions ponctuelles à l'accueil extrascolaire, entre autres.

Communication

La communication est un réel enjeu pour le secteur. Dans le but d'améliorer la communication auprès de la population, un programme par trimestre regroupe les activités régulières, les événements tout public, les semaines d'activités spéciales, les offres à la Maison de quartier ainsi que toutes les nouveautés. La conception des programmes est le fruit d'une collaboration avec des entreprises marlinoises : Mme Marine Gaillard de l'agence *Atypeak* et l'imprimerie Le Cric. Outre ces programmes, le secteur est très actif et présent sur les réseaux sociaux pour promouvoir ses activités. Les affiches pour les événements sont créées par Marly pour tous et promues via le site de la commune, les réseaux sociaux, Klapp et le Marly info.

Enfance et formation

Responsable : César Murangira, Conseiller communal
Suppléante : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale

Le mot du Conseiller communal

2024 a été une année de concrétisation de grands projets initiés depuis des années et qui ont amélioré de manière significative l'offre des prestations aux citoyens, l'efficacité du service tout en ayant en arrière-plan la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Elle a été aussi une année d'amélioration des conditions et des processus de travail. La réorganisation commencée depuis quelques années touche à sa fin dans la plupart des secteurs du dicastère. La qualité des prestations, l'efficacité et la motivation des collaborateurs se ressentent au quotidien.

J'adresse un grand merci à tous les collaborateurs, notamment aux cadres du dicastère qui, malgré la charge de travail et la pression liées aux défis spécifiques du Dicastère ont su, avec bienveillance et écoute, mener à bien tous les projets.

La fin des travaux de la construction du 3^{ème} centre scolaire de Château d'Eau a occupé une grande partie des collaborateurs du Dicastère Enfance et formation et des autres dicastères. Un énorme travail d'organisation et de coordination a été nécessaire pour relever le défi de déménager les élèves de Marly Cité à Château d'Eau. La direction et les enseignants de Cité ont été au four et au moulin pour faciliter cette transition et je ne pourrai remercier assez tous ceux qui ont été impliqués dans ce projet depuis le début jusqu'à l'inauguration de nos nouveaux bâtiments de Château d'Eau. Malgré cette belle nouvelle école, l'augmentation des effectifs d'élèves en lien avec l'augmentation de la population résidente à Marly, nous avons dû garder quelques classes à Marly Cité en attendant sa rénovation future.

Avec le nouveau bâtiment de château d'Eau, la commune s'est dotée d'une cuisine professionnelle centralisée pour nos structures d'accueils extrascolaires. Aujourd'hui, nos

cuisiniers et leurs dépendants peuvent travailler dans des conditions respectueuses des normes d'hygiène et de qualité des aliments pour le bien de nos enfants. Les repas servis répondent aux labels respectueux des principes de l'économie à circuit court, produits de notre région, et surtout de la durabilité, notamment des produits biologiques et de saison.

En cours de cette année 2024, nos collaborateurs ont travaillé sur l'augmentation de la capacité d'accueil. Ainsi, nous sommes passés de 47 à 73 places d'accueil à partir du 1^{er} septembre 2024. Là encore, beaucoup de travail et d'engagement de nos collaborateurs est à saluer.

Comme pour la crèche, nous avons augmenté la capacité d'accueil des enfants hors temps scolaire. Avec Château d'Eau, nous avons depuis la rentrée scolaire 2024/2025 trois sites d'accueil extrascolaire correspondant à nos trois centres scolaires avec une capacité d'accueil sur le temps de midi de 140 places.

L'engagement d'une coordinatrice socioéducative s'est révélé être une nécessité absolue pour le bon fonctionnement de nos structures d'accueils. Précédemment, nous avons constaté un manque de personne qualifiée qui devait faire le lien entre les parents, les collaborateurs des accueils et le réseau autour de l'accueil des enfants. Cette personne apporte un plus au niveau de la résolution des conflits, du lien avec les écoles et surtout participe au soutien pédagogique et à l'augmentation des compétences des équipes.

Avec l'augmentation de la capacité en accueil préscolaire et parascolaire, la commune s'est dotée d'un logiciel pour les structures d'accueil « MonPortail ». Ce logiciel a pour but d'améliorer leur gestion administrative et financière. Son implémentation a passablement occupé nos collaboratrices de la crèche et de l'accueil extrascolaire, ainsi que notre personnel administratif. Il a fallu répondre aux craintes mais aussi à plusieurs sollicitations de parents qui avaient besoin d'être accompagnés jusqu'à leur autonomie dans l'utilisation de cet outil qui vient d'être adopté par d'autres communes du canton.

La Bibliothèque régionale de Marly a connu au cours de l'année 2024 une réorganisation au niveau du personnel avec des nouveaux engagements de professionnels au fait de la gestion moderne d'une bibliothèque. Le renouvellement des stocks de livres pour adultes et pour les jeunes lecteurs s'est poursuivi et les locaux ont été bien réorganisés également pour un accueil chaleureux. Les animations habituelles et de nouvelles ont été proposées aux enfants et aux adultes qui ont du plaisir à fréquenter notre bibliothèque.

En conclusion, je tiens à remercier encore une fois nos collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalisme qui ont toujours le souci d'offrir aux habitants de Marly des prestations et des services de qualité.

César Murangira

Enseignement et formation

Le service Enfance et formation continue d'être force de proposition et d'innovation afin d'offrir des prestations de qualité, répondant aux différents besoins des enfants, des élèves, des parents et des professionnels concernés. Il s'efforce en outre d'offrir l'appui administratif nécessaire à la réalisation des missions du dicastère Enfance et formation.

Le dicastère traite les dossiers en relation avec :

- les écoles enfantines et primaires ;
- les autres écoles et filières de formation et autorités scolaires ;
- les structures d'accueil de l'enfance communales et privées ;
- les services auxiliaires scolaires ;
- la santé scolaire ;
- la bibliothèque scolaire ;
- le Conservatoire ;
- l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque régionale ;
- les autres bibliothèques ;
- les directions des écoles à raison de 10% de présence par site en sus du secteur des écoles.

Le secteur des écoles est chargé de :

- la gestion administrative des établissements et du cercle scolaire ;
- du contrôle de scolarisation des élèves établis sur le territoire communal ;
- la gestion des financements communaux dévolus au corps enseignant et aux écoliers ;
- du support logistique aux établissements scolaires ;
- des relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ERAF, enseignement spécialisé, établissements privés, ...) ;
- la coordination intercommunale ;
- l'orientation, la supervision et le support administratif au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- la coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- la coordination et la gestion administrative du service médical scolaire ;
- la coordination en matière de médecine dentaire scolaire ;
- la coordination avec l'inspectorat scolaire ainsi que la DFAC.

Enseignement et formation en chiffres

Effectif des élèves et nombre de classes

A la rentrée scolaire 2024, 692 élèves physiques (non comprises les mesures d'aide renforcées) ont été intégrés dans les établissements scolaires de la commune de Marly, répartis sur 9 classes enfantines, 27 classes primaires. Ceci représente une augmentation de 25 élèves physiques sur les deux écoles.

692 élèves physiques
9 classes enfantines
27 classes primaires

A Marly Cité, on dénombre 364 élèves à la rentrée 2024, contre 346 en 2023, répartis en 19 classes : 4 (-1) classes enfantines et 15 (+1) classes primaires.

A Marly Grand-Pré, on dénombre 328 élèves à la rentrée 2024, contre 321 en 2024, répartis en 17 classes : 4 (+1) classes enfantines et 12 classes primaires. Depuis la rentrée 2024-2025, il n'y a plus de classe de soutien à Marly Grand-Pré.

La détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement se fait sur la base du recensement statistique de la population scolaire. Les élèves bénéficiant d'une mesure d'aide renforcée (MAR) comptent comme 3 élèves. Ils ne sont pas comptés dans les effectifs ci-dessus, mais représentent l'équivalent de 17 élèves supplémentaires, amenant à un effectif scolaire considéré de **709** élèves. L'examen de ces demandes se fait dans le courant du deuxième semestre scolaire, et les décisions tombent généralement entre avril et mai, parfois en juin. La statistique des effectifs est communiquée à la Direction de la formation et des affaires culturelles (anciennement Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport) à la mi-mai, et les EPT octroyés sur cette base se traduisent par autant de classes actives dès la rentrée suivante.

A la rentrée scolaire 2024, le nombre d'élèves en provenance d'Ukraine s'est élevé à 37 (+11).

L'organisation actuelle de l'enseignement implique que les infrastructures puissent absorber ce type de fluctuations survenant à très brève échéance.

Elèves de l'extérieur

Les effectifs de Marly Cité comprennent également 3 élèves de Pierrafortscha en degrés primaires, 4 élèves de Villarsel-sur-Marly (1 enfantine et 3 primaires) et 2 élèves d'autres communes germanophones alentour au bénéfice d'une autorisation de changement de cercle scolaire pour raison de langue.

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles

Dans le suivi du contrôle de scolarisation, 283 autres écoliers en âge de scolarité obligatoire et domiciliés dans la commune de Marly fréquentent le CO de Marly.

Aucune classe de langue allemande n'existant sur le territoire communal, les enfants germanophones de Marly, soit 17 (+5) enfants en classes enfantines, 69 (-4) enfants en classes primaires et 28 (+1) au CO, sont scolarisés à Fribourg.

3 élèves marlinois ont été scolarisés dans une école spécialisée sous la responsabilité du SESAM, 4 élèves ont été scolarisés dans une école privée située sur le territoire communal et 1 élève a été scolarisé dans une école internationale à Berne.

Effectif du personnel enseignant et nombre de postes

Le personnel du corps enseignant est régi par la DFAC, hormis le maître de sport qui est un employé communal. Ce dernier intervient dans les deux établissements scolaires pour les activités sportives ainsi que pour les sports scolaires facultatifs. Ce poste est dorénavant également aménagé en tant que coordinateur du sport communal.

Ecole Régionale Allemande de Fribourg (ERAF)

En 2024, 86 élèves marlinois fréquentent l'ERAF, selon le détail cité ci-dessus. Les élèves marlinois de langue maternelle allemande peuvent être scolarisés à Fribourg, à l'Ecole Régionale Allemande de Fribourg. Cette école a signé une convention avec la commune de Marly.

Pour pouvoir s'y inscrire, l'un des parents au moins doit être de langue maternelle allemande. L'ERAF dispense les cours de 1H à 8H. Pour les niveaux du cycle d'orientation, les élèves doivent terminer leur parcours à la « Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg » (DOSF). Les dispositions de la loi scolaire cantonale s'appliquent à la gestion de l'école et aux cours. Le programme et le matériel pédagogique correspondent à ceux de toutes les autres écoles publiques de Fribourg, partie germanophone. Grâce à un arrangement avec les TPF, les élèves de Marly peuvent se déplacer gratuitement de la gare de Fribourg à l'arrêt de bus scolaire au 10 avenue du Moléson. Le financement de ce service est réalisé d'une part par la commune de Marly et d'autre part par les parents. Durant les pauses de midi, les élèves sont accueillis dans un accueil extrascolaire géré par l'école d'une capacité de 108 places validées par le SEJ.

Association du cycle d'orientation

Le CO de Marly est administré par l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Le Conseil communal de Marly y est représenté par le Conseiller communal en charge du dicastère Enfance et formation, en qualité de membre du comité, ainsi que par le Conseiller communal en charge des Finances, en qualité de délégué.

La collaboration entre le CO et la commune se situe à différents niveaux :

- Accord portant sur la formation de l'apprenti AGEX de l'école du CO de Marly. La commune accueille ce dernier, le temps de deux stages par année scolaire, afin de lui permettre de se familiariser avec les travaux des espaces verts.
- La tonte des espaces verts (terrain de foot et alentours de l'école du CO) est réalisée par le service de l'édilité de la commune.
- Déneigement du parking.
- Gestion d'un plan de mobilité.
- Utilisation de la balayeuse de la commune pour répondre aux besoins du CO.

Toutes les autres informations concernant le CO sont disponibles auprès du CO de Marly ou de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Infrastructures scolaires communales

Le chantier du 3^e centre scolaire « Château d'Eau », débuté en 2021, a été enfin mis en fonction à la rentrée d'août 2024. Le nombre de classes nécessaires en raison des effectifs étant insuffisant, il a fallu maintenir sur le site de Marly Cité trois classes de 3H.

Gestion administrative des établissements et du cercle scolaire

La collaboration avec les directions des établissements scolaires primaires continue à se réaliser de façon très satisfaisante et constructive.

Un soin particulier est toujours porté à la qualité de la communication qui doit permettre à chaque entité de fonctionner le plus adéquatement possible. Des rencontres régulières ont lieu entre le secteur des écoles et les directions d'écoles, permettant notamment de renforcer le partenariat et d'améliorer les fonctionnements.

Les activités sportives ont pu être organisées selon la planification prévue. Chaque acteur concerné a maintenu son implication afin que les élèves

puissent bénéficier d'activités adaptées, intéressantes et cohérentes avec le concept sportif défini et validé par le Comité Intercommunal Scolaire (CIS), tout en restant dans les budgets alloués par la commune pour la réalisation de ces activités.

Le Conseil des parents s'est réuni à plusieurs reprises. Il a pu faire part au Conseiller communal en charge du dicastère de plusieurs préoccupations. Des réponses circonstanciées ont pu être données et des mesures appropriées, en collaboration avec les secteurs communaux concernés, ont pu être mises en place.

Activités et Services extrascolaires

Le sport scolaire facultatif (SSF)

Pour l'année scolaire 2024-2025, 110 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs activités sportives. La planification du sport scolaire facultatif proposait des cours de patinage, judo, athlétisme, escrime, natation, jeux de balle, basketball, badminton, football filles, tennis de table, tennis & padel. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Il est rappelé que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière.

Depuis la rentrée 2024-2025, les inscriptions se font par le biais du guichet virtuel « MonPortail », en utilisant le module « MesSports ».

Le service des devoirs surveillés (SDS)

Le service Enfance et formation gère et coordonne les devoirs surveillés. Durant le premier semestre, une moyenne d'environ 19 élèves à Cité et de 40 élèves à Grand-Pré ont fréquenté hebdomadairement les devoirs surveillés, et ce n'est pas moins d'une quinzaine de surveillants qui les ont accompagnés dans leurs tâches.

Depuis la rentrée 2024-2025, les inscriptions se font par le biais du guichet virtuel « MonPortail », en utilisant le module « MesDevoirs ».

Le service médical et le service dentaire scolaires

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales durant la scolarité obligatoire.

- Le 1^{er} examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il a lieu à l'âge préscolaire, auprès du médecin de famille ou du pédiatre, et les parents doivent attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière.
- Le 2^e examen obligatoire a lieu durant la 9H et se focalise sur les problèmes psychosociaux, tout en maintenant en parallèle les vaccinations proposées jusqu'ici. Cet examen comprend essentiellement un entretien, qui est mené soit par un infirmier scolaire, soit par un médecin scolaire. Cet entretien avec un professionnel de la santé permet d'ouvrir le dialogue, de répondre aux questions de l'élève et de détecter d'éventuels problèmes. Un contrôle du poids, de la taille et du dos est également effectué. Ce deuxième examen est complémentaire aux contrôles effectués chez le médecin habituel de l'enfant.

Le partenariat avec le Centre dentaire b1 s'est terminé au 31 juillet 2024. Depuis la rentrée 2024-2025, c'est le Service dentaire scolaire cantonal qui fournit les prestations en matière de médecine dentaire scolaire.

Plusieurs familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

Petite enfance

Secteur de la Petite enfance

Au courant de l'année 2024, la création du secteur de la Petite enfance s'est imposée comme une nécessité pour assurer le bon fonctionnement du service Enfance et formation, ainsi que pour accompagner les projets d'agrandissement de la crèche communale Les Lucioles. Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont été organisées en collaboration avec le Service de l'Enfance et de la jeunesse (SEJ), autorité compétente en matière d'autorisations d'exploitation, ainsi qu'avec le service technique de la commune en vue des travaux de rénovation.

Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches

Lorsque la crèche communale ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly, ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches. Depuis l'été 2019, il n'y a plus de convention signée avec les crèches extra-communales. Les parents font la demande de placement directement au secteur de la Petite enfance. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes l'intégralité du prix de pension facturé par la crèche accueillant leur enfant. Dix crèches extra-communales ont accueilli en 2024

des enfants de Marly. Il s'agit de la Coccinelle à Fribourg, de la crèche Pop e Poppa à Tentrigen, La Marelle à Farvagny, des crèches Château des Enfants, L'arche des Enfants, Colibri et Croqu'Lune en ville de Fribourg.

La majorité des subventions est accordée aux parents inscrivant leur enfant à la crèche privée Les Libellules, située dans le quartier de l'Ancienne Papeterie (MIC) à Marly, ouverte depuis le 17 avril 2023. Cette structure peut accueillir jusqu'à 33 enfants par jour. Les subventions sont versées directement aux parents, lorsque la crèche communale ne dispose plus de place disponible et ne peut donc pas répondre favorablement à une demande de placement.

En 2024, la commune a subventionné 41 enfants de 34 familles. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2024 s'est monté à Fr. 187'307'85. Les dépenses pour ce poste ont augmenté de Fr. 97'307.85 par rapport à 2023, soit une augmentation de 51.92%.

Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, dont la raison sociale depuis 2020 est « Famiya », agréée par l'Etat de Fribourg et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'association.

En 2024, **47 enfants** (51 en 2023) ont été accueillis chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, dont 20 enfants en parascolaire. Le montant total des dépenses pour l'accueil familial de jour s'élève en 2024 à Fr. 91'716.55, en augmentation de Fr.1'868.10 par rapport à 2023 soit 2%. La sollicitation du service d'accueil familial de jour marque une légère diminution de fréquentation. Il en ressort que les parents tendent à privilégier l'accueil en crèche.

Crèche communale Les Lucioles

L'année 2024 a été une période de croissance, de développement et d'implication, mettant en lumière les efforts déployés pour assurer le bien-être, l'éducation et l'épanouissement des enfants accueillis.

La crèche a continué à mettre l'accent sur la qualité d'accueil à travers un environnement de travail positif, chaleureux, sécurisé et stimulant pour les enfants. Les points forts de l'année écoulée ont été le développement et la mise à jour du concept pédagogique en fonction de l'évolution de la prise en charge des enfants, des familles mais aussi de la posture professionnelle du personnel éducatif, la collaboration avec les parents, le bien-être et la sécurité.

Tout au long de l'année, la crèche Les Lucioles a été marquée par des avancées significatives tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel.

Les formations du personnel, l'amélioration des infrastructures et les événements de cohésion ont contribué à un environnement plus structuré et favorable au développement des enfants.

La mise en fonction du logiciel MonPortail a été effective dès le 12 août 2024. Ce logiciel permet d'améliorer la gestion administrative et la communication avec les familles. Son intégration progressive a permis une simplification des processus internes.

La crèche a également mis en place des projets spéciaux, tels que le renforcement de la collaboration avec les parents dans divers ateliers et projets éducatif. Le renforcement du lien famille-crèche, par le biais de chansons et jeux à faire à la maison, les entretiens quadripartites avec les écoles, dont l'objectif est d'assurer une transition harmonieuse de la petite enfance à l'école primaire, en créant des passerelles de communication et en

partageant des informations essentielles pour le bien-être et le développement optimal de chaque enfant. Ces efforts visent à renforcer le partenariat entre la crèche, l'accueil extrascolaire, les parents et les écoles primaires.

Le groupe des Magiciens a mis en place un projet sur l'estime de soi. Ce projet visait à renforcer la confiance en soi des enfants à travers des activités ludiques et adaptées à leur âge, tout en permettant aux parents d'assurer la continuité de cette prise en charge à la maison par le biais d'une communication claire et pertinente du travail effectué et proposé à la crèche.

Halloween a été célébrée par les enfants et le personnel de manière enchanteresse le 31 octobre 2024. Un concours de courge a été proposé et 28 familles ont participé à cet événement. Tous se sont joints à cette journée pleine de surprises, de déguisements et d'activités. Enfin, le Saint-Nicolas a été fêté en partageant un goûter avec les parents le 6 décembre 2024. Un parent a gentiment accepté le défi de se grimer en St-Nicolas.

L'équipe s'est retrouvée plusieurs fois pour réfléchir sur l'accueil des enfants à visée inclusive, sur les valeurs institutionnelles et a mené une réflexion sur l'aménagement de chaque groupe afin d'en avoir une meilleure utilisation. Diverses formations continues ont été organisées en équipes, ceci dans la volonté constante de perfectionnement et d'amélioration de la qualité d'accompagnement.

L'objectif institutionnel choisi, ambitieux et essentiel pour l'accueil des enfants à visé inclusif permettant d'améliorer l'accueil institutionnel et pédagogique des enfants, des familles et de l'équipe éducatif. Pour ce faire, un guide va être élaboré d'ici fin décembre 2025, qui aura pour objectif de promouvoir une ligne de conduite cohérente et professionnelle au sein de l'équipe. En suivant ces pratiques, chaque collaborateur contribuera à créer un environnement de travail harmonieux, axé sur l'excellence, le respect mutuel et l'atteinte des objectifs communs.

Depuis le 12 août 2024, la crèche Les Lucioles s'anime autour d'une thématique riche et fédératrice : « **Le tour du monde** ». Ce projet pédagogique invite les enfants à découvrir différentes cultures, traditions et modes de vie à travers diverses activités ludiques et éducatives adaptées à leur âge.

Chaque groupe a l'opportunité d'explorer un pays ou un continent à travers des jeux, des récits, des chansons, des ateliers culinaires et des créations artistiques. L'objectif est de stimuler la curiosité des enfants, de favoriser leur ouverture au monde et de leur permettre d'apprendre en s'amusant.

Afin d'enrichir cette expérience et de créer un véritable échange culturel, une collaboration étroite avec les parents a été mise en place. Les familles sont invitées à venir à la crèche pour partager un aspect de leur culture, que ce soit à travers une histoire, une recette, une tenue traditionnelle ou encore une activité typique de leur pays d'origine. Cette initiative renforce le lien entre les familles et l'institution tout en valorisant la diversité culturelle présente au sein de la crèche.

Ainsi, à travers cette immersion dans le monde, les enfants découvrent de nouvelles langues, de nouvelles saveurs et de nouveaux horizons, tout en développant des valeurs d'ouverture, de respect et de partage.

Les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EMS Les Epinettes, la participation au projet Jardin en couleur, projet réalisé par la Croix-Rouge et conçu pour créer des rencontres intergénérationnelles. La semaine du petit-déjeuner a rythmé la semaine du 13 au 17 mai 2024. L'objectif était d'offrir aux parents une opportunité unique de passer du temps dans le groupe de leurs enfants le matin, favorisant ainsi le partage et la convivialité. La soirée parentale sur la thématique des écrans a rencontré un franc succès, réunissant environ 60 parents. La désormais traditionnelle raclette de fin d'année scolaire a été organisée avec les accueils extrascolaires de la commune début juillet 2024, juste avant les vacances d'été. Ce fut l'occasion pour tout un chacun de remercier les belles collaborations. Les enfants qui s'en vont à l'école ont pu profiter de l'escapade spéciale juste avant la pause estivale. Ce sont 31 enfants qui, pour certains, sont allés au Funpark et qui, pour d'autres, sont allés faire un tour en bateau à Morat.

Les demandes d'inscriptions ont été importantes. Une liste d'attente a dû être mise en place, toutes les demandes ne pouvant pas être satisfaites et plus particulièrement auprès de la nurserie. La crèche a accueilli environ 50 enfants par jour et environ 61 enfants fin décembre 2024. Face à cette forte demande et pour pouvoir y répondre et permettre aux parents de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle, l'extension de la crèche Les Lucioles a été acceptée par le Conseil général de Marly en décembre 2023. L'ouverture a eu lieu le 1^{er} septembre 2024. Cette extension peut désormais accueillir deux groupes supplémentaires, soit le groupe des Gnômes de 14 enfants de 2 à 4 ans et le groupe des Fées de 8 enfants de 4 mois à 2 ans pour un total de 22 enfants. Avec cette extension, c'est un total de 73 places par jour qui sont mises à disposition des parents de la commune. Un travail collaboratif avec les équipes éducatives a été mené afin d'aménager et d'optimiser ce nouvel espace, garantissant un accueil de qualité et un environnement de travail amélioré.

Quelques chiffres :

- La capacité d'accueil de la crèche était de 47 places par jour jusqu'au 31 juillet et de 73 depuis le 1^{er} septembre 2024.
- 151 enfants sont accueillis en moyenne dont 143 de Marly et 8 d'autres communes (en 2023 : 151 enfants dont 137 de Marly et 14 d'autres communes) ;
- Le taux d'occupation moyenne sur l'année 2024 : 94.8%.

151 enfants accueillis
94.8% taux d'occupation

Accueils extrascolaires

Dans le nouvel organigramme communal, et en raison de la constante recherche d'amélioration du fonctionnement du Service Enfance et formation, les accueils extrascolaires dépendent désormais du secteur des écoles. Ils gardent toutefois des liens réguliers et privilégiés avec le secteur de la petite enfance.

Nouvelle organisation interne aux AES/ augmentation du nombre d'enfants

Cette année 2024 marque encore un tournant important dans l'organisation des accueils extrascolaires. L'augmentation a été exponentielle depuis déjà plus de 6 ans et continue sur sa lancée. Cette année encore 10% de contrat supplémentaire par rapport à l'année précédente.

L'école de Cité ayant partiellement déménagé en août 2024 dans le nouveau centre scolaire de Château d'Eau, les 3 classes de 3H sont restées dans les anciens bâtiments de Chevalier 7 et 8, dans l'attente des futurs travaux de rénovation et construction du nouveau centre scolaire de Cité.

Afin de pouvoir accueillir les 3H sur le temps de midi (20 places disponibles lundi, mardi, jeudi et vendredi), une dérogation pour accueillir davantage d'enfants a pu être octroyée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ). Une antenne AES a ainsi été ouverte dès le 22 août 2024 dans les locaux de l'ancien AES de Cité, au chemin des Epinettes 6b actuellement en partie occupés par la crèche les Lucioles site 2.

Total des places à midi, 140 réparties comme suit :

- Château d'Eau : 60 places, taux d'occupation par semaine en septembre 2024 = 77,2%
- Cité (antenne Château d'Eau : 20 places taux d'occupation par semaine septembre 2024 = 85%
- Grand-Pré : 60 places taux d'occupation par semaine septembre 2024 = 72,3%

Déménagement de l'AES Cité

Durant l'été 2024 a eu lieu le déménagement de l'accueil extrascolaire de Cité vers Château d'Eau. L'Association « La Parenthèse » a été mandatée pour soutenir l'équipe éducative dans la définition et la réalisation des aménagements nécessaires afin d'offrir un espace optimal et accueillant pour les enfants de tous horizons et avec des besoins variés. Les enfants ont pu investir les lieux dès la rentrée scolaire du 22 août 2024 et continuent petit à petit à prendre leurs marques.

MonPortail

Les inscriptions à l'accueil extrascolaire via MonPortail ont pu s'ouvrir dès le 29 février 2024 suite à la séance d'information pour les représentants légaux. La validation des futurs contrats AES a pu se faire dès la mi-juin, assurant ainsi l'insertion des classes de tous les enfants. La plateforme fonctionne très bien et soulage les tâches administratives de la responsable des AES. Le suivi des dossiers est ainsi rapidement à jour et les risques d'erreur moindres. L'utilisation de MonPortail a grandement simplifié le contrôle des présences des enfants qui se faisaient en version papier.

Formation du personnel AES

Depuis maintenant 6 ans, l'accent est mis sur la professionnalisation des accueils. Du personnel formé a été engagé en plus afin de pallier l'augmentation du nombre d'enfants, également à l'ouverture de l'antenne de Cité mais aussi pour faire face au nombre croissant d'enfants à besoins spécifiques.

En collaboration avec la coordinatrice socio-éducative, des ateliers réflexifs sur trois heures, organisés une fois par mois, ont été imaginés, tels que :

- Qualité d'accueil renforcée
- Montée en compétences collective
- Maintien d'une bonne cohésion d'équipe
- Entraînement à une pratique réflexive.

Temps du repas de midi - projet innovateur dans le canton

La réflexion de l'équipe éducative se poursuit autour de l'approche pédagogique du temps de midi tout au long de l'année 2024 pour venir s'inscrire dans la pratique professionnelle de toute l'équipe des AES, fin août 2024 à la rentrée scolaire.

Les buts définis au préalable sont désormais confirmés :

- Offrir une prestation de midi centrée sur le bien-être de l'enfant et son développement ;
- Co-construire en équipes un concept pédagogique sur l'accueil des enfants sur le temps de midi (en cours de construction en 2025) ;
- Valoriser l'impact des rôles professionnels sur le temps de midi ;
- Développer un accueil de l'enfant en collectivité permettant un accompagnement diversifié.

AES-Vacances

Plus de 150 enfants ont participé aux 5 semaines d'ouverture des accueils extrascolaires pendant les vacances. C'est un peu moins qu'en 2023 mais les enfants ainsi que le personnel éducatif ont pris beaucoup de plaisir dans les différentes activités proposées cette année : activités sportives, cortège au Carnaval des Bolzes, Disco Marly, bowling, tierpark Berne, Gurten Berne, parc loisirs Moléson, musée du jeu, musée de communication, art-thérapie, grillades à la Gérine et à la Sarine, pêche à Neirivue etc.

Collaboration crèche et AES

Les accueils extrascolaires restent engagés dans leur mission d'accompagner chaque enfant de la crèche à la rentrée à l'école. Cette année encore, des entretiens tripartites impliquant la crèche Les Lucioles, les accueils extrascolaires et les parents ont eu lieu entre mai et juin 2024. Cette approche collaborative vise à assurer une transition en douceur et un suivi cohérent tout au long du parcours de chaque enfant, l'objectif étant le passage fluide des informations visant à l'épanouissement, au bien-être et à la sécurité des enfants dans le cadre des accueils extrascolaires. Les responsables de structures ont également pu rencontrer les directeurs des deux établissements scolaires de Château d'Eau et Grand-Pré. Cet échange a permis de mettre en lumière les points d'attention primordiaux pour effectuer la répartition des classes et pour le suivi pédagogique avec la travailleuse sociale scolaire. Des rencontres ponctuelles entre la travailleuse sociale scolaire et la responsable des AES ont d'ailleurs eu lieu plusieurs fois durant l'année lors de situations complexes.

Coordinatrice socioéducative

Le poste de coordination socioéducative (CSE) au sein du service Enfance et formation (SEF) est novateur dans le paysage communal fribourgeois. Il répond aux enjeux d'une société en constante évolution et s'articule de manière transversale, afin d'analyser et de repérer des situations complexes survenant dans les structures d'accueil, pour tendre à des solutions profitables à l'enfant, sa famille et au personnel éducatif. L'exercice de cette fonction répond ainsi directement aux besoins rencontrés sur le terrain.

L'accueil de l'enfant en crèche et en milieu extrascolaire reflète la diversité sous toutes ses formes et requiert une approche globale, inclusive et adaptative. Aussi, le travail de CSE se pense comme une ressource supplémentaire, pour améliorer la qualité d'accueil, soutenir les projets innovants que les équipes éducatives mettent au service des enfants et leurs familles. Les missions générales de la CSE regroupent la promotion de la qualité d'accueil en crèche et en accueil extrascolaire, l'accueil et l'intégration des parents d'élèves migrants et le développement d'une politique pour la petite enfance de 0 à 8 ans.

La CSE intervient dans les structures d'accueil communales pour accompagner l'intégration de l'enfant et soutenir les équipes éducatives dans leurs missions d'accueil. Les appuis suivants ont été apportés en 2024 :

- **25** interventions de coordination pour faciliter la communication et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le soutien aux enfants et aux familles, tels que le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ), Caritas, les institutions spécialisées et les travailleurs sociaux scolaires (TSS), les directions d'établissements scolaires ainsi que les professionnels des structures d'accueil de Marly.
- **35** interventions sociales visant à fournir un soutien direct aux familles primo-arrivantes et migrantes. Il s'agit d'offrir des informations et orientations vers les services et les ressources appropriées et permettre l'accès aux services de garde et aux programmes éducatifs sur le territoire de Marly.
- **30** soutiens pédagogiques qui se concentrent sur le développement des compétences professionnelles du personnel éducatif à travers la supervision ou le coaching pour améliorer les pratiques pédagogiques.
- **15** interventions auprès des équipes, parents et enfants : La CSE facilite les rencontres entre parents et équipes éducatives, clarifie les attentes et aide les familles à comprendre les dispositifs d'accueil, favorisant ainsi une meilleure intégration de l'enfant et une collaboration harmonieuse.

Collaboration parents/enfants/AES

Une attention particulière a été donnée à la collaboration famille durant cette année 2024, deux rencontres ont eu lieu avec les familles et les équipes éducatives. Une rencontre en juillet lors de la traditionnelle raclette annuelle et l'autre rencontre s'est déroulée en décembre lors d'un pique-nique canadien organisé à Château d'Eau autour du thème « Autour du monde ». Chacun, parents, enfants et personnel éducatif, a amené un plat de son pays qui a pu être partagé entre toutes les personnes présentes. Ces moments conviviaux sont appréciés par tous les protagonistes. Une façon également pour l'équipe éducative de créer des liens avec les parents et les enfants hors du cadre habituel.

Objectif pour 2025 : consolider la relation et la collaboration avec les familles.

Dans cette perspective, le Service Enfance et formation ambitionne de créer un environnement accueillant et respectueux de la diversité des enfants et des familles, en tenant compte des ressources disponibles. Enfin, en collaboration avec le secteur de la cohésion sociale porteur du projet de développement de la politique de l'enfance à Marly, la personne au poste de CSE participe aux questions touchant à la petite enfance.

La cuisine centralisée

La cuisine des structures d'accueil de l'enfance fournit des repas aux enfants de la crèche communale Les Lucioles, depuis septembre 2024 sur les deux sites. La cuisine fournit également les repas des enfants des accueils extrascolaires de Marly Cité et de Marly Grand-Pré. Depuis la rentrée 2024-2025, la cuisine centralisée fournit les accueils extrascolaires de Marly Château d'Eau, de Marly Cité et de Marly Grand-Pré. Au total, ce sont 5 sites différents, à des horaires différents, qui sont livrés. D'une cuisine fournissant 38 repas (crèche) en 2019, ce sont en 2024 en moyenne 220 repas par jour qui sont préparés et livrés dans les sites crèche et les AES.

**220 repas
préparés et livrés**

La cuisine a pris possession des locaux professionnels au sein du nouveau centre scolaire de Marly Château d'Eau en avril 2024. Cette nouvelle cuisine a été très rapidement opérationnelle et fonctionnelle, grâce au grand investissement des différents acteurs impliqués.

L'équipe de cuisine est composée du chef de cuisine et d'un commis de cuisine. Ils sont soutenus au quotidien par l'association « De Toutes Nos Forces » qui favorise l'inclusion sociale de personnes en situation de handicap. Ce sont donc quelque 5 personnes, bénéficiaires et éducateurs de cette association, qui travaillent avec le chef de cuisine et son commis à la confection et à la livraison des repas.

Durant l'année, la cuisine a vu sa production quotidienne encore augmenter de 20 à 25% en raison de l'augmentation du nombre d'enfants.

Ainsi, sur l'année, ce sont en moyenne 220 repas par jour qui ont été préparés et livrés. A cela s'ajoutent les goûters « maison » pour les enfants accueillis à la crèche et dans les AES, et enfin des compotes et des purées de légumes pour la nurserie de la crèche.

La collaboration avec les producteurs locaux s'est confirmée. Ce sont principalement les produits de saison et BIO dans une optique de durabilité et de promotion de la santé qui sont choisis. Offrir une alimentation de qualité aux enfants, c'est investir dans l'avenir : une alimentation saine et durable est fondamentale pour la prévention de certaines maladies (surpoids, diabète...), pour le respect de l'environnement et pour l'éducation des plus petits. En plus des mets variés et de saison et afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux produits, ces derniers sont travaillés sous différentes formes et structures, en visant à sensibiliser les enfants d'école primaire à l'éducation alimentaire, tout en valorisant les produits fribourgeois et régionaux. Des spécialités du monde avec les produits locaux sont parfois proposées.

En termes de durabilité, le gaspillage représente un défi constant. Grâce aux achats de proximité, une grande partie des emballages en plastique ont pu être remplacés, notamment en privilégiant les fruits et légumes en vrac et des contenants en verre réutilisables pour le lait et les yogourts. La collaboration mise en place en 2023 avec l'association « Frutile » qui valorise les fruits invendus en confiture continue. Enfin, en raison de l'augmentation des coûts des marchandises et des coûts relatifs aux ressources pour préparer les repas, les coûts des repas pour les enfants accueillis dans les accueils extrascolaires ont été portés à Fr. 10.- au lieu des Fr. 8.50 précédemment facturés.

Bibliothèque

Durant cette année 2024, la bibliothèque a vécu de grands bouleversements tant au niveau du personnel qu'à celui de l'organisation. En effet, en ce début d'année 2024, deux collaboratrices sont parties, l'une ayant pris sa retraite et l'autre ayant décidé de donner son congé. La collaboration avec la retraitée qui doublait encore les documents a également pris fin.

Dans la première partie de l'année, la bibliothèque a accueilli deux nouveaux collaborateurs, tous deux des professionnels certifiés du domaine. Leur engagement fait partie de la volonté de professionnalisation des différentes entités pour offrir des prestations de meilleure qualité à la population.

Le mobilier du coin BD enfants a continué à être unifié en modernisant notamment les étagères. Le coin des enfants continue sa mue pour le plus grand plaisir des familles. Le coin des documentaires enfants et adultes a été modifié pour le rendre plus moderne et plus attractif. Un coin spécial manga pour les enfants a aussi été installé.

Dès le mois d'août, les horaires d'ouverture au public ont été modifiés et adaptés afin de répondre davantage aux besoins et pratiques des lecteurs.

Une collaboration a vu le jour à travers une convention entre la commune de Marly et l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) en ce qui concerne la gestion du catalogue de la bibliothèque du CO de Marly effectuée dorénavant par le personnel de la bibliothèque régionale de Marly.

Personnel

Avec l'arrivée des nouvelles personnes, une révision du fonctionnement a été faite. Dorénavant, chacun participe à toutes les tâches (achat, doublage, prêt, désherbage, animation etc.). Une collaboration plus étroite a également été instaurée. L'équipe se réunit régulièrement pour la mise en commun de toutes les questions relatives au fonctionnement de la bibliothèque : service du prêt, échange d'idées, préparation des animations, organisation des manifestations spéciales. Des travaux de rangement, de nettoyage et d'étiquetage sont également effectués.

Dans le souci d'améliorer la qualité de la bibliothèque, le personnel accueille et participe à des rencontres « Echange de pratiques autour des animations scolaires et des accueils de classe », à des cours et des tables rondes organisés par BiblioFR. Il a également participé à l'assemblée générale de BiblioFr et à la soirée des bibliothèques qui avait pour thème « l'accessibilité ».

Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2024, de 40'895 ouvrages, soit 31% pour le secteur adultes et 69% pour le secteur jeunesse. 2'796 documents ont été acquis durant l'année 2024.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2024, ce sont 4'561 exemplaires qui ont été supprimés.

Prêts

10'750 visites de lecteurs ont débouché sur 105'047 prêts de livres en 2024, en augmentation de 5% par rapport à 2023. Le nombre de lecteurs actifs a également augmenté de 1% par rapport à 2023.

10'750 visites
105'047 prêts de livres

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	998
Lecteurs des communes non-membres de la BRM	87
Plus de 70 enseignants actifs, représentant environ 1'500 élèves, profitent des documents de la bibliothèque.	

En 2024, ce sont 217 nouveaux abonnements qui ont été créés.

Animations

Né pour Lire : Un vendredi matin par mois, de septembre à mai « Né pour Lire » s'adresse aux tout-petits pour éveiller leur curiosité. La bibliothèque offre aux participants un abonnement d'enfant gratuit pour une année. Cela permet d'attirer de nouveaux lecteurs.

L'heure du conte a lieu huit fois par année, les mercredis d'octobre à mai. L'heure du conte s'adresse aux 4-8 ans qui viennent écouter avec bonheur des histoires racontées par les conteuses de la Compagnie du Baluchon.

BiblioWeekend : la bibliothèque de Marly a participé à l'événement national initié par Bibliosuisse avec pour thème : « A table » Elle a proposé des animations et un concours pour petits et grands du 22 au 24 mars 2024.

Bourse aux plantons : Samedi 18 mai : journée spéciale autour d'échanges de plantons.

Croque-vacances : Le 14 août, la bibliothèque a accueilli le Croque-vacances du Mouret.

La nuit du conte : le 8 novembre, soirée animée par M. Jean Guiot.

Samedi Manga : le 23 novembre, une journée spéciale dédiée à l'univers manga a été organisée et a rencontré un franc succès. L'expérience sera rééditée.

Thé de Noël : Le thé de Noël a été offert aux lecteurs le samedi 21 décembre durant le prêt. A cette occasion, une collaboration avec la crèche communale a été organisée pour la confection des biscuits.

Le mentorat : Cette activité entre mentors et enfants a démarré avec succès en janvier : 1 x par semaine et cela pour une scolaire année, des seniors ou bénévoles rencontrent des enfants à la bibliothèque. Ensemble, ils lisent, jouent dans différents coins aménagés dans la bibliothèque. Cette année, 20 mentors et 20 enfants ont participé. Les résultats sont plus que satisfaisants de toutes parts.

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire, intégrée à la BRM, dispose d'un budget annuel indépendant de celui de la bibliothèque régionale. Le personnel se charge de l'achat des livres pour les classes primaires et enfantines.

55 classes se sont rendues à la bibliothèque en 2024. Le personnel a la responsabilité d'organiser ces visites et ces animations de classes. La bibliothèque propose actuellement 13 activités différentes et les enfants y adhèrent avec un grand intérêt.